

## Registre des entrevues des Ministres avec les Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)

Ministre	Date	Lieu	Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)	Adresse/Raison sociale/Numéro d'immatriculation	Position défendue	Projet(s) concerné(s)
<b>Ministère d'État</b>						
<b>État</b>						
Luc FRIEDEN	16.09.2024	Office social Luxembourg-Ville	Gintte Jones - Présidente, Entente des Offices sociaux Vronny Krieps - Présidente du Conseil d'administration de l'Office social Sandy Lopes - Directrice de l'Office social Lydie Polfer - Bourgmestre, Membre du Conseil communal de la VdL Corinne Cahen - Echevine, Membre du Conseil communal de la VdL	Office social Luxembourg 90a, rue de Strasbourg  Entente des Offices sociaux	Echange sur la pauvreté et plus spécifiquement la pauvreté infantile au Luxembourg et de mesures possibles pour la pallier, ainsi que le recours aux aides disponibles.	Diverses législations et réglementations touchant la pauvreté infantile.
Luc FRIEDEN	22.07.2024	Ministère d'État	M. le Cardinal Jean-Claude HOLLERICH, Église catholique du Luxembourg M. Jean EHRET, Vicaire épiscopal, Église catholique du Luxembourg M. Roger NILLES, Église catholique du Luxembourg M. Jasmin JAHIC, SHOURA M. le Rev. Geoff READ, Anglican Church of Luxembourg M. le très Rev. Robert INNES, Anglican Church S. Em. le Métropolitain ATHÉNAGORAS, Église orthodoxe au Luxembourg Père Panagiotis MOSCHONAS, Église orthodoxe au Luxembourg M. le Grand Rabbin Alain NACACHE, Consistoire israélite du Luxembourg Mme Eralinde DOBRYCHLOP, Eglise Protestante Réformée du Luxembourg	Église catholique du Luxembourg SHOURA Anglican Church of Luxembourg Église orthodoxe au Luxembourg Consistoire israélite du Luxembourg Eglise Protestante Réformée du Luxembourg	Dans le contexte d'un échange général concernant les relations entre les communautés religieuses conventionnées et l'État, l'opportunité d'adaptations techniques ponctuelles au système de conventionnement ont été mentionnées, ceci afin d'améliorer la mise en œuvre pratique des conventions et lois connexes.	Cadre légal fixé par les respectives lois du 23 juillet 2016 réglant le montant et les modalités d'octroi du soutien financier annuel aux différentes communautés religieuses conventionnées

## Registre des entrevues des Ministres avec les Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)

Ministre	Date	Lieu	Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)	Adresse/Raison sociale/Numéro d'immatriculation	Position défendue	Projet(s) concerné(s)
Luc FRIEDEN	17.05.2024	Ministère d'État	Michel Simonis, Directeur général; Nadine Conrardy, Directrice du département Action et Santé sociales; Mireille Neuen, Directrice du département Aide à l'Enfance et à la Famille	Société de la Croix-Rouge luxembourgeoise 44, bd. Joseph II - Parc de la Ville	Échange sur les enfants en situation de précarité au Luxembourg et de mesures possibles pour y remédier, à savoir (i) étendre la prise en charge des coûts des structures d'accueil; (ii) améliorer l'accès aux aides sociales en place, (iii) améliorer l'accès aux soins de santé, (iv) améliorer le soutien entre parents, (v) améliorer l'accès à une nutrition saine.	Diverses législations et réglementations touchant la pauvreté infantile.
Luc FRIEDEN	13.05.2024	Ministère d'État	Sylvain Hoffmann, Directeur de la Chambre des Salariés; Nora Back, Présidente de la Chambre des Salariés; Patrick Dury, Vice-président de la CSL	Chambre des Salariés 18, rue Auguste Lumière L-1950 Luxembourg	Échange sur la pauvreté et plus spécifiquement la pauvreté infantile au Luxembourg et de mesures possibles pour la pallier, à savoir (i) l'indexation régulière de l'ensemble des transferts sociaux ; (ii) la révision de la taxation des familles monoparentales, (iii) l'amélioration de l'accès aux aides sociales disponibles.	Diverses législations et réglementations touchant la pauvreté infantile.
Luc FRIEDEN	13.05.2024	Luxembourg	Blanche Weber, Présidente; Théid Faber, Membre du Conseil d'administration; Emile Espen, Trésorier	Mouvement Écologique Association sans but lucratif 6, rue Vauban L-2663 Luxembourg F1036	Echange sur une série de propositions de modification de la loi relative à une administration transparente et ouverte.	Loi modifiée du 14 septembre 2018 relative à une administration transparente et ouverte.
Luc FRIEDEN	06.05.2024	Ministère d'État	Aloyse Weirich, membre du Comité d'éthique; Marco Schank, membre du Comité d'éthique;	/	Réflexions générales sur les missions du Comité d'éthique	Règlement interne du Gouvernement (Annexes D et F)



## Registre des entrevues des Ministres avec les Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)

Ministre	Date	Lieu	Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)	Adresse/Raison sociale/Numéro d'immatriculation	Position défendue	Projet(s) concerné(s)
			Charlotte Prüssen, membre du Comité d'éthique			
Luc FRIEDEN	02.05.2024	Ministère d'État	Carina Gonçalves, Directrice générale Caritas Jeunes et Familles; Pascale Schmit, Directrice Caritas Jeunes et Familles; Carole Reckinger, Responsable plaidoyer politique Caritas Luxembourg	Caritas - Jeunes et Familles A.s. b.l. 64, Rue Charles Martel L-2134 Luxembourg F4414	Échange sur la pauvreté infantile au Luxembourg et de mesures possibles pour la pallier, à savoir (i) améliorer les conditions de travail du personnel des structures éducatives ; (ii) améliorer l'accès aux soins de santé mentale; (iii) réviser le dispositif du congé pour raisons familiales ; (iv) la révision de la taxation des familles monoparentales ; (v) la révision des critères d'éligibilité aux aides sociales .	Diverses législations et réglementations touchant la pauvreté infantile.
Luc FRIEDEN	19.04.2024	Ministère d'État	Sandra Visscher, Directrice UNICEF; Isabelle Hauffels, Responsable service plaidoyer et droits de l'enfant UNICEF; Alexandra Gardeur, Juriste UNICEF; Paul Heber, Responsable Communication UNICEF	COMITE LUXEMBOURGEOIS POUR L'UNICEF 6, rue Adolphe Fischer L-1520 Luxembourg F553	Echange sur la pauvreté infantile au Luxembourg et de mesures possibles pour la pallier, à savoir (i) la création d'un guichet social unique ; (ii) le développement du système du tiers payant; (iii) l'indexation régulière de l'ensemble des aides sociales ; (iv) la révision de la taxation des familles monoparentales ; (v) la facilitation de l'accès au système des pensions alimentaires ; (vi) le soutien financier des organisations offrant une gestion locative	Diverses législations et réglementations touchant la pauvreté infantile.

## Registre des entrevues des Ministres avec les Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)

Ministre	Date	Lieu	Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)	Adresse/Raison sociale/Numéro d'immatriculation	Position défendue	Projet(s) concerné(s)
					sociale.	
Luc FRIEDEN	25.03.2024	Ministère d'État	Danièle WAGENER, Présidente de l'Oeuvre Nationale de Secours Grande-Duchesse Charlotte; Andrée BILLON, Vice-Présidente de l'Oeuvre Nationale de Secours Grande-Duchesse Charlotte; Emile LUTGEN, Directeur; Léon LOSCH, Directeur	Oeuvre Nationale de Secours Grande-Duchesse Charlotte 18, rue Léon Laval L-3372 Leudelange RCS: J32	Adoption de mesures législatives tendant à une réforme de la loi sur les jeux de hasard ayant notamment pour objet de lutter efficacement contre le jeu illégal.	Loi modifiée du 20 avril 1977 relative à l'exploitation des jeux de hasard et des paris relatifs aux épreuves sportives
Luc FRIEDEN	08.02.2024	Ministère d'État	Paul Marceul, Chambre d'Agriculture; Pol Gantenbein, Chambre d'Agriculture; Guy Feyder, Chambre d'Agriculture; Paul Funck, Chambre d'Agriculture; Louis Boonen, Chambre d'Agriculture; Marc Fisch, Chambre d'Agriculture; Nico Kass, Chambre d'Agriculture; Christian Wester, Centrale Paysanne Luxembourgeoise; Marco Koeune, Baueren-Allianz; Aloyse Marx, Fraie Lëtzebuerger Bauereverband (FLB); Sam Mille, Centrale Paysanne Luxembourgeoise, Service Jeunesse - Lëtzebuerger Bauerejugend; Charel Ferring, Lëtzebuerger Landjugend a Jongbaueren a.s.b.l.; Jean-Claude Muller, Fédération Horticole Luxembourgeoise - FHL / Landesuebstbaueräin - LUV; Guy Krier, Privatwënzer Lëtzebuerg a.s. b.l. - O.P.V.I.	Secteur agricole Luxembourg	Les représentants du secteur agricole se sont exprimés en faveur d'un dialogue continu et d'une approche plus pragmatique en matière du droit de travail et de la réglementation environnementale, tant au niveau national qu'eupéen.	Diverses législations et réglementations touchant l'agriculture
Luc FRIEDEN	26.01.2024	Ministère d'État	Jean-Paul Olinger, Secrétaire général; Michel Reckinger, Président	Union des Entreprises Luxembourgeoises A.s.b.l.	Cadre légal Logement	Cadre légal Logement

## Registre des entrevues des Ministres avec les Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)

Ministre	Date	Lieu	Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)	Adresse/Raison sociale/Numéro d'immatriculation	Position défendue	Projet(s) concerné(s)
				7, rue Alcide de Gasperi L-1615 Luxembourg F2065		
<b>Médias et Communication</b>						
Elisabeth MARGUE	19.09.2024	Service des médias, de la connectivité et de la politique numérique - 5, rue Plaetis L-2338 Luxembourg	Paul Peckels, Président de l'ALMI/Mediahuis; Lynn Warken, Journal/Présidente du conseil de presse; Michelle Cloos, Tageblatt; Peter Feist, Land	Association luxembourgeoise des médias d'information - ALMI 52, avenue de la Gare L-1610 Luxembourg	Le secteur des médias est sous constante pression et nécessite un soutien financier public tel que mis en place par la loi du 30 juillet 2021 relative à un régime d'aides en faveur du journalisme professionnel. Souhait du maintien de l'approche 'technology neutral' de la loi. Souhait de voir augmenter le montant de l'aide à l'activité rédactionnelle. Souhait spécifique de l'éditeur du Quotidien d'un support au-delà du mécanisme transitoire actuellement prévu par la loi.	Adaptation de la loi du 30 juillet 2021 relative à un régime d'aides en faveur du journalisme professionnel par le projet de loi sur la promotion du journalisme professionnel et du débat démocratique.
Luc FRIEDEN	24.05.2024	Ministère d'État	Lynn Warken, Présidente; Paul Peckels, Vice-Président; Misch Pautsch, Vice-Président; Roger Infalt, Secrétaire général; Luc Caregari, Membre	Conseil de Presse 52, avenue de la Gare L-1610 Luxembourg	Échange en faveur de l'accès à l'information des journalistes professionnels, ainsi que sur une série de propositions de modification du régime d'aides en faveur du journalisme professionnel et de certaines dispositions de la loi sur la liberté d'expression dans les médias.	Loi modifiée du 14 septembre 2018 relative à une administration transparente et ouverte. Loi du 30 juillet 2021 relative à un régime d'aides en faveur du journalisme professionnel. Loi modifiée du 8 juin



## Registre des entrevues des Ministres avec les Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)

Ministre	Date	Lieu	Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)	Adresse/Raison sociale/Numéro d'immatriculation	Position défendue	Projet(s) concerné(s)
						2004 sur la liberté d'expression dans les médias.
Elisabeth MARGUE	24.05.2024	Ministère d'État	Lynn Warken, Présidente; Paul Peckels, Vice-Président; Misch Pautsch, Vice-Président; Roger Infalt, Secrétaire général; Luc Caregari, Membre	Conseil de Presse 52, avenue de la Gare L-1610 Luxembourg	Échange en faveur de l'accès à l'information des journalistes professionnels, ainsi que sur une série de propositions de modification du régime d'aides en faveur du journalisme professionnel et de certaines dispositions de la loi sur la liberté d'expression dans les médias.	Loi modifiée du 14 septembre 2018 relative à une administration transparente et ouverte. Loi du 30 juillet 2021 relative à un régime d'aides en faveur du journalisme professionnel. Loi modifiée du 8 juin 2004 sur la liberté d'expression dans les médias.
Luc FRIEDEN	07.02.2024	Ministère d'État	Donato Rotunno, Président; Alexandra Hoesdorff, Vice-Présidente; Nicolas Steil, Secrétaire général	Union Luxembourgeoise de la Production Audiovisuelle 25-27 Z.I Kehlen L-8287 Kehlen RCS: F4559	Échange sur le futur de l'industrie audiovisuelle et la mise en place des mesures d'accompagnement jugées urgentes et nécessaires à sa pérennisation.	Projet de loi n° 8303 portant modification de la loi du 22 septembre 2014 relative au Fonds national de soutien à la production audiovisuelle et modifiant 1) la loi modifiée du 22 juin 1963 fixant le régime des traitements des fonctionnaires de l'État 2) la loi modifiée du 13 décembre 1988 instaurant un régime



## Registre des entrevues des Ministres avec les Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)

Ministre	Date	Lieu	Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)	Adresse/Raison sociale/Numéro d'immatriculation	Position défendue	Projet(s) concerné(s)
						fiscal temporaire spécial pour les certificats d'investissement audiovisuel.
Luc FRIEDEN	11.01.2024	Ministère d'État	Roger Infalt, Président; Paul Peckels, Vice-Président; Jean-Lou Siweck, Secrétaire général; Emmanuel Fleig, Trésorier; Misch Pautsch, Membre	Conseil de Presse 52, avenue de la Gare L-1610 Luxembourg	Échange en faveur de l'accès à l'information des journalistes professionnels.	Loi modifiée du 14 septembre 2018 relative à une administration transparente et ouverte.
Elisabeth MARGUE	11.01.2024	Ministère d'État	Roger Infalt, Président; Paul Peckels, Vice-Président; Jean-Lou Siweck, Secrétaire général; Emmanuel Fleig, Trésorier; Misch Pautsch, Membre	Conseil de Presse 52, avenue de la Gare L-1610 Luxembourg	Échange en faveur de l'accès à l'information des journalistes professionnels.	Loi modifiée du 14 septembre 2018 relative à une administration transparente et ouverte.

## Registre des entrevues des Ministres avec les Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)

Ministre	Date	Lieu	Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)	Adresse/Raison sociale/Numéro d'immatriculation	Position défendue	Projet(s) concerné(s)
<b>Ministère des Affaires étrangères et européennes, de la Défense, de la Coopération et du Commerce extérieur</b>						
<b>Affaires étrangères et européennes, Coopération, Commerce extérieur et Grande Région</b>						
Xavier BETTEL	25.04.2024	DuPont de Nemours Inc. 974 Center road building , 30 Wilmington DE 19805, USA	Alexa Dembek, Chief Technology and Sustainability Officer; Leland Weaver, President of DuPont Water and Protection; David Domnisch, Vice-President and General Manager Tyvek and Typar; Kelly Reichert, Global Business;	DuPont de Nemours Inc. 974 Center road building , 30 Wilmington DE 19805, USA	L'interdiction potentielle des PFAS (forever chemicals) actuellement utilisés dans la production de Tyvek. La CE va interdire le PFAS dans certaines applications et n' autorisera la poursuite de leur utilisation que dans des cas critiques spécifiques. DuPont craint que la Commission n' interdise globalement les ± 4700 PFAS. Si tel était le cas, la production de Tyvek au Luxembourg serait remise en question.	Règlement européen en phase de procédure sur les PFAS (substances perfluorées et polyfluorées)
<b>Défense</b>						
Yuriko BACKES	30.04.2024	Direction de la défense, 57 avenue J.F. Kennedy L-1855 Luxembourg-Kirchberg	SES - Société Européenne des Satellites Adel Al-Saleh, CEO SES; Philippe Glaesener, Senior Vice President, SES Space & Defence; Xavier Bertrán, SES Chief Product & Innovation Officer  LuxGovSat Patrick Biewer, CEO LuxGovSat	SES - Société Européenne des Satellites S.A. – RCS : B81267 Château de Betzdorf - Rue Pierre Werner L-6815 Betzdorf  LuxGovSat S.A. – RCS: B194522 Château de Betzdorf - Rue Pierre Werner L-6815 Betzdorf	Discussion sur les projets actuels entre SES et le Gouvernement dans le domaine de la défense ainsi que sur des futures pistes de coopération.	Loi du 9 juin 2023 autorisant le Gouvernement à financer le programme « Medium Earth Orbit Global Services » (MGS).  Loi du 19 décembre 2014 autorisant le gouvernement à acquérir, lancer et exploiter un satellite destiné aux



## Registre des entrevues des Ministres avec les Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)

Ministre	Date	Lieu	Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)	Adresse/Raison sociale/Numéro d'immatriculation	Position défendue	Projet(s) concerné(s)
						communications gouvernementales et militaires, ainsi qu'à acquérir des capacités satellitaires permettant au gouvernement de satisfaire ses besoins et ses obligations en matière de défense.
Yuriko BACKES	11.12.2023	MMTP - 4, Place de l'Europe, L-1499 Luxembourg, Bureau de la Ministre	S.E. l'Ambassadeur des États-Unis Monsieur Thomas Barrett Monsieur Pepijn Helgers, US Embassy	Gouvernement des États-Unis d'Amérique	Aucune discussion concernant directement des activités législatives ou réglementaires en cours. La discussion a essentiellement porté sur la décision du Luxembourg de porter son effort de défense à terme à hauteur de 2 pourcent du Revenu national brut. L'Ambassadeur Barrett a salué cette décision.	/

## Registre des entrevues des Ministres avec les Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)

Ministre	Date	Lieu	Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)	Adresse/Raison sociale/Numéro d'immatriculation	Position défendue	Projet(s) concerné(s)
<b>Ministère du Logement et de l'Aménagement du territoire</b>						
<b>Logement</b>						
Claude MEISCH	17.10.2024	Grevenmacher	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Monique Hermes, Bourgmestre</li> <li>- Marc Krier, 1. Echevin</li> <li>- Liane Felten 2. Echevin</li> <li>- Pierre.-Nicolas Crespín, service technique</li> <li>- Stéphanie Rodrigues, service technique</li> <li>- Yves Christen, service technique</li> </ul>	Administration communale de Grevenmacher, 6, Place du Marché L-6755 Grevenmacher	Retour et questions de compréhension touchant la mise en œuvre de la loi du 7 août 2023 relative au logement abordable et entrée en vigueur au 1er octobre 2023/ Mise en œuvre du RENLA et du système de la nouvelle compensation public.	loi du 7 août 2023 relative au logement abordable RGD du 13 octobre 2023 relatif à la location de logements destinés à la location abordable RGD du 24 janvier 2024 relatif à la compensation de service public en matière de logements abordables destinés à la location. loi du 30 juillet 2021 relative au Pacte Logement 2.0.
Claude MEISCH	03.10.2024	Mersch	<ul style="list-style-type: none"> <li>- M. Michel Malherbe, Buergermeeschter</li> <li>- M. Abby Toussaint, Schäffen</li> <li>- M. Henri Krier, Schäffen</li> <li>- M. Michel Reiland, Schäffen</li> <li>- M. André Kaluza, Chef vum techneschen Déngscht</li> </ul>	Administration communale de Mersch, Place St Michel, L-7556 MERSCH	Retour et questions de compréhension touchant la mise en œuvre de la loi du 7 août 2023 relative au logement abordable et entrée en vigueur au 1er octobre 2023/ Mise en œuvre du RENLA et du système de la nouvelle compensation public.	loi du 7 août 2023 relative au logement abordable RGD du 13 octobre 2023 relatif à la location de logements destinés à la location abordable RGD du 24 janvier 2024 relatif à la compensation de service public en matière de logements



## Registre des entrevues des Ministres avec les Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)

Ministre	Date	Lieu	Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)	Adresse/Raison sociale/Numéro d'immatriculation	Position défendue	Projet(s) concerné(s)
						abordables destinés à la location. loi du 30 juillet 2021 relative au Pacte Logement 2.0.
Claude MEISCH	03.10.2024	Steinsel	M. Fernand Marchetti, Bourgmestre M. Sigggy Rausch, 1. Echevin M. Claude Schintgen, 2. Echevin	Administration communale de Steinsel 9, rue Paul Eyschen L-7317 Steinsel	Retour et questions de compréhension touchant la mise en œuvre de la loi du 7 août 2023 relative au logement abordable et entrée en vigueur au 1er octobre 2023/ Mise en œuvre du RENLA et du système de la nouvelle compensation public. Retour et questions de compréhension touchant la mise en œuvre de la loi du 7 août 2023 relative au logement abordable et entrée en vigueur au 1er octobre 2023/ Mise en œuvre du RENLA et du système de la nouvelle compensation public.	loi du 7 août 2023 relative au logement abordable RGD du 13 octobre 2023 relatif à la location de logements destinés à la location abordable RGD du 24 janvier 2024 relatif à la compensation de service public en matière de logements abordables destinés à la location. loi du 30 juillet 2021 relative au Pacte Logement 2.0.
Claude MEISCH	01.10.2024	Hesperange	<ul style="list-style-type: none"><li>• Monsieur Marc Lies, bourgmestre</li><li>• Monsieur Guy Wester, échevin</li><li>• Monsieur Claude Lamberty, échevin</li><li>• Monsieur Stefan Geisen, service des autorisations de construire</li><li>• Monsieur Frank Zeimes, service des finances</li><li>• Monsieur Roger Langers, service de l'urbanisme</li></ul>	Administration communale de Hesperange, 474, route de Thionville L-5886 Hesperange	Retour et questions de compréhension touchant la mise en œuvre de la loi du 7 août 2023 relative au logement abordable et entrée en vigueur au 1er octobre 2023/ Mise en œuvre du RENLA et du système de la nouvelle compensation public.	loi du 7 août 2023 relative au logement abordable RGD du 13 octobre 2023 relatif à la location de logements destinés à la location abordable RGD du 24 janvier 2024 relatif à la



## Registre des entrevues des Ministres avec les Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)

Ministre	Date	Lieu	Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)	Adresse/Raison sociale/Numéro d'immatriculation	Position défendue	Projet(s) concerné(s)
			• Monsieur Jérôme Britz, secrétariat communal			compensation de service public en matière de logements abordables destinés à la location. loi du 30 juillet 2021 relative au Pacte Logement 2.0.
Claude MEISCH	01.10.2024	Leudelange	- Lou Linster, Bourgmestre - Vanessa Baldassarri, Échevine - Jean-Pierre Roemen, Échevin - Marc Thill, Secrétaire communal - Marc Schmit, Service technique - Tiffany Weber, Service architecte et autorisations de construire	Administration communale de Leudelange, 5, Place des Martyrs L-3361 Leudelange	Retour et questions de compréhension touchant la mise en œuvre de la loi du 7 août 2023 relative au logement abordable et entrée en vigueur au 1er octobre 2023/ Mise en œuvre du RENLA et du système de la nouvelle compensation public.	loi du 7 août 2023 relative au logement abordable RGD du 13 octobre 2023 relatif à la location de logements destinés à la location abordable RGD du 24 janvier 2024 relatif à la compensation de service public en matière de logements abordables destinés à la location.
Claude MEISCH	30.09.2024	Clausen, MENEJ	François Sauber, Bourgmestre Jessie Thill, Echevin Alex Donnersbach, Echevin Patrick Delmarque, secrétaire communal Romain Beckers, Département Technique	Administration communale de Walferdange, 1 B.P., L-7201 Walferdange	Retour et questions de compréhension touchant la mise en œuvre de la loi du 7 août 2023 relative au logement abordable et entrée en vigueur au 1er octobre 2023/ Mise en œuvre du RENLA et du système de la nouvelle compensation public.	loi du 7 août 2023 relative au logement abordable RGD du 13 octobre 2023 relatif à la location de logements destinés à la location abordable RGD du 24 janvier 2024 relatif à la



## Registre des entrevues des Ministres avec les Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)

Ministre	Date	Lieu	Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)	Adresse/Raison sociale/Numéro d'immatriculation	Position défendue	Projet(s) concerné(s)
						compensation de service public en matière de logements abordables destinés à la location. loi du 30 juillet 2021 relative au Pacte Logement 2.0.
Claude MEISCH	19.09.2024	Mamer	Luc Feller Roger Negri Ed Buchette Francine Closener Viktorija Dujmovic (secrétaire adjointe) Nico Bontemps (secrétaire communal) Patrick Wallers (Architecte)	Administration communale de Mamer, 1 Place de l'Indépendance, L-8252 Mamer	Retour et questions de compréhension touchant la mise en œuvre de la loi du 7 août 2023 relative au logement abordable et entrée en vigueur au 1er octobre 2023/ Mise en œuvre du RENLA et du système de la nouvelle compensation public.	Loi du 7 août 2023 relative au logement abordable RGD du 13 octobre 2023 relatif à la location de logements destinés à la location abordable RGD du 24 janvier 2024 relatif à la compensation de service public en matière de logements abordables destinés à la location. loi du 30 juillet 2021 relative au Pacte Logement 2.0.
Claude MEISCH	17.09.2024	Mondorf	Steve Reckel, Bourgmestre Claude Schommer, Echevin Tessy Altmann, Echevin Claudine Schong-Guill, secrétaire communale Claude Mathieu, conseiller logement interne	Administration communale de Mondorf, "Millbaach", 38, route de Mondorf L-5670 Altwies	Retour et questions de compréhension touchant la mise en œuvre de la loi du 7 août 2023 relative au logement abordable et entrée en vigueur au 1er octobre 2023/ Mise en œuvre du RENLA et du	loi du 7 août 2023 relative au logement abordable RGD du 13 octobre 2023 relatif à la location de logements destinés à la location



## Registre des entrevues des Ministres avec les Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)

Ministre	Date	Lieu	Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)	Adresse/Raison sociale/Numéro d'immatriculation	Position défendue	Projet(s) concerné(s)
			Joe Goergen, architecte Christophe Theves, secrétaire Adjoint		système de la nouvelle compensation public.	abordable RGD du 24 janvier 2024 relatif à la compensation de service public en matière de logements abordables destinés à la location. loi du 30 juillet 2021 relative au Pacte Logement 2.0.
Claude MEISCH	17.09.2024	Bertrange	Monique Smit-Thjis, bourgmestre Youri de Smet, échevin Frank Colabianchi, échevin Georges Franck, secrétaire Sophie Humbert, secrétaire adjointe Claude Schroeder, chef de service du service technique Patrick Grethen, architecte-urbaniste Jens Stangier, urbaniste Bureau 4urba	Administration communale de Bertrange, 2 beim Schlass, L-8058 Bertrange	Retour et questions de compréhension touchant la mise en œuvre de la loi du 7 août 2023 relative au logement abordable et entrée en vigueur au 1er octobre 2023/ Mise en œuvre du RENLA et du système de la nouvelle compensation public.	loi du 7 août 2023 relative au logement abordable RGD du 13 octobre 2023 relatif à la location de logements destinés à la location abordable RGD du 24 janvier 2024 relatif à la compensation de service public en matière de logements abordables destinés à la location.
Claude MEISCH	23.07.2024	Ministère du Logement et de l'Aménagement du territoire	Nico Pündel, Bourgmestre; Betty Welter, Echevine; Anne Arend, Echevine; Maryse Bestgen, Echevine; Christian Muller, Secrétaire communal; Nadia Staudt, Architecte; Claude Feipel, Ingénieur	Administration communale de Strassen 1, Place Grande-Duchesse Charlotte L-8001 Strassen	Discussion autour de la mise en œuvre de la loi du 7 août 2023 relative au logement abordable et entrée en vigueur au 1er octobre 2023 / Mise en œuvre du RENLA et du système de la nouvelle compensation public.	Loi du 7 août 2023 relative au logement abordable RGD du 13 octobre 2023 relatif à la location de logements destinés à la location



## Registre des entrevues des Ministres avec les Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)

Ministre	Date	Lieu	Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)	Adresse/Raison sociale/Numéro d'immatriculation	Position défendue	Projet(s) concerné(s)
						abordable RGD du 24 janvier 2024 relatif à la compensation de service public en matière de logements abordables destinés à la location. Loi du 30 juillet 2021 relative au Pacte Logement 2.0.
Claude MEISCH	18.07.2024	Ministère du Logement et de l'Aménagement du territoire	Christian Weis, Bourgmestre; Pierre-Marc Knaff, Echevin; André Zwally, Echevin; Meris Sehovic, Député-Echevin; Bruno Cavaleiro, Echevin	Administration communale de la Ville d'Esch/Alzette Hôtel de Ville B.P. 145 L-4002 Esch/Alzette	Discussion autour de la mise en œuvre de la loi du 7 août 2023 relative au logement abordable et entrée en vigueur au 1er octobre 2023 / Mise en œuvre du RENLA et du système de la nouvelle compensation public.	Loi du 7 août 2023 relative au logement abordable RGD du 13 octobre 2023 relatif à la location de logements destinés à la location abordable RGD du 24 janvier 2024 relatif à la compensation de service public en matière de logements abordables destinés à la location. Loi du 30 juillet 2021 relative au Pacte Logement 2.0.
Claude MEISCH	11.07.2024	Ministère du Logement et de l'Aménagement du territoire	Jacqueline Breuer, Bourgmestre; Claude Mousel, Echevin; Corine Courtois, Echevin; Pascal Nardecchia, Secrétaire	Administration communale de Sandweiler 18, rue Principale L-5240 Sandweiler	Discussion autour de la mise en œuvre de la loi du 7 août 2023 relative au logement abordable et entrée en vigueur au 1er	Loi du 7 août 2023 relative au logement abordable RGD du 13 octobre



## Registre des entrevues des Ministres avec les Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)

Ministre	Date	Lieu	Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)	Adresse/Raison sociale/Numéro d'immatriculation	Position défendue	Projet(s) concerné(s)
			communal		octobre 2023 / Mise en œuvre du RENLA et du système de la nouvelle compensation public.	2023 relatif à la location de logements destinés à la location abordable RGD du 24 janvier 2024 relatif à la compensation de service public en matière de logements abordables destinés à la location. Loi du 30 juillet 2021 relative au Pacte Logement 2.0.
Claude MEISCH	02.07.2024	Ministère du Logement et de l'Aménagement du territoire	Laurent Zeimet, Bourgmestre; Josée Lorsché, Echevine; Gusty Graas, Echevin; Francois Picardel, Urbaniste; Luca Minelli, Conseiller Logement	Administration communale de Bettembourg 13, rue du Château L-3201 Bettembourg	Discussion autour de la mise en œuvre de la loi du 7 août 2023 relative au logement abordable et entrée en vigueur au 1er octobre 2023 / Mise en œuvre du RENLA et du système de la nouvelle compensation public.	Loi du 7 août 2023 relative au logement abordable RGD du 13 octobre 2023 relatif à la location de logements destinés à la location abordable RGD du 24 janvier 2024 relatif à la compensation de service public en matière de logements abordables destinés à la location. Loi du 30 juillet 2021 relative au Pacte Logement 2.0.
Claude MEISCH	27.06.2024	Ministère du	Guy Altmeisch, Bourgmestre;	Administration communale de	Discussion autour de la mise en	Loi du 7 août 2023



## Registre des entrevues des Ministres avec les Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)

Ministre	Date	Lieu	Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)	Adresse/Raison sociale/Numéro d'immatriculation	Position défendue	Projet(s) concerné(s)
		Logement et de l'Aménagement du territoire	Tom Ulveling, Echevin; Gérard Hartung, Echevin; Jean-François Leblond, Secrétaire-adjoint; Giorgio Ricciardelli, Conseiller logement; Charels Berrang, Service logement; Yann Duprel, Service logement	Differdange 40, avenue Charlotte L-4530 Differdange	œuvre de la loi du 7 août 2023 relative au logement abordable et entrée en vigueur au 1er octobre 2023 / Mise en œuvre du RENLA et du système de la nouvelle compensation public.	relative au logement abordable RGD du 13 octobre 2023 relatif à la location de logements destinés à la location abordable RGD du 24 janvier 2024 relatif à la compensation de service public en matière de logements abordables destinés à la location. Loi du 30 juillet 2021 relative au Pacte Logement 2.0.
Claude MEISCH	27.06.2024	Pétange	M. Halsdorf Jean Marie, bourgmestre M. Dias Martins André, échevin Madame Osmanovic Semira, architecte Madame Schreiner Nadine, fonctionnaire	Administration communale de Pétange, Place John F. Kennedy L-4760 Pétange	Retour et questions de compréhension touchant la mise en œuvre de la loi du 7 août 2023 relative au logement abordable et entrée en vigueur au 1er octobre 2023 / Mise en œuvre du RENLA et du système de la nouvelle compensation public.	Loi du 7 août 2023 relative au logement abordable RGD du 13 octobre 2023 relatif à la location de logements destinés à la location abordable RGD du 24 janvier 2024 relatif à la compensation de service public en matière de logements abordables destinés à la location.
Claude MEISCH	20.06.2024	Ministère du	Bob Steichen, Bourgmestre;	Administration communale Ville	Discussion autour de la mise en	Loi du 7 août 2023



## Registre des entrevues des Ministres avec les Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)

Ministre	Date	Lieu	Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)	Adresse/Raison sociale/Numéro d'immatriculation	Position défendue	Projet(s) concerné(s)
		Logement et de l'Aménagement du territoire	Jean-Paul Schaaf, échevin; Pascal Nicolay, échevin; Sacha Oberweis, service technique	d'Ettelbruck Place de l'Hôtel de Ville L-9087 Ettelbruck	œuvre de la loi du 7 août 2023 relative au logement abordable et entrée en vigueur au 1er octobre 2023 / Mise en œuvre du RENLA et du système de la nouvelle compensation public.	relative au logement abordable RGD du 13 octobre 2023 relatif à la location de logements destinés à la location abordable RGD du 24 janvier 2024 relatif à la compensation de service public en matière de logements abordables destinés à la location. Loi du 30 juillet 2021 relative au Pacte Logement 2.0.
Claude MEISCH	18.06.2024	Ministère du Logement et de l'Aménagement du territoire	Charel Weiler, Bourgmestre; José Lopes Goncalves, échevin; Paul Bonert, échevin; Serge Hagen; Bruno Diogo; René Liltz	Administration communale Ville de Diekirch 27, avenue de la Gare L-9233 Diekirch	Discussion autour de la mise en œuvre de la loi du 7 août 2023 relative au logement abordable et entrée en vigueur au 1er octobre 2023 / Mise en œuvre du RENLA et du système de la nouvelle compensation public.	Loi du 7 août 2023 relative au logement abordable RGD du 13 octobre 2023 relatif à la location de logements destinés à la location abordable RGD du 24 janvier 2024 relatif à la compensation de service public en matière de logements abordables destinés à la location. Loi du 30 juillet 2021 relative au Pacte



## Registre des entrevues des Ministres avec les Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)

Ministre	Date	Lieu	Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)	Adresse/Raison sociale/Numéro d'immatriculation	Position défendue	Projet(s) concerné(s)
						Logement 2.0.
Claude MEISCH	18.06.2024	Ministère du Logement et de l'Aménagement du territoire	Claude Gleis, Bourgmestre; Léa Schaeffer, échevin; Fran Kuffer, échevin; Paul Troes, secrétaire communal	Administration communale Erpeldange-sur-Sûre 21, Porte des Ardennes L-9145 Erpeldange-sur-Sûre	Discussion autour de la mise en œuvre de la loi du 7 août 2023 relative au logement abordable et entrée en vigueur au 1er octobre 2023 / Mise en œuvre du RENLA et du système de la nouvelle compensation public.	Loi du 7 août 2023 relative au logement abordable RGD du 13 octobre 2023 relatif à la location de logements destinés à la location abordable RGD du 24 janvier 2024 relatif à la compensation de service public en matière de logements abordables destinés à la location. Loi du 30 juillet 2021 relative au Pacte Logement 2.0.
Claude MEISCH	14.06.2024	Ministère du Logement et de l'Aménagement du territoire	Jeannot Fürpass, Bourgmestre; Marianne Baustert-Berens, échevin; Claude Clèmes, conseiller communal; Rizo Agovic et M. Arno Van Rijswijck, Volet Urbanismus a Pacte Logement; Lisa Bremer et M. Jasmin Babacic, Service Logement; Sabrina Raspado, Département « Bâtiment et Génie technique »; Carole Oth, secrétariat	Administration communale de Mondercange B.P. 50 L-3901 Mondercange	Discussion autour de la mise en œuvre de la loi du 7 août 2023 relative au logement abordable et entrée en vigueur au 1er octobre 2023 / Mise en œuvre du RENLA et du système de la nouvelle compensation public.	Loi du 7 août 2023 relative au logement abordable RGD du 13 octobre 2023 relatif à la location de logements destinés à la location abordable RGD du 24 janvier 2024 relatif à la compensation de service public en matière de logements abordables destinés à



## Registre des entrevues des Ministres avec les Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)

Ministre	Date	Lieu	Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)	Adresse/Raison sociale/Numéro d'immatriculation	Position défendue	Projet(s) concerné(s)
						la location. Loi du 30 juillet 2021 relative au Pacte Logement 2.0.
Claude MEISCH	11.06.2024	Rumelange	Henri Haine, Bourgmestre Elvedine Muhovic, 1. échevin Jimmy Skenderovic 2. échevin	Administration communale Ville de Rumelange, 2, place Grande-Duchesse Charlotte L-3710 Rumelange	Retour et questions de compréhension touchant la mise en œuvre de la loi du 7 août 2023 relative au logement abordable et entrée en vigueur au 1er octobre 2023/ Mise en œuvre du RENLA et du système de la nouvelle compensation public.	loi du 7 août 2023 relative au logement abordable RGD du 13 octobre 2023 relatif à la location de logements destinés à la location abordable RGD du 24 janvier 2024 relatif à la compensation de service public en matière de logements abordables destinés à la location. loi du 30 juillet 2021 relative au Pacte Logement 2.0.
Claude MEISCH	10.06.2024	Ministère du Logement et de l'Aménagement du territoire	Paul Weimerskirch, bourgmestre; Carlo Feiereisen, échevin; Marc Spautz, échevin, Rizo Agovic, échevin; Mandy Manternach, secrétaire communal; Pascal Reuland, chef du Service des travaux neufs et des infrastructures; Manuela Ferrari, chef du Service de l'urbanisme et du développement durable;	Administration communale de Schifflange 11, avenue de la Libération L-3801 Schifflange	Discussion autour de la mise en œuvre de la loi du 7 août 2023 relative au logement abordable et entrée en vigueur au 1er octobre 2023 / Mise en œuvre du RENLA et du système de la nouvelle compensation public.	Loi du 7 août 2023 relative au logement abordable RGD du 13 octobre 2023 relatif à la location de logements destinés à la location abordable RGD du 24 janvier 2024 relatif à la compensation de



## Registre des entrevues des Ministres avec les Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)

Ministre	Date	Lieu	Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)	Adresse/Raison sociale/Numéro d'immatriculation	Position défendue	Projet(s) concerné(s)
			Eric Schroeder, chef du Service logement			service public en matière de logements abordables destinés à la location Loi du 30 juillet 2021 relative au Pacte Logement 2.0.
Claude MEISCH	07.06.2024	Ministère du Logement et de l'Aménagement du territoire	Simone Asselborn-Bintz, Bourgmestre; Nathalie Morgenthaler, échevin; Steve Gierenz, échevin; Mike Lorang, échevin; Manon Greven, secrétaire communal; Fabio Vispi, Secrétariat communal; Nadine Dording, Service de l'Urbanisme et des Bâtisses; Corinne Campo, Service du Logement et du Patrimoine immobilier	Administration communale de Sanem B.P. 74 L-4401 Belvaux	Discussion autour de la mise en œuvre de la loi du 7 août 2023 relative au logement abordable et entrée en vigueur au 1er octobre 2023 / Mise en œuvre du RENLA et du système de la nouvelle compensation public.	Loi du 7 août 2023 relative au logement abordable RGD du 13 octobre 2023 relatif à la location de logements destinés à la location abordable RGD du 24 janvier 2024 relatif à la compensation de service public en matière de logements abordables destinés à la location. Loi du 30 juillet 2021 relative au Pacte Logement 2.0.
Claude MEISCH	17.05.2024	Ministère du Logement et de l'Aménagement du territoire	- Carole Weigel, Bourgmestre; - Chantal Kauffmann, Echevine; - Amel Cosic, Echevin; - Francine Hahn, Secrétaire communale; - Patty Koppes, responsable économie circulaire, - Sabrina Morn, responsable service	Administration communale de la Ville de Wiltz Hôtel de Ville L-9530 Wiltz	Discussion autour de la mise en œuvre de la loi du 7 août 2023 relative au logement abordable et entrée en vigueur au 1er octobre 2023/ Mise en œuvre du RENLA et du système de la nouvelle compensation public. Echange sur l'application de la	Loi du 7 août 2023 relative au logement abordable RGD du 13 octobre 2023 relatif à la location de logements destinés à la location abordable



## Registre des entrevues des Ministres avec les Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)

Ministre	Date	Lieu	Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)	Adresse/Raison sociale/Numéro d'immatriculation	Position défendue	Projet(s) concerné(s)
			technique; - Charlotte Origer, conseillère Pacte Logement; - Bob Wetzel, City Management		loi du 30 juillet 2021 relative au Pacte Logement 2.0. Projet FDL « Wunne mat der Wooltz »	RGD du 24 janvier 2024 relatif à la compensation de service public en matière de logements abordables destinés à la location Loi du 30 juillet 2021 relative au Pacte Logement 2.0.
Claude MEISCH	16.05.2024	Ministère du Logement et de l'Aménagement du territoire	Bastien SANTOS, responsable du département immobilier; Thomas MAGGIOLI, chef de projet immobilier; Philip MAUEL, administrateur-délégué du Kierchefong	Fonds de gestion des édifices religieux et autres biens relevant du culte catholique - Kierchefong B.P. 1908 L-1019 Luxembourg	Discussion autour de la mise en œuvre de la loi du 7 août 2023 relative au logement abordable et entrée en vigueur au 1er octobre 2023.	Loi du 7 août 2023 relative au logement abordable
Claude MEISCH	07.05.2024	Ministère du Logement et de l'Aménagement du territoire	- Dan Biancalana, Député-maire de la Ville de Dudelange; - René Manderscheid, Echevin de la Ville de Dudelange; - Catherine Mambourg, Architecte de la Ville; - Eva Gottschalk, Ingénieur diplômé-Urbaniste; - Laurent Krantz, Responsable Service Logement; - Pierre Glesener, Travaux neufs; - Lex Faber, Bureau d'urbanisme Zeyen Baumann	Administration communale de la Ville de Dudelange Place de l'Hôtel de Ville L-3590 Dudelange	Discussion autour de la mise en œuvre de la loi du 7 août 2023 relative au logement abordable et entrée en vigueur au 1er octobre 2023 / Mise en œuvre du RENLA et du système de la nouvelle compensation public.	Loi du 7 août 2023 relative au logement abordable RGD du 13 octobre 2023 relatif à la location de logements destinés à la location abordable RGD du 24 janvier 2024 relatif à la compensation de service public en matière de logements abordables destinés à la location
Claude MEISCH	02.05.2024	Ministère du Logement et de l'	Lydie Polfer; Corinne Cahen;	Administration communale de la Ville de Luxembourg	Discussion autour de la mise en œuvre de la loi du 7 août 2023	Loi du 7 août 2023 relative au logement



## Registre des entrevues des Ministres avec les Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)

Ministre	Date	Lieu	Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)	Adresse/Raison sociale/Numéro d'immatriculation	Position défendue	Projet(s) concerné(s)
		Aménagement du territoire	Sandra Mathes; Daisy Wagener; Shaaf Milani-Nia; Carole Pax; Anouck Speltz	Hôtel de Ville L-2090 Luxembourg	relative au logement abordable et entrée en vigueur au 1er octobre 2023/ Mise en œuvre du RENLA et du système de la nouvelle compensation public. Échange sur l'application de la loi du 30 juillet 2021 relative au Pacte Logement 2.0.	abordable Loi du 30 juillet 2021 relative au Pacte Logement 2.0.
Claude MEISCH	25.04.2024	Ministère du Logement et de l'Aménagement du territoire	Olivier Coekelberg, Managing Partner, Financial Services; David Syenave, Partner, EY Luxembourg M&A Real Estate	Ernst & Young S.A. 35 E Avenue John F. Kennedy L-1855 Luxembourg R.C.S. Luxembourg B47771	Discussions autour la problématique du logement au Luxembourg et des pistes comment promouvoir les mesures de relance en Europe.	/
Claude MEISCH	16.04.2024	Ministère du Logement et de l'Aménagement du territoire	Serge Hoffmann, Vice-Président; Claude Clèmes, Membre du comité; Jeff Ries, Service des biens; Rita Simoes, économiste auprès du Syvicol; Michel Reckinger, UEL; Jean-Paul Scheuren, CIGDL; Paul Nathan, CDM; Eric Lux, CIGDL; Roland Kuhn, CDM; Hendrik Kühne, CIGDL; Patrick Koehnen, FDA	Syvicol, Syndicat des villes et communes Luxembourgeoise 3, rue Guido Oppenheim L-2263 Luxembourg  UEL 7, rue Alcide de Gasperi L-1615 Luxembourg  Chambre des métiers 2, circuit de la Foire L-1347 Luxembourg  Chambre immobilière du Grand-Duché de Luxembourg 7,rue Alcide de Gasperi L-1615 Luxembourg	Les discussions concernent les mesures et propositions à entreprendre par le gouvernement luxembourgeois afin de relancer et redynamiser le secteur immobilier et la construction au Luxembourg. L'objectif étant notamment d'identifier des pistes pour la coopération avec le secteur privé pour la création de logements abordables.	Les possibilités offertes par la loi concernant le logement abordable, notamment les logements abordables salariés, ainsi que le cahier des charges du logement abordable ont été abordés.
Claude MEISCH	29.03.2024	Ministère du Logement et de l'Aménagement du	Hendrik Kühne; Paul Nathan; Jeff Burmeister	Chambre immobilière 7, rue Alcide de Gasperi L-1615 LUXEMBOURG	Dans le cadre de la réunion nationale logement il a été décidé de mettre en place un	/

## Registre des entrevues des Ministres avec les Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)

Ministre	Date	Lieu	Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)	Adresse/Raison sociale/Numéro d'immatriculation	Position défendue	Projet(s) concerné(s)
		territoire			groupe de travail pour définir une possible coopération PPP en vue de la création de logements abordables. Lors de cette réunion de travail bilatérale avec la chambre immobilière différents possibilités ont été discutées sur une possible forme de coopération.	
Claude MEISCH	28.03.2024	Ministère du Logement et de l'Aménagement du territoire	Raoul Schaaf (Coordinateur Plateforme Cohésion Sociale); Gilles Hempel (Coordinateur Groupe de travail Logement); Thomas Lentz (Secrétaire général); Dzoen Bebic (Chargée de mission Plateforme Cohésion Sociale et GT Logement)	FEDAS Luxembourg a.s.b.l. 4, rue Joseph Felten L-1508 HOWALD	Discussion autour de la mise en oeuvre de la loi du 7 août 2023 relative au logement abordable et entrée en vigueur au 1er octobre 2023.	- Loi du 7 août 2023 relative au logement abordable - Loi du 8 avril 2018 sur les marchés publics
Claude MEISCH	22.03.2024	Ministère du Logement et de l'Aménagement du territoire	Khadidja CHAIB DRAA, membre; Eve-Lynn BECKIUS, membre; Nico THEISEN, membre; Nathalie REULAND, administratrice; Gary DIDERICH, trésorier	Life a.s.b.l. Association sans but lucratif 42-44, rue de Hollerich L-1740 LUXEMBOURG	Le ministre a souhaité s'échanger avec les acteurs actifs dans le domaine du logement abordable pour avoir leur retour sur l'application assez récente de loi relative au logement abordable d'août 2023, e.a. la mise en oeuvre du système de la nouvelle compensation de service public.	Loi du 7 août 2023 relative au logement abordable
Claude MEISCH	22.03.2024	Ministère du Logement et de l'Aménagement du territoire	Marie-Josée Jacobs, Présidente; Marc Crochet, Directeur général; Carole Reckinger, responsable plaidoyer politique	Caritas Luxembourg 29, rue Michel Welter L-2730 Luxembourg	Le ministre a souhaité s'échanger avec les acteurs actifs dans le domaine du logement abordable pour avoir leur retour sur l'application	Loi du 7 août 2023 relative au logement abordable



## Registre des entrevues des Ministres avec les Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)

Ministre	Date	Lieu	Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)	Adresse/Raison sociale/Numéro d'immatriculation	Position défendue	Projet(s) concerné(s)
					assez récente de loi relative au logement abordable d'août 2023, e.a. la mise en oeuvre du système de la nouvelle compensation de service public.	
Claude MEISCH	15.03.2024	Ministère du Logement et de l'Aménagement du territoire	Michel Simonis, Directeur général de la Croix-Rouge luxembourgeoise; Nadine Conrardy, Directrice du Département Action et Santé sociales de la Croix-Rouge luxembourgeoise; Sven Dhamen, Chargé de direction services généraux de la Croix-Rouge luxembourgeoise	Croix-Rouge luxembourgeoise 44, bd Joseph II L-1840 LUXEMBOURG	Le ministre a souhaité s'échanger avec les acteurs actifs dans le domaine du logement abordable pour avoir leur retour sur l'application assez récente de loi relative au logement abordable d'août 2023, e.a. la mise en oeuvre du système de la nouvelle compensation de service public.	Loi du 7 août 2023 relative au logement abordable
Claude MEISCH	11.03.2024	Ministère du Logement et de l'Aménagement du territoire	Jean-Michel Campanella, Président; Fabio Spirinelli, membre; Aldina Ganeto, membre; Sofia Fernandes, membre	Association de défense des locataires de Luxembourg a.s.b.l.	Le ministre a souhaité s'échanger avec les acteurs actifs dans le domaine du logement abordable pour avoir leur retour sur l'application assez récente de loi relative au logement abordable d'août 2023, e.a. la mise en oeuvre du système de la nouvelle compensation de service public.	Loi du 7 août 2023 relative au logement abordable
Claude MEISCH	11.03.2024	Ministère du Logement et de l'Aménagement du territoire	Maître Martine Schaeffer, Président Chambre des notaires; Maître Marc Loesch; Maître Claude Schmartz; Madame Stéphanie Mathis, Juriste	Chambre des notaires du Grand-Duché de Luxembourg 53, bd Joseph II L-1840 LUXEMBOURG	La Chambre des notaires souhaite raccourcir les délais et simplifier les procédures en matière de droit de préemption. La Chambre des notaires relève que les dispositions relatives à la vefa devraient être revues. La Chambre des notaires	PL 8216 relative au droit de préemption en faveur de la promotion de l'habitat



## Registre des entrevues des Ministres avec les Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)

Ministre	Date	Lieu	Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)	Adresse/Raison sociale/Numéro d'immatriculation	Position défendue	Projet(s) concerné(s)
					recommande de ne pas mélanger les dispositions relatives à l'emphytéose et celles relatives au droit de superficie. La Chambre des notaires fait état d'éventuels abus concernant les dispositions du bëllegen Akt.	
Claude MEISCH	01.03.2024	Ministère du Logement et de l'Aménagement du territoire	Patrick Bousch, Président du conseil d'administration; Petra Bowen, Membre du conseil d'administration; Gilles Hempel, Directeur; Tom Milles, Directeur adjoint	Fondation pour l'accès au logement Association sans but lucratif 202b, rue de Hamm L-1713 LUXEMBOURG	Le ministre a souhaité s'échanger avec les acteurs actifs dans le domaine du logement abordable pour avoir leur retour sur l'application assez récente de loi relative au logement abordable d'août 2023, e.a. la mise en oeuvre du système de la nouvelle compensation de service public.	Loi du 7 août 2023 relative au logement abordable
Claude MEISCH	23.02.2024	Ministère du Logement et de l'Aménagement du territoire	Roland Fürpass, coordinateur de projets; Edmond Ries, curé doyen; Myriam Tomasini, BGL; Efrain Fernandez, Sopiconcept s.à r.l.	Syndicat des Fabriques d'église du Luxembourg a.s.b.l. 15, am Duerf L-7651 Heffingen	Les représentants ont soulevé les difficultés découlant de la loi du 7 août 2023 relative au logement abordable, à savoir : problème de devoir recourir à des marchés publics pour la réalisation des projets de logements abordables conventionnés, absence de budget prévu par le ministère pour les frais de planification. Concernant le RGD du 24 janvier 2024 relatif à la compensation de service public	- RGD du 24 janvier 2024 relatif à la compensation de service public en matière de logements abordables destinés à la location - Loi sur les marchés publics



## Registre des entrevues des Ministres avec les Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)

Ministre	Date	Lieu	Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)	Adresse/Raison sociale/Numéro d'immatriculation	Position défendue	Projet(s) concerné(s)
					en matière de logements abordables destinés à la location les représentants ont indiqué que les forfaits et montants perçus pourraient ne pas être suffisants pour couvrir leurs frais.	
Claude MEISCH	09.02.2024	Ministère du Logement et de l'Aménagement du territoire	Frédéric Muller, Président; Erika Hissette, Chargée de direction; Marcel De Rocco, Vice-Président; Robert Wilden, Secrétaire	Ennerdaach a.s.b.l. 23. Avenue Charlotte L-4530 Differdange R.C.S. Luxembourg : F 3710	Le ministre a souhaité s'échanger avec les acteurs actifs dans le domaine du logement abordable pour avoir leur retour sur l'application assez récente de loi relative au logement abordable d'août 2023, e.a. la mise en oeuvre du système de la nouvelle compensation de service public. Les participants ont mis en évidence la difficulté de ne plus pouvoir appliquer des contrats à durée déterminée pour la location des logements dédiés.	Loi du 7 août 2023 relative au logement abordable
Claude MEISCH	29.01.2024	Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse	Jean-Michel Campanella, Président; Fabio Spirinelli, Membre	Association de défense des locataires de Luxembourg, association sans but lucratif	Les discussions ont concerné les mesures et propositions à entreprendre par le gouvernement afin de relancer et redynamiser le secteur immobilier et la construction au Luxembourg.	Divers projets de lois et lois ont été abordés.
Claude MEISCH	23.01.2024	Ministère du Logement et de l'Aménagement du territoire	Jean-Paul Scheuren, Président; Paulo Madureira Vice-Président; Sandra Silva, Vice-Présidente; Hendrik Kühne, Directeur;	Fédération, association sans but lucratif, F005609 7, rue Alcide de Gasperi L-1615 LUXEMBOURG	Les discussions ont concerné les mesures et propositions à entreprendre par le gouvernement afin de relancer	Divers projets de lois et lois ont été abordés.

## Registre des entrevues des Ministres avec les Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)

Ministre	Date	Lieu	Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)	Adresse/Raison sociale/Numéro d'immatriculation	Position défendue	Projet(s) concerné(s)
			Eric Lux, Administrateur de la Section des Développeurs; Marco Sgreccia, Administrateur de la Section des développeurs; Max Didier, Administrateur de la Section des Développeurs		et redynamiser le secteur immobilier et la construction au Luxembourg.	
Claude MEISCH	23.01.2024	Ministère du Logement et de l'Aménagement du territoire	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Marc CROCHET - Vice-Président de la FEDAS;</li> <li>• Raoul SCHAAF - Administrateur de la FEDAS et Coordinateur de la Plateforme Cohésion Sociale;</li> <li>• Gilles HEMPEL- Administrateur de la FEDAS et Coordinateur du Groupe de Travail Logement;</li> <li>• Thomas LENTZ - Secrétaire Général de la FEDAS;</li> <li>• Dzoen BEBIC - Chargée de mission de la Plateforme Cohésion Sociale et du Groupe de Travail Logement</li> </ul>	Fédération des acteurs du secteur social au Luxembourg, organisme à visée sociétale agissant en tant que fédération patronale multiprofessionnelle.	Les discussions ont concerné les mesures et propositions à entreprendre par le gouvernement afin de relancer et redynamiser le secteur immobilier et la construction au Luxembourg.	Divers projets de lois et lois ont été abordés.
Claude MEISCH	18.01.2024	Ministère du Logement et de l'Aménagement du territoire	Michelle FRIEDERICI, Présidente; Patrick NOSBUSCH, Vice-Président; Mike DUSSELDORF; Jacques SEYWERT; Corinne STEPHANY; Jean-Claude WELTER; Steve WEYLAND, membres du Conseil de l'Ordre; Pierre HURT, Directeur OAI	L'Ordre des architectes et des ingénieurs conseils est un ordre légal, instauré par la loi du 13 décembre 1989 portant organisation des professions d'architecte et d'ingénieur conseil.	Les discussions ont concerné les mesures et propositions à entreprendre par le gouvernement afin de relancer et redynamiser le secteur immobilier et la construction au Luxembourg.	Divers projets de lois et lois ont été abordés.
Claude MEISCH	11.01.2024	Ministère du Logement et de l'Aménagement du territoire	Emile Eicher, Président; Lydie Polfer; Guy Altmeisch; Dan Biancalana;	Syvicol, Syndicat des Villes & Communes Luxembourgeoises, 3, rue Guido Oppenheim L-2263 LUXEMBOURG	Les discussions ont concerné les mesures et propositions à entreprendre par le gouvernement afin de relancer	Divers projets de lois et lois ont été abordés.



## Registre des entrevues des Ministres avec les Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)

Ministre	Date	Lieu	Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)	Adresse/Raison sociale/Numéro d'immatriculation	Position défendue	Projet(s) concerné(s)
			Serge Hoffmann; Guy Wester (Membres du Bureau); Johanne Fallecker, Attachée; Gérard Koob, Directeur; Rita Simoes, Attachée Stagiaire Syvicol		et redynamiser le secteur immobilier et la construction au Luxembourg.	
Claude MEISCH	09.01.2024	Ministère du Logement et de l'Aménagement du territoire	Tom Wirion, Directeur général, Chambre des métiers; Paul Nathan, Vice-président, Chambre des métiers; Alexandre Kieffer, génie technique du bâtiment, Chambre des métiers; Norry Dondelinger, Directeur Affaires économiques, Chambre des métiers	Chambre des métiers	Les discussions ont concerné les mesures et propositions à entreprendre par le gouvernement afin de relancer et redynamiser le secteur immobilier et la construction au Luxembourg.	Divers projets de lois et lois ont été abordés.

## Registre des entrevues des Ministres avec les Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)

Ministre	Date	Lieu	Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)	Adresse/Raison sociale/Numéro d'immatriculation	Position défendue	Projet(s) concerné(s)
<b>Ministère de l'Économie</b>						
<b>Économie</b>						
Lex DELLES	24.06.2024	Ministère de l'Économie	Tom Baumert, Directeur Luxembourg Confédération; Theodore Biewer, Luxembourg Confédération; Georges Zahlenm, Membre du bureau de Luxembourg Confédération	Luxembourg Confederation 7, rue Alcide de Gasperi L-1615 Luxembourg RCS: F5163	La Luxembourg Confederation fait remarquer que le champ d'application du projet de loi 8399 (Centrale national d'achat logistique), est trop large, surtout si tous les aspects abordés dans le texte sont mis en place. Ceci se fera aux dépens du secteur privé établi entre autres dans les secteurs du transport, du pharmaceutique, du para-pharmaceutique et de la sécurité. La Luxembourg Confederation met en avant que si un nouvel acteur puissant sera mis en place par la main publique, qu'en fin de compte la résilience du secteur qui a pu bien fonctionner durant la pandémie sera certainement moins grande lors d'une crise potentielle future.	Projet de loi 8399 (Centrale national d'achat logistique)
Lex DELLES	20.06.2024	Ministère de l'Économie	Georges Rassel, président; Alex Schumann, vice-président; René Winkin, directeur; Gaston Trauffer; Georges Santer	FEDIL 7, rue Alcide de Gasperi L-1013 Kirchberg RCS F6043	- Les représentants de la FEDIL ont voulu faire le point sur l'application des nouvelles dispositions législatives en matière de crédit d'impôt appliquées aux projets de digitalisation et de	- Loi du 4 décembre 1967 concernant l'impôt sur le revenu - art 152bis - Législation nationale et cadre européen en matière de subsides et



## Registre des entrevues des Ministres avec les Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)

Ministre	Date	Lieu	Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)	Adresse/Raison sociale/Numéro d'immatriculation	Position défendue	Projet(s) concerné(s)
					<p>transformation. Ils ont insisté sur l'importance d'une gestion dans les délais tout en limitant l'effort administratif pour établir les dossiers de demande.</p> <p>- Les représentants de la FEDIL ont esquissé les coûts potentiels que les entreprises industrielles devront intégrer dans le cadre d'une décarbonisation des lignes de production, que ce soit par le biais d'une électrification des processus ou de l'usage de l'hydrogène. Ils ont demandé le support du gouvernement afin d'intervenir par le biais d'aides d'Etat afin de réduire les coûts et ainsi amener les entreprises à mettre ces projets de décarbonisation en œuvre, notamment à travers les nouvelles mesures prévues par le projet de loi ayant pour objet le renouvellement du régime d'aides à la protection de l'environnement et le climat.</p> <p>- Les représentants de la FEDIL ont suggéré d'abandonner le recours au mécanisme de compensation dans le cadre du financement des énergies</p>	aides d'Etat aux entreprises



## Registre des entrevues des Ministres avec les Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)

Ministre	Date	Lieu	Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)	Adresse/Raison sociale/Numéro d'immatriculation	Position défendue	Projet(s) concerné(s)
					renouvelables au profit d'une taxe.	
Lex DELLES	17.06.2024	Ministère de la Mobilité et Travaux publics, 4 place de l'Europe L-1499 Luxembourg	Carlo Thelen, Président du Cluster for Logistics; Mario Treinen, Vice-Président du Cluster for Logistics; Daniel Kohl, Directeur du Cluster for Logistics	Cluster for Logistics a.s.b.l. 7 rue Alcide de Gasperi L- 2981 Luxembourg RCS: F7921	<p>Le Custer for Logistics a exposé sa vue générale sur la situation du secteur de la logistique et les contraintes rencontrées par les acteurs. Il a sommairement présenté des pistes de réflexion pour les différents modes de transports et plateformes afférentes visant à rendre le Luxembourg plus compétitif pour les entreprises de logistique.</p> <p>Dans ce contexte, il a défendu comme position :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Il est dommage que les entreprises logistiques soient exclues du champ d'application du régime actuel d'aides en faveur des petites et moyennes entreprises. Il serait opportun d'y remédier lors d'une prochaine révision de la loi modifiée du 9 août 2018.</li><li>- Le secteur logistique a besoin de terrains afin de développer davantage ses activités. Quelles sont les disponibilités de l'Etat à l'avenir dans ses zones d'activités économiques ?</li></ul>	Loi modifiée du 9 août 2018 relative à un régime d'aides en faveur des petites et moyennes entreprises



## Registre des entrevues des Ministres avec les Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)

Ministre	Date	Lieu	Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)	Adresse/Raison sociale/Numéro d'immatriculation	Position défendue	Projet(s) concerné(s)
					- Est-ce que les règles en matière de camions autorisés à la circulation routière peuvent être optimisées ? Est-ce que les règles en matière d'affiliation à la sécurité sociale pour les conducteurs de camion peuvent être améliorées ?	
Lex DELLES	23.04.2024	Ministère de l'Économie	Gerry Wagner; Dominique Roger; Andréas Cremer; Thierry Beffort; Philippe Mersch; Marc Devillet; Benji Kontz; Frank Lentz	House of Automobile 2, Circuit de la Foire Internationale L-1022 Luxembourg F11852	- Sécuriser le marché des voitures de sociétés par le maintien des taux de l'avantage en nature actuels, surtout pour les voitures thermiques, et de la TVA sur les loyers - Garder les primes pour l'acquisition d'un BEV neuf à un niveau significatif - Instaurer des primes pour des véhicules électriques d'occasion (mesure sociale) - Réintroduire temporairement une prime à l'achat des Plug-in hybrides - Révision des primes pour les quadricycles - Faciliter l'installation de bornes de charge privées et le développement du réseau de Fast Charging - Conserver les primes pour l'installation de bornes privées - Mesures sociales en complément des primes actuelles	Règlement grand-ducal du 12 mai 2022 modifiant le règlement grand-ducal modifié du 23 décembre 2016 portant exécution de l'article 104, alinéa 3 de la loi modifiée du 4 décembre 1967 concernant l'impôt sur le revenu.



## Registre des entrevues des Ministres avec les Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)

Ministre	Date	Lieu	Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)	Adresse/Raison sociale/Numéro d'immatriculation	Position défendue	Projet(s) concerné(s)
Lex DELLES	27.02.2024	4 Place de l'Europe L-1499 Luxembourg	Alain Fürpass; Steve Schneiders	SUDenergie S.A. RCS: B5248 150 rue J.-P. Michels L- 4243 Esch/Alzette	Suite aux différents reportages et articles parus dans la presse luxembourgeoise au sujet des contributions étatiques visant à limiter la hausse des prix de l'énergie, SUDenergie a sollicité une entrevue auprès du ministre Lex DELLES afin de pouvoir lui exposer son point de vue. La discussion portait de l'évolution des prix sur le marché de l'énergie, d'une projection sur l'évolution des prix de vente de SUDenergie, et d'une éventuelle continuation de la contribution étatique.	Loi du 21 juillet 2023 portant prolongation de certaines contributions étatiques visant à limiter la hausse des prix de l'énergie
Lex DELLES	26.02.2024	4 Place de l'Europe L-1499 Luxembourg	M. René Winkin, Directeur, FEDIL; M. Gaston Trauffer, responsable politique industrielle, FEDIL	FEDIL - The Voice of Luxembourg's Industry 7 rue Alcide de Gasperi L-1615 Luxembourg RCS: F6043	<ol style="list-style-type: none"><li>1. Impact des coûts de l'énergie et du manque du level playing field EU/global</li><li>2. Réforme EU du marché de l'électricité : Quelles sont les implications pour l'industrie ?</li><li>3. Approvisionnements en électricité - alternatives visant à mitiger le risque d'une flambée des coûts (dialogue avec les pays voisins, Itppa, autoproduction)</li><li>4. Réforme de la répartition des coûts du réseau électrique et des modèles de tarification</li><li>5. Accord volontaire et réforme des taxes de redevance sur</li></ol>	- Loi modifiée du 1er août 2007 relative à l'organisation du marché de l'électricité - Loi du 15 juillet 2022 visant à mettre en place un régime d'aides aux entreprises particulièrement touchées par la hausse des prix de l'énergie causée par l'agression de la Russie contre l'Ukraine - Loi du 21 juillet 2023



## Registre des entrevues des Ministres avec les Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)

Ministre	Date	Lieu	Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)	Adresse/Raison sociale/Numéro d'immatriculation	Position défendue	Projet(s) concerné(s)
					<p>l'énergie</p> <p>6. Trajectoire de décarbonisation dans les activités Intensives en énergie (étude pour le HCDI, cadre d'aides d'Etat TCTF, stratégie hydrogène,...)</p> <p>7. Introduction du Carbon Border Adjustment sans solution pour l'export (2026)</p> <p>8. Sécurité d'approvisionnement (délestage dans l'industrie).</p>	<p>portant prolongation de certaines contributions étatiques visant à limiter la hausse des prix de l'énergie</p> <p>- APL relatif à l'établissement de réseaux de transport d'hydrogène.</p>
Lex DELLES	06.02.2024	Ministère de l'Économie	Fabrice Maire, Président du Cluster Maritime Luxembourgeois; David Luty, Vice-Président; Michel Cigrang, Vice-Président; Axelle Salvage, Cluster Manager	Cluster Maritime Luxembourgeois asbl 14, rue Erasme L-1468 Kirchberg RCS:F7644	<p>Les représentants du Cluster Maritime ont notamment soutenu l'importance :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- de simplifier la procédure d'enregistrement des navires.</li><li>- de la mise en oeuvre de certaines propositions du Cluster maritime (utilisation de la langue anglaise pour les actes et bordereaux d'inscription, possibilité d'utiliser un fiduciaire ou d'inscrire une hypothèque de flotte).</li><li>- pour le secteur maritime de rester compétitif notamment au niveau du crédit d'impôt et au niveau des incitants pour promouvoir le green shipping.</li></ul>	<p>- Loi du 9 novembre 1990 ayant pour objet la création d'un registre public maritime luxembourgeois</p> <p>- Projet de loi 7329 portant modification loi 9 novembre 1990</p> <p>- Loi modifiée du 4 décembre 1967 concernant l'imôt sur le revenu et son art. 32bis</p>
Lex DELLES	05.02.2024	Ministère de l'Économie	Fernand Heinisch, Président de l'ULAV; Elisabeth Cruz, Fédération Manager de l'ULAV;	ULAV 7, rue Alcide de Gasperi L-1615 Luxembourg	L'Union Luxembourgeoise des Agences de Voyages (ULAV) fait valoir le risque financier	Proposition de directive du Parlement européen et du



## Registre des entrevues des Ministres avec les Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)

Ministre	Date	Lieu	Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)	Adresse/Raison sociale/Numéro d'immatriculation	Position défendue	Projet(s) concerné(s)
			Tom Baumert, Directeur de Luxembourg Confédération; Théodore Biewer, Chief of Staff de Luxembourg Confédération	RCS : F5868  Luxembourg Confédération 7, Rue Alcide de Gasperi L-1615 Luxembourg RCS : F5163	pour les touroopérateurs luxembourgeois du projet de plafonnement des acomptes de forfait à 25%. L'ULAV demande dans quelle mesure un fonds de secours tel qu'indiqué dans le projet de réforme de la directive, serait envisageable.	Conseil modifiant la directive (UE) 2015/2302 afin de renforcer l'efficacité de la protection des voyageurs et de simplifier et clarifier certains aspects de la directive.
Lex DELLES	31.01.2024	4 Place de l'Europe L-1499 Luxembourg	Michelle FRIEDERICI, Présidente OAI; Patrick NOSBUSCH, Vice-Président OAI; Pierre HURT, Directeur OAI; Me Dominique BORNERT, conseiller juridique OAI	Ordre des Architectes et des Ingénieurs-Conseils (OAI)	- Accroissement de l'efficacité énergétique : Amélioration de la performance énergétique des bâtiments - Approche transversale en matière de politique énergétique ; préparation du secteur de la construction à la transposition de la nouvelle directive européenne, feuille de route construction bas carbone, promotion des matériaux biosourcés ; Cf. les études effectuées par l'OAI et encore en cours pour le compte du Ministère	- Loi modifiée du 05 août 1993 concernant l'utilisation rationnelle de l'énergie - Règlement grand-ducal modifié du 9 juin 2021 concernant la performance énergétique des bâtiments, et notamment ses annexes I et II
Lex DELLES	30.01.2024	Ministère de l'Économie	Michelle Friederici, Présidente OAI; Patrick Nosbusch, Vice-Président OAI; Pierre Hurt, Directeur OAI; Me Dominique Bonnert, Conseil juridique OAI	OAI 6, bd Grande-Duchesse Charlotte L-1330 Luxembourg	L'OAI défend la position que certaines spécialités d'ingénieurs reçoivent plus d'autorisations d'établissement en tant qu'ingénieur. Ceci rend leur enregistrement à l'OAI impossible. Ceci est le résultat de la loi du	Loi modifiée du 2 septembre 2011 réglementant l'accès aux professions d'artisan, de commerçant, de fabricant et de certaines professions

## Registre des entrevues des Ministres avec les Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)

Ministre	Date	Lieu	Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)	Adresse/Raison sociale/Numéro d'immatriculation	Position défendue	Projet(s) concerné(s)
					26 juillet 2023 portant modification de la loi du 2 septembre 2011 réglementant l'accès aux professions d'artisan, de commerçant, de fabricant et de certaines professions libérales. L'OAI demande à ce que le gouvernement remédie à cette situation.	libérales.
Lex DELLES	29.01.2024	Ministère de l'Économie	Nora Back; Stefano Araujo; David Angel; Pitt Bach; Jean-Luc De Matteis; Frédéric Krier	OGBL 60, bd J.F.Kennedy L-4002 Esch-sur-Alzette	L'OGBL s'est prononcé contre la libéralisation des heures de fermetures dans le commerce et propose que toute exception par rapport au cadre légal fasse l'objet de négociations avec les syndicats dans le cadre de conventions collectives ou d'accords interprofessionnels.	Loi du 21 juillet 2012 modifiant la loi modifiée du 19 juin 1995 réglant la fermeture des magasins de détail dans le commerce et l'artisanat
Lex DELLES	23.01.2024	Ministère du Logement et de l'Aménagement du territoire	Jean-Paul Scheuren, Président; Paulo Madureira Vice-Président; Sandra Silva, Vice-Présidente; Hendrik Kühne, Directeur; Eric Lux, Administrateur de la Section des Développeurs; Marco Sgreccia, Administrateur de la Section des développeurs; Max Didier, Administrateur de la Section des Développeurs	Fédération, association sans but lucratif, F005609 7, rue Alcide de Gasperi L-1615 LUXEMBOURG	Les discussions ont concerné les mesures et propositions à entreprendre par le gouvernement afin de relancer et redynamiser le secteur immobilier et la construction au Luxembourg.	Divers projets de lois et lois ont été abordés.
Lex DELLES	18.01.2024	Ministère du Logement et de l'Aménagement du territoire	Michelle FRIEDERICI, Présidente; Patrick NOSBUSCH, Vice-Président; Mike DUSSELDORF; Jacques SEYWERT;	L'Ordre des architectes et des ingénieurs conseils est un ordre légal, instauré par la loi du 13 décembre 1989 portant	Les discussions ont concerné les mesures et propositions à entreprendre par le gouvernement afin de relancer	Divers projets de lois et lois ont été abordés.



## Registre des entrevues des Ministres avec les Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)

Ministre	Date	Lieu	Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)	Adresse/Raison sociale/Numéro d'immatriculation	Position défendue	Projet(s) concerné(s)
			Corinne STEPHANY; Jean-Claude WELTER; Steve WEYLAND, membres du Conseil de l'Ordre; Pierre HURT, Directeur OAI	organisation des professions d'architecte et d'ingénieur conseil.	et redynamiser le secteur immobilier et la construction au Luxembourg.	
Lex DELLES	11.01.2024	Ministère du Logement et de l'Aménagement du territoire	Emile Eicher, Président; Lydie Polfer; Guy Altmeisch; Dan Biancalana; Serge Hoffmann; Guy Wester (Membres du Bureau); Johanne Fallecker, Attachée; Gérard Koob, Directeur; Rita Simoes, Attachée Stagiaire Syvicol	Syvicol, Syndicat des Villes & Communes Luxembourgeoises, 3, rue Guido Oppenheim L-2263 LUXEMBOURG	Les discussions ont concerné les mesures et propositions à entreprendre par le gouvernement afin de relancer et redynamiser le secteur immobilier et la construction au Luxembourg.	Divers projets de lois et lois ont été abordés.
Lex DELLES	09.01.2024	Ministère du Logement et de l'Aménagement du territoire	Tom Wirion, Directeur général, Chambre des métiers; Paul Nathan, Vice-président, Chambre des métiers; Alexandre Kieffer, génie technique du bâtiment, Chambre des métiers; Norry Dondelinger, Directeur Affaires économiques, Chambre des métiers	Chambre des métiers	Les discussions ont concerné les mesures et propositions à entreprendre par le gouvernement afin de relancer et redynamiser le secteur immobilier et la construction au Luxembourg.	Divers projets de lois et lois ont été abordés.
<b>Énergie</b>						
Lex DELLES	20.12.2023	4 Place de l'Europe L-1499 Luxembourg	Biogasvereinigung a.s.b.l. : M. Pol Wagner, M. Severin Boonen, M. Michel Miny, M. Luc Watgen, M. Jean Pierre Nau, Mme Fabienne Thommes, M. Jean Claude Berscheid, Mme Marie Anne Faber, Mme Khadidja CHAIB DRAA, M. P. Delfosse. Biogas un der Atert S.C. : M. Christian Hahn	Biogas Vereinigung a.s.b.l. RSC; F6516 6 rue Eugène Reiser L- 9175 Niederfeulen  Biogas un der Atert S.C. RSC: B94288 34 rue de Reichelange L- 8505 Rédange/Attert	Echange avec les acteurs de la filière biogaz au Luxembourg sur : • L'approbation des nouveaux tarifs biogaz par la Commission européenne • Le renouvellement des centrales existantes et l'actualisation des autorisations	• Règlement grand-ducal modifié du 15 décembre 2011 relatif à la production, la rémunération et la commercialisation de biogaz • Règlement grand-ducal modifié du 1er



## Registre des entrevues des Ministres avec les Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)

Ministre	Date	Lieu	Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)	Adresse/Raison sociale/Numéro d'immatriculation	Position défendue	Projet(s) concerné(s)
			Syndicat Intercommunal Minett-Kompost: M. Jerry Clement Energie-Weis S.C. : M. Romain Weis, M. Gil Weis, M. Tom Claude, M. Fabrice Meyers	Syndicat Intercommunal Minett-Kompost RSC : J125 1 beim Plateweier L- 4149 Mondercange  Energie-Weis S.C. RSC: B138337 2 Uewerkoulbicherstrooss L- 8526 Colpach-Bas	d'exploitation pour réduire les émissions et augmenter la sécurité sur les centrales • Modification réglementaires envisagées au niveau de la prime de marché, prime de chaleur et investissements précoces • Prochaines étapes dans le cadre de la formation des producteurs • Modification du programme d'activité pour 2024 dans le cadre de la convention	août 2014 relatif à la production d'électricité basée sur les sources d'énergie renouvelables
Lex DELLES	05.12.2023	Ministère de l'Economie 19-21 bd. Royal - L- 2449 Luxembourg	Sudstrom s.à.r.l. & S.e.c.s: Torsten Schockmel, CAO&CFO et Jeff Paulus CIO&CTO; Electris: M Pete Hoffmann et M. Martin Wienands; Energy Revolt s.c.: M. Paul Kauten et Mme Sabrina Dos Santos; Enovos: M. Erik von Scholz, CEO et M. Claude Simon, Head of BU Ernergy Sales Luxembourg; SUDenergie s.a: M. Alain Furpass, Directeur et M. Steve Schneiders	SUDSTROUM sàrl&Co. s.e.c.s : 11 rue de Luxembourg L- 4220 Esch-Alzette / RCS : B130294 HOFFMANN Frères Energie et Bois sàrl (Electris) : 25 rue Grande-Duchesse Charlotte L-7520 Mersch, RCS : B247356 ENERGY REVOLT s.c.: 6, Jos. Seyierstrooss L- 8522 Beckerich, RCS:B195528 ENOVOS LUXEMBOURG S.A. : 2, Domaine du Schiassgoard L-4327 Esch-Alzette / RCS: B 44683 SUDenergie S.A. : 150, rue Jean-Pierre Michels L-4243 Esch-sur-Alzette / RCS : B5248	Echange fournisseurs secteur électricité autour de la loi sur le marché de l'électricité.	Loi modifiée du 01 août 2007 relative à l'organisation du marché de l'électricité
Lex DELLES	27.11.2023	4 Place de l'Europe L-1499	Romain Hoffmann (président du GEML);	Groupement Energies Mobilité Luxembourg (GEML) a.s.b.l.	1. Fixation d'un autre taux de biocarburants	1. Projet de loi modifiant la loi



## Registre des entrevues des Ministres avec les Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)

Ministre	Date	Lieu	Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)	Adresse/Raison sociale/Numéro d'immatriculation	Position défendue	Projet(s) concerné(s)
		Luxembourg	Patrick Schnell (vice-président du GEML); Jean-Marc Zahlen (secrétaire général du GEML)	7, rue Alcide de Gasperi, Luxembourg-Kirchberg B.P. 1304 L-1013 Luxembourg R.C.S. F5260	2. Réduction du rayon d'approvisionnement prévu dans un avant-projet de loi	modifiée du 10 février 2015 relative à l'organisation du marché de produits pétroliers. 2. Loi modifiée du 17 décembre 2010 fixant les droits d'accise et taxes assimilées sur les produits énergétiques, l'électricité, les produits de tabacs manufacturés, l'alcool et les boissons alcooliques
<b>Petites et moyennes entreprises</b>						
Lex DELLES	13.11.2024	Ministère de l'Economie	LCGB : - Monsieur Patrick DURY, Président national du LCGB - Monsieur Francis LOMEL, Secrétaire général - Monsieur Christophe KNEBELER, Secrétaire général adjoint - Monsieur Robert FORNIERI, Secrétaire général adjoint - Monsieur Tiago AFONSO, Secrétaire syndical - Monsieur Bento PIRES, Assistant syndical - Monsieur Jean-Pierre NICOLAS, Président de la délégation Delhaize / Président de la fédération LCGB-	LGCB - 11, rue du Commerce, L-1012 Luxembourg OGBL - 60, bd J.F.Kennedy L-4002 Esch-sur-Alzette	Dans le cadre d'un premier échange sur l'adaptation des heures d'ouverture du commerce de détail, comme prévu dans l'accord de coalition 2023-2028, les syndicats réclament un cadre général strict pour encadrer les heures d'ouverture, tout en permettant des dérogations négociées entre partenaires sociaux au moyen d'une convention collective. Par ailleurs, les syndicats estiment que les discussions sur les heures d'ouverture sont étroitement liées	Loi modifiée du 19 juin 1995 réglant la fermeture des magasins de détail dans le commerce et l'artisanat



## Registre des entrevues des Ministres avec les Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)

Ministre	Date	Lieu	Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)	Adresse/Raison sociale/Numéro d'immatriculation	Position défendue	Projet(s) concerné(s)
			Services et Commerce - Monsieur Miguel ANTUNES PEREIRA, Président de la délégation Rinnen Construction / Président de la fédération LCGB-Construction et Artisanat  OGBL : - Madame Nora BACK, Présidente OGBL - Monsieur David ANGEL, Membre du Bureau exécutif - Monsieur Jean-Luc DE MATTEIS, Membre du Bureau exécutif		aux questions du temps de travail des salariés.	
Lex DELLES	23.10.2024	Ministère de l'Economie	Marc Gross Directeur Affaires publiques & Analyses Tom Wirion Directeur général Tom Oberweis Président Alexandre Kieffer Vice-Président	Chambre des Métiers 2 Circuit de la Foire Internationale L-1347 Luxembourg	La Chambre des Métiers fait quelques remarques au sujet du projet de loi CSRD (projet 8370) se questionnant pourquoi des consultants spécialisés ne sont pas repris pour faire un contrôle du reporting. De plus ils font remarquer qu'il faudrait une définition pour les chiffres clés. En dernier lieu, ils recommandent de laisser tomber les amendes financières, au moins durant une phase de lancement. Outre les questions de CSRD, la chambre a tenu à se renseigner au sujet du projet de la réforme des aides, quant au moment du dépôt de ce projet	PROJET DE LOI 8370 CSRD PROJET DE LOI à déposer sous peu quant à la réforme du régime d'aide PME de 2018



## Registre des entrevues des Ministres avec les Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)

Ministre	Date	Lieu	Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)	Adresse/Raison sociale/Numéro d'immatriculation	Position défendue	Projet(s) concerné(s)
					de loi.	
Lex DELLES	13.05.2024	Ministère de l'Économie	<p>Chambre de Commerce : Fernand Ernster, Président; Stéphanie Damgé, Directrice Entrepreneurship</p> <p>Chambre des Métiers : Marc Gross, Directeur Affaires Publiques et Analyses</p> <p>Luxembourg Confederation : Tom Baumert, Directeur; M. Théodore Biewer, Chief of Staff</p> <p>Horesca : M. Alain Rix, Président; M. Steve Martellini, Secrétaire Général</p> <p>Fédération des artisans : M. Christian Reuter, Secrétaire Général Adjoint</p>	<p>Chambre de Commerce, 7 Rue Alcide de Gasperi L-1615 Luxembourg-Kirchberg J41</p> <p>Chambre des Métiers 2 Circuit de la Foire Internationale L-1347 Luxembourg-Kirchberg J22</p> <p>Luxembourg Confederation asbl 7 Rue Alcide de Gasperi L-1615 Luxembourg-Kirchberg F5163</p> <p>Fédération Nationale des Hôteliers, Restaurateurs, Cafeteurs du Grand-Duché de Luxembourg (HORESCA) asbl 7 Rue Alcide de Gasperi L-1615 Luxembourg-Kirchberg F5804</p> <p>Fédération des Artisans asbl 2 Circuit de la Foire Internationale L-1347 Luxembourg-Kirchberg F161</p>	Échange sur le 5ème plan d'action en faveur des PME, l'importance des activités en termes de prévention de la faillite, les efforts réalisés en termes de développement durable et la loi-cadre PME. Discussions au sujet de la simplification administrative, la méthode préconisée « bottom-up » et une forte implication des chambres professionnelles et fédérations.	Loi du 2 septembre 2011 réglementant l'accès aux professions d'artisan, de commerçant, d'industriel ainsi qu'à certaines professions libérales. Loi du 9 août 2018 relative à un régime d'aides en faveur des petites et moyennes entreprises.
Lex DELLES	22.04.2024	Ministère de l'Économie	Horesca : Alain Rix, président; Steve Martellini, secrétaire général;	HORESCA asbl 7 Rue Alcide de Gasperi L-1615 Luxembourg-Kirchberg	L'Horesca a mis en évidence les problèmes opérationnels actuels liés à la réforme du droit	Loi du 2 septembre 2011 réglementant l'accès aux



## Registre des entrevues des Ministres avec les Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)

Ministre	Date	Lieu	Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)	Adresse/Raison sociale/Numéro d'immatriculation	Position défendue	Projet(s) concerné(s)
			<p>Claude Ries, conseiller &amp; formateur; Benno Vegers, membre du conseil</p> <p>Gaming1: Jean-Christophe Choffray, directeur général adjoint; Nicolas Léonard, CSG et actionnaire du groupe</p>	<p>F5804</p> <p>GAMING1, TECHNO1 S.à r.l. 129, rue des Guillemins B-4000 Liège</p>	<p>d'établissement par rapport à la location de courte durée. Celle-ci est directement liée à la réforme de la classification pour les hôtels et du statut hôtelier. Dans ce cadre, l'association a également présenté des opportunités d'amélioration à la loi-cadre PME.</p> <p>L'entreprise Gaming1, à travers l'intermédiaire de l'Horesca, a présenté un projet d'ouverture d'un deuxième casino au Luxembourg dans la région de Clervaux. Comme la législature actuelle prévoit uniquement l'installation d'un seul casino sur le territoire du Luxembourg, le ministre de l'Économie, des PME, de l'Énergie et du Tourisme leur a recommandé de demander une entrevue avec le ministère des Finances.</p>	<p>professions d'artisan, de commerçant, d'industriel ainsi qu'à certaines professions libérales et</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- modifiant l'article 542-2 du Code du travail ;</li><li>- modifiant la loi modifiée du 16 juillet 1987 concernant le colportage, la vente ambulante, l'étalage de marchandises et la sollicitation de commandes ;</li><li>- modifiant la loi modifiée du 10 juin 1999 relative à la profession d'expert-comptable ;</li><li>- portant abrogation de la loi modifiée du 21 février 1976 ayant pour objet d'instaurer un jour de fermeture hebdomadaire dans les stations de vente de carburant et de lubrifiant pour véhicules automoteurs.</li></ul> <p>Loi du 9 août 2018</p>



## Registre des entrevues des Ministres avec les Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)

Ministre	Date	Lieu	Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)	Adresse/Raison sociale/Numéro d'immatriculation	Position défendue	Projet(s) concerné(s)
						<p>relative à un régime d'aides en faveur des petites et moyennes entreprises et portant abrogation 1° des articles 2, 3, 4 et 6 de la loi modifiée du 30 Juin 2004 portant création d'un cadre général des régimes d'aides en faveur du secteur des classes moyennes ; et 2° de l'article 4 de la loi modifiée du 27 Juillet 1993 ayant pour objet 1. le développement et la diversification économiques, 2. l'amélioration de la structure générale et de l'équilibre régional de l'économie.</p> <p>Loi du 20 avril 1977 relative à l'exploitation des Jeux de hasard et des paris relatifs aux épreuves sportives</p> <p>Projet de loi relative aux fiches d'hébergement et</p>



## Registre des entrevues des Ministres avec les Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)

Ministre	Date	Lieu	Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)	Adresse/Raison sociale/Numéro d'immatriculation	Position défendue	Projet(s) concerné(s)
						portant ; 1° modification de loi modifiée du 5 juillet 2016 portant réorganisation du Service de renseignement de l'État ; 2° modification de la loi modifiée du 18 Juillet 2018 sur la Police grand-ducale ; et 3° abrogation de la loi modifiée du 24 Juin 2008 ayant pour objet le contrôle des voyageurs dans les établissements d'hébergement  Loi du 25 avril 1970 modifiant et complétant la loi du 17 Juillet 1960 portant institution d'un statut de l'hôtellerie
Lex DELLES	01.12.2023	Ministère de l'Économie	Carole Muller; Tom Baumert; Théo Biewer	Luxembourg Confédération, 7, rue Alcide de Gasperi L-1615 Luxembourg F5163	<ul style="list-style-type: none"><li>• Problèmes liés à la restriction territoriale de l'offre</li><li>• Caractère trop restrictif de la proposition de règlement de la Commission européenne visant à lutter contre les retards de</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Proposition de règlement de la Commission européenne visant à lutter contre les retards de paiement</li></ul>



## Registre des entrevues des Ministres avec les Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)

Ministre	Date	Lieu	Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)	Adresse/Raison sociale/Numéro d'immatriculation	Position défendue	Projet(s) concerné(s)
					<p>paiement entre entreprises</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Demande d'une libéralisation des heures de fermeture du commerce</li><li>• Demande de déroger le seuil limitant l'exercice d'un travailleur non-résident à 25%</li></ul>	<p>entre entreprises</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Loi modifiée du 19 juin 1995 réglant la fermeture des magasins de détail dans le commerce et l'artisanat</li><li>• Réglementation européenne sur la coordination de la sécurité sociale (règlement 883/2004)</li></ul>
<b>Tourisme</b>						
Eric THILL	14.03.2024	Ministère de l'Économie	Florence Kirtz-Bertemes, présidente; Gil Wies, vice-président; Linda Gedink, secrétaire générale; Marc Bissen, membre du comité	CAMPRI LUX asbl 34 route de Gilsdorf L-9234 Diekirch F6272	Les discussions ont porté sur le potentiel de simplification pour gérer la fiche d'hébergement.	Avant-projet de loi relative aux fiches d'hébergement et portant : 1° modification de loi modifiée du 5 juillet 2016 portant réorganisation du Service de renseignement de l'État ; 2° modification de la loi modifiée du 18 juillet 2018 sur la Police grand-ducale ; et 3° abrogation de la loi modifiée du 24 juin 2008 ayant pour objet le contrôle des



## Registre des entrevues des Ministres avec les Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)

Ministre	Date	Lieu	Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)	Adresse/Raison sociale/Numéro d'immatriculation	Position défendue	Projet(s) concerné(s)
						voyageurs dans les établissements d'hébergement
Eric THILL	07.12.2023	Ministère de l'Économie	MM. Benoît Theisen et Frank Schleck	TDL Organisation a.s.b.l. B.P. 76, L-5801 Hesperange RCS: F11300	L'a.s.b.l. a demandé un subventionnement - organisation Skoda Tour Luxembourg 2024.	n/a

## Registre des entrevues des Ministres avec les Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)

Ministre	Date	Lieu	Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)	Adresse/Raison sociale/Numéro d'immatriculation	Position défendue	Projet(s) concerné(s)
<b>Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et de la Viticulture MA</b>						
<b>Agriculture, de l'Alimentation et de la Viticulture</b>						
Martine HANSEN	25.04.2024	Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et de la Viticulture	Georges Eischen, Associé-Gérant, La Provençale; Josy Christophory, Responsable Projet Lët'z Poulet, La Provençale; Edouard Schroeder, Agriculteur, Everlange; Gilles Schroeder, Agriculteur, Everlange; Lydie Schroeder-Winandy, Agriculteur, Everlange; Bob Kaes, Agriculteur, Bastendorf et Représentant Producteur Lët'z Poulet; Tom Düsseldorf, Directeur, CONVIS s. c.; Ben Geib, CONVIS s.c.	/	Le marché de la viande de poulet offre encore un potentiel de croissance important, mais certaines fermes se heurtent à des obstacles réglementaires. Pour libérer pleinement ce potentiel, le gouvernement devrait revoir certaines réglementations pour favoriser une croissance de ce secteur.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Loi du 2 août 2023 concernant le soutien au développement durable des zones rurales. Art 6 et 7</li> <li>Projet de règlement grand-ducal concernant la réduction des émissions d'ammoniac de certaines techniques d'épandage et de stockage</li> </ul>
Martine HANSEN	18.03.2024	Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et de la Viticulture	André Steinmetz, Cannad'Our Sàrl; Norbert Eilenbecker, Exploitation agricole Eilenbecker et Ourdaller S.c.; Camille Eilenbecker, Cannad'Our Sàrl; Serge Schneider, LNS - Laboratoire National de Santé	<p>Cannad'Our Sàrl 2 Am Eck . L-9757 Kalborn B175187</p> <p>LNS Laboratoire National de Santé 1, rue Louis Rech. L-3555 Dudelange Etablissement public (J49)</p> <p>Exploitation agricole Eilenbecker et Ourdaller S.c. 2 Am Eck. L-9757 Kalborn B153821 Norbert Eilenbecker Sàrl ; B94806 Ourdaller S.c</p>	<p>Points discutés sous la compétence du Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et de la Viticulture :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>Taux de THC permis dans l'huile de chanvre utilisée pour l'alimentation humaine.</li> <li>Utilisation des fleurs de chanvre ou extraits de cannabis comme aliment.</li> </ol> <p>Points discutés sous la compétence du Ministère de la Santé et de la Sécurité sociale : Perspectives d'avenir de la société Cannad'Our, de la culture de cannabis en général</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Règlement (UE) 2023/915 de la Commission du 25 avril 2023 concernant les teneurs maximales pour certains contaminants dans les denrées alimentaires et abrogeant le règlement (CE) no 1881/2006</li> <li>Règlement (UE) 2022/1393 de la Commission du 11 août 2022 modifiant le</li> </ul>



## Registre des entrevues des Ministres avec les Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)

Ministre	Date	Lieu	Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)	Adresse/Raison sociale/Numéro d'immatriculation	Position défendue	Projet(s) concerné(s)
					et plus particulièrement celle à des fins médicales	règlement (CE) no 1881/2006 en ce qui concerne les teneurs maximales en delta-9-tétrahydrocannabinol (A9-THC) dans le chènevis (graines de chanvre) et ses produits dérivés • Règlement (UE) 2015/2283 du Parlement européen et du Conseil du 25 novembre 2015 relatif aux nouveaux aliments • Loi du 20 juillet 2018 modifiant la loi modifiée du 19 février 1973 concernant la vente de substances médicamenteuses et la lutte contre la toxicomanie, entrée en vigueur le 5 août 2018
Martine HANSEN	11.03.2024	Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et de la Viticulture	Gaby WOLTER, Vice-Présidente et Trésorière Générale; Liliane FERRON, Vice-Présidente et Relations Publiques Pascale SAX, Responsable de l'Asile National de Gasperich	Lëtzebuenger Déiereschutzliga 6, boulevard de Kockelscheuer L-1821 Luxembourg	Le rendez-vous avait pour objet de débattre certains points, notamment la loi du 9 mai 2008 relative aux chiens, ainsi que la loi du 27 juin 2018 sur la protection des animaux. Il s'agit d'un côté d'assimiler les 2 lois et d'apporter des	- Loi du 27 juin 2018 sur la protection des animaux - Loi du 9 mai 2008 relative aux chiens



## Registre des entretiens des Ministres avec les Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)

Ministre	Date	Lieu	Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)	Adresse/Raison sociale/Numéro d'immatriculation	Position défendue	Projet(s) concerné(s)
					modifications comme p.ex. la suppression nominative des races susceptibles d'être dangereuses. D'autres points à aborder sont entre autres les chats errants ou encore le contrôle communal des puces d'identification à l'inscription, et le souhait de participer aux campagnes de sensibilisation.	
Martine HANSEN	08.02.2024	Ministère d'État	Paul Marceul, Chambre d'Agriculture; Pol Gantenbein, Chambre d'Agriculture; Guy Feyder, Chambre d'Agriculture; Paul Funck, Chambre d'Agriculture; Louis Boonen, Chambre d'Agriculture; Marc Fisch, Chambre d'Agriculture; Nico Kass, Chambre d'Agriculture; Christian Wester, Centrale Paysanne Luxembourgeoise; Marco Koeune, Baueren-Allianz; Aloyse Marx, Fraie Lëtzebuerger Bauerverband (FLB); Sam Mille, Centrale Paysanne Luxembourgeoise, Service Jeunesse - Lëtzebuerger Bauerejugend; Charel Ferring, Lëtzebuerger Landjugend a Jongbaueren a.s.b.l.; Jean-Claude Muller, Fédération Horticole Luxembourgeoise - FHL / Landesuebstbaueräin - LUV; Guy Krier, Privatwënzer Lëtzebuerg a.s.b.l. - O.P.V.I.	Secteur agricole Luxembourg	Les représentants du secteur agricole se sont exprimés en faveur d'un dialogue continu et d'une approche plus pragmatique en matière du droit de travail et de la réglementation environnementale, tant au niveau national qu'européen.	Diverses législations et réglementations touchant l'agriculture

## Registre des entrevues des Ministres avec les Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)

Ministre	Date	Lieu	Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)	Adresse/Raison sociale/Numéro d'immatriculation	Position défendue	Projet(s) concerné(s)
<b>Ministère de la Mobilité et des Travaux publics</b>						
<b>Mobilité</b>						
Yuriko BACKES	27.09.2024	Ministère des Finances	TICE: M. Marco LUX, Bourgmestre de Kayl et président du TICE Mme Claudio D'ALL AGNOL, Echevine de Dudelange et vice-présidente du TICE M. Meris SEHOVIC, Délégué TICE et Echevin à Esch/Alzette M. Dan BIANCALANA, Bourgmestre Dudelange M. Michel WOLTER, Bourgmestre Käerjeng M. Luc GROOT KOERKAMP, administration technique du syndicat (en remplacement du directeur empêché) M. Arni BIREN, secrétaire du TICE	Syndicat T.I.C.E. 290 Bd. Charles de Gaulle L- 4083 Esch-sur-Alzette	- Négociation pour une nouvelle convention: État-TICE - Subside pour l'exploitation de 12 lignes urbaines dans le sud du pays	La nouvelle convention TICE-État fera l'objet d'un projet de loi spécial pour financer pour financer le subventionnement des lignes de bus TICE. Les négociations sont menées en application de l'article 13 de la loi du 5 février 2021 sur les transports publics.
Yuriko BACKES	26.09.2024	MMTP	FLEAA: Clement Jean / Junglinster Heinisch Roly / Canach Sales Jos / Bascharage Stephany Tom / Troisvierges Kühne Hendrik / Luxembourg	FLEAA asbl 7, rue Alcide de Gasperi L-1615 Luxembourg RCSL : F5302	- Discussion sur divers points concernant RGTR, Adapto, Mobibus - Coopération/Coordination entre FLEAA et ATP/MMTP	Loi modifiée du 8 avril 2018 sur les marchés publics. Loi modifiée du 5 juin 2009 relative à la qualification initiale et à la formation continue des conducteurs de certains véhicules routiers aux transports de marchandises ou de voyageurs et modifiant la loi modifiée du 27 juillet



## Registre des entrevues des Ministres avec les Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)

Ministre	Date	Lieu	Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)	Adresse/Raison sociale/Numéro d'immatriculation	Position défendue	Projet(s) concerné(s)
						1993. Loi modifiée du 5 février 2021 sur les transports publics.
Yuriko BACKES	16.09.2024	MMTP	FSHCL: M. Jo STUDER, président M. Marc REITER, Vice-président M. Richard FRANK, secrétaire général M. Raymond JUNKER, secrétaire adjoint	Fédération Saint-Hubert des Chasseurs du GD. de Luxembourg asbl. 15 rue de l'École L- 9167 MERTZIG RCS: F110	- Sécurité des usager*ères des routes lors des battues automnales et hivernales et optimisation des informations aux usager*ères de la route; - Ajout d'un nouveau panneau de signalisation concernant les battues automnales et hivernales.	Loi du 14 février 1955 concernant la réglementation de la circulation sur toutes les voies publiques (Code de la Route)
Yuriko BACKES	10.09.2024	MMTP	LCGB: • Robert FORNIERI, Secrétaire général adjoint du LCGB • Paul GLOUCHITSKI, Secrétaire syndical du LCGB • Dominique MACHADO, Président de la fédération LCGB-Transport • Helder Liborio FERREIRA DA SILVA, Président de la délégation du personnel auprès de Benelux Taxis • Carlos Alberto FERREIRA DA SILVA, Délégué du personnel auprès de Benelux Taxis	LCGB Syndicat 11, rue du Commerce L-1351 Luxembourg	Échange de vues sur la future réforme du secteur des taxis	- Projet de loi modifiant la loi du 5 juillet 2016 portant organisation des services de taxis. - Avant-projet de loi portant organisation du transport occasionnel de personnes par taxis et voitures de location avec chauffeur.
Yuriko BACKES	31.07.2024	Ministère de la Mobilité et des Travaux publics	Syndicat d'Initiative et d'Intérêts Locaux Fetschenhof-Cents : • Nadine Molitor, Presidentin • Benoît Thix, Analyses Dossier Flughafen	Le Syndicat d'Initiative et d'Intérêts Locaux Fetschenhof-Cents 23 rue Camille Polfer L- 2359 Luxembourg	Entrevue au sujet de l'augmentation du trafic aérien nocturne et des nuisances sonores de l'aéroport. Les 3 points principaux des riverains sont :	Règlement grand-ducal modifié du 24 mai 1998 fixant les conditions d'exploitation technique et opérationnelle de l'

## Registre des entrevues des Ministres avec les Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)

Ministre	Date	Lieu	Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)	Adresse/Raison sociale/Numéro d'immatriculation	Position défendue	Projet(s) concerné(s)
			<ul style="list-style-type: none"> <li>• Carlo Zwank, Sekretär</li> <li>Syndicat d'Intérêts Hamm-Pulvermuhl :</li> <li>• Tom Beiler, Sekretär</li> <li>• Martin Lamar, Vize-President</li> <li>• Roger Schlechter, President, Analyses Dossier Flughafen</li> </ul>	Le Syndicat d'Intérêts Hamm-Pulvermuhl 129 rue de Hamm L- 1713 Luxembourg	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les limitations de bruit prévues par le plan d'action bruit (PAB) sont dépassées pendant la période nocturne.</li> <li>- Le nombre de vols de nuits a atteint un chiffre record en 2023</li> <li>- Les redevances que les compagnies aériennes doivent payer en plus pour ces vols de nuits ne sont pas adaptées</li> </ul>	aéroport de Luxembourg Projet de loi 8242 portant modification de l'article 7 de la loi modifiée du 31 janvier 1948 relative à la réglementation de la navigation aérienne
Yuriko BACKES	26.07.2024	Ministère de la Mobilité et des Travaux publics	<ul style="list-style-type: none"> <li>Octavie DEXANT, Vice-Présidente ACA et Vice-Présidente Commission Marché Local ACA;</li> <li>Nicolas LIMBOURG, Vice-Président ACA et Vice-Président de la Commission Internationale Vie ACA;</li> <li>Marc HENGEN, Administrateur-Délégué, ACA;</li> <li>Sarah HARTMANN, Conseillère juridique, ACA;</li> </ul>	ACA asbl 12 rue Erasme L- 1468 Luxembourg RCS: F13673	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Dématérialisation des certificats d'assurances (E-imic)</li> <li>L'ACA salue la dématérialisation des certificats. Le MMTP demande à l'ACA de rappeler encore une fois à ses membres de respecter les échéances afin de ne pas mettre en danger le lancement du projet.</li> <li>- Lutte contre la non-assurance</li> <li>L'ACA veut seulement rappeler ce point, bien que sachant qu'on ne peut rien faire vraiment et que ce sera toujours le Fonds de Garantie Automobile qui devra payer dans ces cas.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- La loi modifiée du 16 avril 2003 relative à l'assurance obligatoire de la responsabilité civile en matière de véhicules automoteurs</li> <li>- Règlement grand-ducal modifiée du 26 janvier 2016 relatif à la réception et l'immatriculation des véhicules routiers</li> </ul>
Yuriko BACKES	24.07.2024	Ministère de la Mobilité et des Travaux publics	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Alain Rasqué (Président)</li> <li>• Micael Do Paco Machado (Vice-président)</li> <li>• Yann Lemaire (Trésorier)</li> <li>• Tom Wagner (Membre effectif)</li> </ul>	Fédération des Maîtres Instructeurs de Conducteurs de Véhicules Automoteurs du GD de Luxembourg a.s.b.l. 2, Circuit de la Foire Internationale	Entrevue sur l'adaptation des conditions de base de l'apprentissage pour le permis de conduire aux standards technologiques courants, en particulier aux véhicules avec	Réforme de la législation relative à l'instruction préparatoire aux examens du permis de conduire ainsi que l'



## Registre des entrevues des Ministres avec les Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)

Ministre	Date	Lieu	Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)	Adresse/Raison sociale/Numéro d'immatriculation	Position défendue	Projet(s) concerné(s)
			• Antoine Gierenz (Conseiller)	L- 1347 Luxembourg RCSL : F 4514	changement de vitesse automatique. Augmentation de la flexibilité lors du recrutement d'apprentis.	exercice de la profession d' instructeur de candidats-conducteurs : - Modification de la loi modifiée du 14 février 1955 concernant la réglementation de la circulation sur toutes les voies publiques - Modification du règlement grand-ducal du 8 août 2000 déterminant le contenu de l'instruction préparatoire aux examens du permis de conduire ainsi que l' exercice de la profession d' instructeur de candidats-conducteurs
Yuriko BACKES	15.07.2024	4 place de l'Europe L-1499 Luxembourg	Claude REUTER, FGFC; Alain ROLLING, OGBL; Théo SCHICKES, FGFC; Marvin BORMANN, OGBL; Eric RULLOT, FGFC; Tom MICHELS, TICE (OGBL); Boris LOMBARDI, TICE (OGBL); Patrick NUNES, TICE (OGBL)	FGFC - Gewerkschaft vum Gemengenpersonal 66, rue Baudouin L-1218 Luxembourg  OGBL - Landesverband 60, bd J.F. Kennedy L-4002 Esch-sur-Alzette	- Entrevue sur l'avenir des transports publics - Dossier TICE : Revendications du syndicat sur les négociations pour une nouvelle convention État-TICE	La nouvelle convention TICE- Etat fera l'objet d'un projet de loi spécial pour financer le subventionnement des lignes de bus TICE.  Les négociations sont menées en application de l'article 13 de la loi



## Registre des entrevues des Ministres avec les Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)

Ministre	Date	Lieu	Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)	Adresse/Raison sociale/Numéro d'immatriculation	Position défendue	Projet(s) concerné(s)
						du 5 février 2021 sur les transports publics.
Yuriko BACKES	15.07.2024	4 place de l'Europe L-1499 Luxembourg	Marco LUX, Bourgmestre de Kayl et nouveau président du TICE; Claudio D'ALL AGNOL, Echevine de Dudelange et vice-présidente du TICE; Patrick ARENDT, Conseiller à Pétange et vice-président du TICE; Guy ALTMEISCH, Délégué TICE, Bourgmestre de Differdange; Carlo FEIEREISEN, Délégué TICE, Echevin à Schifflange; Henri HAINE, Délégué TICE et Bourgmestre de Rumelange; Frank PIROTTE, Délégué TICE et Echevin à Bascharage; Meris SEHOVIC, Délégué TICE et Echevin à Esch/Alzette; Mike SCHOOS, directeur du TICE; Arni BIREN, secrétaire du TICE; Michel WOLTER, Bourgmestre de la Commune de Kaerjeng; Dan BIANCALANA, Bourgmestre de la Ville de Dudelange; Paul WEIMERSKIRCH, Bourgmestre de la Commune de Schifflange; Christian WEIS, Bourgmestre de la Ville de Esch/Alzette; Jean-Marie HALSDORF, Bourgmestre de la Commune de Pétange	Syndicat T.I.C.E. 290 Bd. Charles de Gaulle L- 4083 Esch-sur-Alzette	- Négociation pour une nouvelle convention État-TICE - Subside pour l'exploitation de 12 lignes urbaines dans le sud du pays	La nouvelle convention TICE- Etat fera l'objet d'un projet de loi spécial pour financer le subventionnement des lignes de bus TICE. Les négociations sont menées en application l'article 13 de la loi du 5 février 2021 sur les transports publics.
Yuriko BACKES	27.06.2024	MMTP, 4 place de l'Europe L-1499 Luxembourg	Marco LUX (LSAP) Bourgmestre de Kayl et nouveau président du TICE; Claudio D'ALL AGNOL (LSAP)	Syndicat T.I.C.E. 290 Bd. Charles de Gaulle L- 4083 Esch-sur-Alzette	- Négociation pour une nouvelle convention État-TICE - Subside pour l'exploitation de	La nouvelle convention TICE- Etat fera l'objet d'un projet



## Registre des entrevues des Ministres avec les Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)

Ministre	Date	Lieu	Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)	Adresse/Raison sociale/Numéro d'immatriculation	Position défendue	Projet(s) concerné(s)
			Echevine de Dudelange et vice-présidente du TICE; Patrick ARENDT (CSV), Conseiller à Pétange et vice-président du TICE; Henri HAINE (LSAP), Bourgmestre de Rumelange; Frank Pirotte (CSV) Echevin à Bascharage; Meris SEHOVIC (déi gréng) Echevin à Esch/Alzette, Député; Mike SCHOOS, directeur du TICE; Arni BIREN, secrétaire du TICE		12 lignes urbaines dans le sud du pays	de loi spécial pour financer le subventionnement des lignes de bus TICE.  Les négociations sont menées en application l'article 13 de la loi du 5 février 2021 sur les transports publics.
Yuriko BACKES	20.06.2024	MMTP- 4, place de l'Europe L- 1499 Luxembourg	<ul style="list-style-type: none"><li>• Dr. James PENG (CEO - pony.ai)</li><li>• Max HARRIS (Corporate Affairs - pony.ai)</li><li>• Andreas RESCHKA (Senior Director, Systems and Safety - pony.ai)</li><li>• Joost ORTJENS (Head of International Business Development Smart Cities – Luxinnovation GIE)</li><li>• Jérôme STEG (Senior Project Manager - Emile Weber)</li><li>• Spencer HAWES (Advisor - pony.ai)</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Pony.ai, Inc., Delaware Corporation, 3501 Gateway Blvd., Fremont, CA 94538</li><li>• LUXINNOVATION GIE, Groupement d'intérêt économique, 5, avenue des Hauts-Fourneaux, L - 4362 Esch-sur-Alzette</li><li>• Voyages Emile WEBER, société à responsabilité limitée, 15, rue d'Oetrange, L - 5411 Canach</li></ul>	Échange sur l'environnement réglementaire concernant les technologies et services de mobilité autonome.	Art.3. du règlement grand-ducal modifié du 26 janvier 2016 relatif à la réception et l'immatriculation des véhicules routiers; Art. 160. de l'arrêté grand-ducal modifié du 23 novembre 1955 portant règlement de la circulation sur toutes les voies publiques
Yuriko BACKES	19.06.2024	Hôtel de Ville de Diekirch	<ul style="list-style-type: none"><li>• Charles WEILER, bourgmestre,</li><li>• José LOPES GONCALVES, échevin,</li><li>• Paul BONERT, échevin et</li><li>• Serge HAAGEN, chef du service technique</li></ul>	Administration communale de Diekirch 27, avenue de la Gare L- 9233 Diekirch	Le collège des bourgmestre et échevins se rallie à la modification du tracé de l'antenne ferroviaire de Diekirch, telle qu'elle a été élaborée avec les services du MMTP au courant des mois passés. Il confirme le tracé initial proposé	Plan Directeur Sectoriel « Transports »



## Registre des entrevues des Ministres avec les Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)

Ministre	Date	Lieu	Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)	Adresse/Raison sociale/Numéro d'immatriculation	Position défendue	Projet(s) concerné(s)
					pour le contournement de proximité de Diekirch.	
Yuriko BACKES	18.06.2024	MMTP – 4, place de l'Europe L- 1499 Luxembourg	<ul style="list-style-type: none"><li>• Dr. Alberto Mazzola, Executive Director</li><li>• Alexandre Boyer, Policy Adviser - EU Public &amp; Social Affairs</li></ul>	CER aisbl – Community of European Railway and Infrastructure Companies Avenue des Arts, 53 1000 Brussels Belgium	<p>CER a présenté son manifeste "On track for Europe" afin d'inspirer des initiatives politiques favorables au rail dès le premier jour de la nouvelle législature 2024-2029. Ce manifeste expose la vision de la CER pour des services ferroviaires de passagers et de fret plus performants, ainsi que pour une infrastructure ferroviaire de grande capacité, dans le but de poursuivre les objectifs de transfert modal et de part modale de la stratégie de l'UE pour une mobilité intelligente et durable et d'accélérer les transitions verte et numérique de l'Europe.</p> <p>CER considère que le financement du rail et de ses facilitateurs numériques reste un élément central de la promotion du transport ferroviaire, contribuant à l'achèvement du marché unique de l'UE, à l'augmentation de la compétitivité de l'UE, à la réduction des émissions de transport et de la consommation d'énergie grâce à un transfert</p>	<p>Législation européenne : Règlement sur l'utilisation des capacités de l'infrastructure ferroviaire dans l'espace ferroviaire unique européen, modifiant la directive 2012/34/UE et abrogeant le règlement (UE) n° 913/2010</p> <p>Directive modifiant la directive 96/53/CE du Conseil fixant, pour certains véhicules routiers, les dimensions maximales et les poids maximaux</p>



## Registre des entrevues des Ministres avec les Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)

Ministre	Date	Lieu	Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)	Adresse/Raison sociale/Numéro d'immatriculation	Position défendue	Projet(s) concerné(s)
					<p>modal pour le transport des personnes et des marchandises.</p> <p>CER a en outre brièvement expliqué sa position relative au règlement sur l'utilisation des capacités de l'infrastructure ferroviaire sur lequel les ministres ont adopté une orientation générale au Conseil transport du 18 juin 2024. CER soutient le texte de l'orientation générale.</p> <p>Concernant la proposition de modification de la directive 96/53/CE du Conseil fixant, pour certains véhicules routiers, les dimensions maximales et les poids maximaux, CER exprime des craintes que des camions plus lourds et plus grands pourraient causer un report modal inversé et renforcer le désavantage concurrentiel du secteur ferroviaire par rapport au routier. CER ne montre aussi très critique par rapport à une extension de l'utilisation des gígaliners.</p>	
Yuriko BACKES	17.06.2024	Ministère de la Mobilité et Travaux	Carlo Thelen, Président du Cluster for Logistics;	Cluster for Logistics a.s.b.l. 7 rue Alcide de Gasperi	Le Custer for Logistics a exposé sa vue générale sur la situation	Loi modifiée du 9 août 2018 relative à un



## Registre des entrevues des Ministres avec les Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)

Ministre	Date	Lieu	Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)	Adresse/Raison sociale/Numéro d'immatriculation	Position défendue	Projet(s) concerné(s)
		publics, 4 place de l'Europe L-1499 Luxembourg	Mario Treinen, Vice-Président du Cluster for Logistics; Daniel Kohl, Directeur du Cluster for Logistics	L- 2981 Luxembourg RCS: F7921	<p>du secteur de la logistique et les contraintes rencontrées par les acteurs. Il a sommairement présenté des pistes de réflexion pour les différents modes de transports et plateformes afférentes visant à rendre le Luxembourg plus compétitif pour les entreprises de logistique.</p> <p>Dans ce contexte, il a défendu comme position :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Il est dommage que les entreprises logistiques soient exclues du champ d'application du régime actuel d'aides en faveur des petites et moyennes entreprises. Il serait opportun d'y remédier lors d'une prochaine révision de la loi modifiée du 9 août 2018.</li><li>- Le secteur logistique a besoin de terrains afin de développer davantage ses activités. Quelles sont les disponibilités de l'Etat à l'avenir dans ses zones d'activités économiques ?</li><li>- Est-ce que les règles en matière de camions autorisés à la circulation routière peuvent</li></ul>	régime d'aides en faveur des petites et moyennes entreprises

## Registre des entrevues des Ministres avec les Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)

Ministre	Date	Lieu	Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)	Adresse/Raison sociale/Numéro d'immatriculation	Position défendue	Projet(s) concerné(s)
					être optimisées ? Est-ce que les règles en matière d'affiliation à la sécurité sociale pour les conducteurs de camion peuvent être améliorées ?	
Yuriko BACKES	30.05.2024	MMTP - 4, place de l'Europe L-1499 Luxembourg	1. Georges MELCHERS, Président Syndicat Chemins de Fer FNCTTFEL/Landesverband de l'OGBL 2. Patrick VANSTEENKISTE, Vice-président Syndicat Chemins de Fer FNCTTFEL/Landesverband de l'OGBL 3. Josy BOURGGRAFF, Secrétaire Syndicat Chemins de Fer FNCTTFEL/Landesverband de l'OGBL 4. Gaby BIRTZ, Trésorière Syndicat Chemins de Fer FNCTTFEL/Landesverband de l'OGBL 5. Frédéric KRIER, Membre du Bureau exécutif de l'OGBL	OGBL/FNCTTFEL-Landesverband (Syndicat Chemins de Fer) 63 rue de Bonnevoie L- 1260 Luxembourg	1. Les discussions ont avant tout porté sur l'extension, l'amélioration & la modernisation de l'offre ferroviaire ainsi que sur la revalorisation des carrières aux CFL 2. Mesures contre les agressions envers le personnel du CFL et de l'ensemble des transports publics 3. Elargissement du transport public gratuit dans la Grande Région 4. Connexion aux réseaux internationaux	- Arrêté grand-ducal 26 mai 1930 portant approbation du texte codifié du statut du personnel des chemins de fer luxembourgeois. - PL 8335 relative à la sécurité, la sûreté, l'ordre et la vidéosurveillance dans les transports publics et modifiant la loi du 5 février 2021 sur les transports publics.
Yuriko BACKES	27.05.2024	MMTP - 4, place de l'Europe L- 1499 Luxembourg	- Gerry WAGNER (porte parole HOA an Membre mobiz) - Dominique ROGER (membre du Conseil HOA et président mobiz) - Philippe MERSCH (membre du Conseil HOA et président FEDAMO) - Yves BINSFELD (Fedamo) - Frank LENTZ (conseiller HOA)	House of Automobile a.s.b.l. RCS: F11852 2 circuit de la Foire internationale L- 1347 Luxembourg	Échange sur le papier de position de la HOA sur la promotion de l'électromobilité et les enjeux du secteur automobile en général.	Règlement grand-ducal modifié du 23 décembre 2016 portant exécution de l'article 104, alinéa 3 de la loi modifiée du 4 décembre 1967 concernant l'impôt sur le revenu.
Yuriko BACKES	24.05.2024	MMTP - 4, place de l'Europe L- 1499 Luxembourg	1. Mylène Bianchy, Présidente Syprolux, Déléguée à la Sécurité CFL 2. Paul Gries, Gestionnaire SYPROLUX Immo, Formateur CFL	Syprolux – Transportgewerkschaft 20A, rue de Strasbourg L- 2560 Luxembourg	Échange sur les revalorisations des carrières aux CFL; Échange sur la sécurité dans les transports publics (loi	- PL 8335 relative à la sécurité, la sûreté, l'ordre et la vidéosurveillance dans



## Registre des entrevues des Ministres avec les Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)

Ministre	Date	Lieu	Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)	Adresse/Raison sociale/Numéro d'immatriculation	Position défendue	Projet(s) concerné(s)
			3. François Duhr, 1. Vize-Président, Atelier ETCS, Service Maintenance Infrastructure 4. Jérôme Weyrich, Trésorier, Formateur PAT, Service Activités Voyageurs Trains	RCS : F13262	déposée pour la sécurité (sûreté) dans les transports publics); Échange sur le contrat de service public rail qui a été signé en 2023 et la loi de financement du contrat de service public bus des CFL.	les transports publics et modifiant la loi du 5 février 2021 sur les transports publics. - Arrêté grand-ducal 26 mai 1930 portant approbation du texte codifié du statut du personnel des chemins de fer luxembourgeois. - Loi du 28 mars 1997 Loi du 28 mars 1997 1° approuvant le protocole additionnel du 28 janvier 1997 portant modification de la Convention belgo-franco-luxembourgeoise relative à l'exploitation des chemins de fer du Grand-Duché, signée à Luxembourg, le 17 avril 1946; 2° approuvant les statuts modifiés de la Société Nationale des Chemins de Fer Luxembourgeois (CFL); 3° concernant les interventions financières et la



## Registre des entrevues des Ministres avec les Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)

Ministre	Date	Lieu	Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)	Adresse/Raison sociale/Numéro d'immatriculation	Position défendue	Projet(s) concerné(s)
						surveillance de l'Etat à l'égard des CFL et 4° portant modification de la loi du 10 mai 1995 relative à la gestion de l'infrastructure ferroviaire.
Yuriko BACKES	23.05.2024	MMTP - 4, place de l'Europe L- 1499 Luxembourg	1. Tom Oberweis, Président de la CdM 2. Olivier Gallé, membre élu de la CdM 3. Tom Wirion, directeur général 4. Gilles Walers, chef du service juridique	Chambre des Métiers (Chambre professionnelle) 2 Circuit de la Foire Internationale L- 1347 Luxembourg	Le rôle du secteur des taxis dans la mobilité du future – Pérenniser et renforcer le secteur des taxis.	Projet de loi modifiant la loi du 5 juillet 2016 portant organisation des services de taxis.
Yuriko BACKES	22.05.2024	MMTP - 4, place de l'Europe L-1499 Luxembourg	1. Mme Monique Goldschmit, Présidente 2. Camille Hierzig, Membre Comité 3. Philippe Herkrath, Employé 4. Jo Klein, Employé	PROVELO a.s.b.l. 6 rue Vauban L- 2663 Luxembourg RCS : F1028	Discussion sur la promotion de la mobilité active au Luxembourg.	Loi du 20 décembre 2019 modifiant la loi du 28 avril 2015 relative au réseau cyclable national et aux raccordements de ce réseau vers les réseaux cyclables communaux.
Yuriko BACKES	13.05.2024	MMTP - 4 place de l'Europe, L- 1499 Luxembourg	Marco LUX, Bourgmestre de Kayl et nouveau président du TICE; Claudia DALL' AGNOL, Echevine de Dudelange et vice-présidente du TICE; Patrick ARENDT, Conseiller à Pétange et vice-président du TICE; Henri HAINE, Bourgmestre de Rumelange; Frank Pirotte, Echevin à Bascharage; Meris SEHOVIC, Echevin à Esch/Alzette, Député;	Syndicat T.I.C.E. (Transports intercommunaux du Canton d' Esch-Alzette) RCS : F14264 290 bd. Charles de Gaulle L- 4083 Esch-sur-Alzette	Entrevue avec une délégation politique TICE au sujet des négociations pour une nouvelle convention TICE -État.	La nouvelle convention TICE- Etat fera l'objet d'un projet de loi spécial pour financer le subventionnement des lignes de bus TICE. Les négociations sont menées en application l'article 13 de la loi du 5 février 2021 sur les



## Registre des entrevues des Ministres avec les Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)

Ministre	Date	Lieu	Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)	Adresse/Raison sociale/Numéro d'immatriculation	Position défendue	Projet(s) concerné(s)
			Mike SCHOOS, directeur du TICE; Arni BIREN, secrétaire du TICE;			transports publics
Yuriko BACKES	08.05.2024	MMTP - 4 place de l'Europe L-1499 Luxembourg	FLEAA a.s.b.l. (Fédération Luxembourgeoise des Exploitants d'Autobus et d'Autocars) Jos Sales, Emile Weber, Hendrik Kühne  Fédération des Taxis, Voitures de Location et Ambulances & FdA (Fédération des Artisans) Paulo Leitao, Président Emile Weber, Vice-Président Tito Cerveira, Secrétaire Général Susana Salgado, membre comité Christian Reuter, FDA	Fédération des Taxis, Voitures de Location et Ambulances a.s. b.l. RCSL : F4363 2, circuit de la Foire Internationale L- 1347 Luxembourg  FdA a.s.b.l. : RCSL : F161 2, circuit de la Foire Internationale L- 1347 Luxembourg	Discussion sur la réforme du transport occasionnel rémunéré (taxis et voitures de location avec chauffeur) dans le cadre du projet de loi 7762. Les deux fédérations ont présenté leur position commune, proposant une séparation claire et pratique entre les voitures de location avec chauffeur (VLC) et les taxis, tout en favorisant une coexistence harmonieuse de tous les acteurs du secteur.	<ul style="list-style-type: none"><li>• Loi modifiée du 5 juillet 2016 portant organisation de services de taxis</li><li>• Projet de loi 7762 modifiant la loi portant organisation des services de taxis</li></ul>
Yuriko BACKES	15.04.2024	4 place de l'Europe   L- 1499 Luxembourg	Carole Muller (Présidente Luxembourg Confédération); Tom Baumert (CEO Luxembourg Confédération); Théodore Biewer (Chief of Staff Luxembourg Confédération); Jean Clement (Président FLEAA); Hendrik Kuhne (Fédération Manager Luxembourg Confédération); Marianne Welter (Présidente Groupement de Transport); Antoine Ries (Fédération Manager Luxembourg Confédération)	Luxembourg Confédération a.s. b.l. 7 rue Alcide de Gasperi L-1615 Luxembourg R.C.S. : F5163	1. Pénurie des chauffeurs routiers : Adresser la pénurie de main-d'œuvre par l'ouverture de la profession aux non-résidents et par des initiatives de formation ciblée. Une idée présentée consiste à supporter la révision de la Directive 2006/126/CE sur le permis de conduire, visant à réduire l'âge minimum de 21 ans pour l'obtention du permis C/CE à 18 ans. 2. Sécurité sociale des chauffeurs : La législation européenne actuelle sur la	1. Directive 2006/126/CE sur le permis de conduire, visant à réduire l'âge minimum de 21 ans pour l'obtention du permis C/CE à 18 ans. 2. Règlement (CE) n° 883/2004 ainsi que son règlement d'exécution (CE) n° 987/2009



## Registre des entrevues des Ministres avec les Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)

Ministre	Date	Lieu	Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)	Adresse/Raison sociale/Numéro d'immatriculation	Position défendue	Projet(s) concerné(s)
					coordination de la sécurité sociale restreint l'activité des travailleurs non-résidents à 25% dans leurs pays de résidence. Il est proposé de conclure des accords bilatéraux avec nos pays limitrophes. L'article 16 du règlement de cette directive prévoit que des dérogations sectorielles peuvent être convenues entre les Etats membres dans l'intérêt des travailleurs. (règlement (CE) n° 883/2004 ainsi que son règlement d'exécution (CE) n° 987/2009) 3. Compétitivité et transition énergétique : Il est entre autres proposé d'appuyer la légalisation du transport transfrontalier pour les véhicules jusqu'à 44 tonnes.	
<b>Travaux publics</b>						
Yuriko BACKES	03.06.2024	MMTP - 4, place de l'Europe L- 1499 Luxembourg	1. Michelle Friederici, Présidente OAI 2. Patrick Nosbusch, Vice-président 3. Pierre Hurt, Directeur 4. Corinne Stephany, Secrétaire OAI	OAI (Ordre des Architectes et des Ingénieurs-Conseils) 6 bvd. G.D. Charlotte L 1330 Luxembourg	Modification des contrat-types de l'État (et plus largement du secteur public) relatifs aux services d'architecture ou d'ingénierie. Échange sur la loi sur les marchés publics.	Loi modifiée du 08 avril 2018 sur les marchés publics
Yuriko BACKES	22.02.2024	Ministère de la Mobilité et des Travaux publics	Roland Kuhn, Vice-Président de la Fédération des artisans; Marc Giorgetti, membre;	Fédération des Artisans 2, Circuit de la Foire Internationale	1) Mesures pour redynamiser à court terme le marché du logement	Loi modifiée du 8 avril 2018 sur les marchés publics



## Registre des entrevues des Ministres avec les Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)

Ministre	Date	Lieu	Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)	Adresse/Raison sociale/Numéro d'immatriculation	Position défendue	Projet(s) concerné(s)
			Paul Nathan, membre; Christian Reuter, Secrétaire général adjoint de la Fédération des artisans; Patrick Koehnen, Secrétaire général adjoint de la Fédération des artisans; Pal Faber, Secrétaire général du Groupement des entrepreneurs	L-1347 Luxembourg	2) Paquet de mesures pour soutenir le secteur de la construction 3) Budget d'investissements étatiques - Appel d'offres publics 4) Mesures pour soutenir le secteur de la construction 5) Obligation de rénovation énergétique pour les bâtiments publics 6) Simplification et accélération des procédures d'autorisation 7) Décharges pour déchets inertes 8) Marchés publics	

## Registre des entrevues des Ministres avec les Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)

Ministre	Date	Lieu	Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)	Adresse/Raison sociale/Numéro d'immatriculation	Position défendue	Projet(s) concerné(s)
<b>Ministère de l'Égalité des genres et de la Diversité</b>						
<b>Égalité des genres et de la Diversité</b>						
Yuriko BACKES	22.07.2024	Ministère de l'Égalité des genres et de la Diversité	Milena Steinmetzer (responsable politique Département des Femmes); Marie-France Eiffes (Membre du Comité)	OGBL Equality - Département des Femmes 60, boulevard J.F. Kennedy L-4002 Esch-sur-Alzette	Entrevue pour discuter de questions de sexisme, de l'égalité salariale et d'un rôle renforcé pour les délégués à l'égalité au lieu de travail. Discussion sur la composition du Conseil supérieur à l'égalité des genres. Ce dialogue sera continué.	Règlement grand-ducal du 11 septembre 2006 fixant les modalités de désignation, les droits et les devoirs des délégués à l'égalité entre femmes et hommes au sein des communes, syndicats de communes et établissements publics placés sous la surveillance des communes, Mémorial A-N° 177 du 5 octobre 2006 Projet de loi n° 8139 portant 1. création d'un Observatoire de l'Égalité entre les genres 2. création d'un Conseil supérieur à l'Égalité entre les genres  Projet de règlement grand-ducal 1. déterminant la composition, l'organisation et le



## Registre des entretiens des Ministres avec les Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)

Ministre	Date	Lieu	Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)	Adresse/Raison sociale/Numéro d'immatriculation	Position défendue	Projet(s) concerné(s)
						fonctionnement du Comité d'accompagnement de l'Observatoire de l'Égalité entre les genres ; 2. déterminant la composition, l'organisation et le fonctionnement du Conseil supérieur à l'Égalité entre les genres ; 3. portant abrogation du règlement grand-ducal du 27 novembre 1984 portant création d'un comité du travail féminin.
Yuriko BACKES	15.07.2024	Ministère de l'Égalité des genres et de la Diversité	Laurie Carrette, coordinatrice des L-Mums, membre du CA, membre du bureau exécutif de l'asbl; Elsa Pons, membre des L-Mums; Camille Perchoux, membre des L-Mums; David Benhsain, membre des G-Dads; Didier Schneider Directeur du centre LGBTIQ CIGALE.	Centre LGBTIQ Cigale 16, rue Notre Dame L-2240 Luxembourg	Entrevue sur les droits et besoins des familles arc-en-ciel au Luxembourg. Le MEGA continuera à travailler, ensemble avec d'autres ministères, sur le cadre légal afin d'assurer que toute famille soit protégée et non-discriminée. Cette première entrevue a servi à faire connaissance et à échanger avec des représentant-es de parents et futurs parents arc-en-ciel sur leurs besoins et doléances. Elle	Projet de loi portant réforme du droit de la filiation, modifiant - le Code civil, - le Nouveau Code de procédure civile, - le Code pénal, - la loi du 11-21 germinal an XI relative aux prénoms et changement de noms, - et la loi communale du 13 décembre 1988.



## Registre des entrevues des Ministres avec les Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)

Ministre	Date	Lieu	Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)	Adresse/Raison sociale/Numéro d'immatriculation	Position défendue	Projet(s) concerné(s)
					a aussi servi à préciser le rôle du ministère en tant que coordinateur des politiques LGBTIQ et à rassurer sur la volonté de soutenir les parents arc-en-ciel.	
Yuriko BACKES	25.06.2024	4, place de l'Europe L- 1499 Luxembourg	La Voix des Survivantes asbl - Pinto Ana, Présidente - Rolland Marie-Laure, Vice-Présidente - Michels Annette, Secrétaire - Capésius Elisabeth, Conseillère juridique - Daruwalla Marissa, Assistante sociale  Taboo asbl - Anne Metzler, Présidente  Passerell asbl - Keren RAJOHANESA, Juriste spécialisée - Ambre Schulz, Cheffe de projet LEILAW - Clara Bertrand. Stagiaire  Voix solidaires asbl - Pascale Zaourou, Présidente - Sonia VEGA - Raquel LUNA	- Voix des survivantes : 35 rue de l'École Agricole L-9016 Ettelbruck - Taboo asbl : B.P. 29 L-8201 Mamer - Passerell asbl : 4, rue Mathias Hardt L-1717 Luxembourg - Voix solidaires asbl : 562, rue de Neudorf L-2220 Luxembourg	Rencontre et échange entre la Ministre, les membres du Comité de coopération entre les professionnels dans le domaine de la lutte contre la violence et les représentant-es des associations de victimes de violences.	Modifications législatives et notamment de la loi modifiée du 8 septembre 2003 sur la violence domestique (Mémorial A148).

## Registre des entrevues des Ministres avec les Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)

Ministre	Date	Lieu	Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)	Adresse/Raison sociale/Numéro d'immatriculation	Position défendue	Projet(s) concerné(s)
<b>Ministère de la Famille, des Solidarités, du Vivre ensemble et de l'Accueil</b>						
<b>Famille, Solidarités, Vivre ensemble et Accueil</b>						
Max HAHN	04.10.2024	Ministère de la Famille, des Solidarités, du Vivre ensemble et de l'Accueil	Pierre JAEGER, Président COPAS Claudine Bettendroffer, Directrice COPAS Fabienne STEFFEN, Directrice Générale Elisabeth Isabelle HEIN, Direction Päiperléck aides et soins à domicile	COPAS , 7a, Rue de Turi, L-3378 Livange	demande de modification de l'article 3 de la loi modifiée du 16 décembre 2022	Projet de loi 8423 (Projet de loi portant modification de la loi modifiée du 16 décembre 2022 autorisant l'État à participer au financement du surcoût des produits énergétiques et d'électricité supporté par les centres intégrés pour personnes âgées, maisons de soins, logements encadrés pour personnes âgées et centres psychogériatriques agréés en vertu de la loi modifiée du 8 septembre 1998 réglant les relations entre l'État et les organismes oeuvrant dans les domaines social, familial et thérapeutique)
Max HAHN	17.05.2024	Ministère d'État	Michel Simonis, Directeur général; Nadine Conrardy, Directrice du département Action et Santé sociales; Mireille Neuen, Directrice du	Société de la Croix-Rouge luxembourgeoise 44, bd. Joseph II - Parc de la Ville	Échange sur les enfants en situation de précarité au Luxembourg et de mesures possibles pour y remédier, à	Diverses législations et réglementations touchant la pauvreté infantile.



## Registre des entrevues des Ministres avec les Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)

Ministre	Date	Lieu	Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)	Adresse/Raison sociale/Numéro d'immatriculation	Position défendue	Projet(s) concerné(s)
			département Aide à l'Enfance et à la Famille		savoir (i) étendre la prise en charge des coûts des structures d'accueil; (ii) améliorer l'accès aux aides sociales en place, (iii) améliorer l'accès aux soins de santé, (iv) améliorer le soutien entre parents, (v) améliorer l'accès à une nutrition saine.	
Max HAHN	13.05.2024	Ministère d'État	Sylvain Hoffmann, Directeur de la Chambre des Salariés; Nora Back, Présidente de la Chambre des Salariés; Patrick Dury, Vice-président de la CSL	Chambre des Salariés 18, rue Auguste Lumière L-1950 Luxembourg	Échange sur la pauvreté et plus spécifiquement la pauvreté infantile au Luxembourg et de mesures possibles pour la pallier, à savoir (i) l'indexation régulière de l'ensemble des transferts sociaux ; (ii) la révision de la taxation des familles monoparentales, (iii) l'amélioration de l'accès aux aides sociales disponibles.	Diverses législations et réglementations touchant la pauvreté infantile.
Max HAHN	02.05.2024	Ministère d'État	Carina Gonçalves, Directrice générale Caritas Jeunes et Familles; Pascale Schmit, Directrice Caritas Jeunes et Familles; Carole Reckinger, Responsable plaidoyer politique Caritas Luxembourg	Caritas - Jeunes et Familles A.s. b.l. 64, Rue Charles Martel L-2134 Luxembourg F4414	Échange sur la pauvreté infantile au Luxembourg et de mesures possibles pour la pallier, à savoir (i) améliorer les conditions de travail du personnel des structures éducatives ; (ii) améliorer l'accès aux soins de santé mentale; (iii) réviser le dispositif du congé pour raisons familiales ; (iv) la révision de la taxation des familles monoparentales ; (v) la révision des critères d'éligibilité aux	Diverses législations et réglementations touchant la pauvreté infantile.



## Registre des entrevues des Ministres avec les Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)

Ministre	Date	Lieu	Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)	Adresse/Raison sociale/Numéro d'immatriculation	Position défendue	Projet(s) concerné(s)
					aides sociales .	
Max HAHN	25.01.2024	Ministère de la Famille, des Solidarités, du Vivre ensemble et de l'Accueil	Marc Fischbach, Président COPAS; Carine Federspiel, Vice-Présidente COPAS; Alain Dichter, Trésorier COPAS; Benoît Holzem, administrateur COPAS; Christophe Lesuisse, administrateur COPAS; Martine Ewerard, Chargée de mission « Prestations » COPAS	COPAS, 7A rue de Turi, L-3378 Livange	Échange de vues sur les thématiques et dossiers d'actualité concernant le secteur des personnes âgées au Luxembourg.	- Loi du 23 août 2023 portant sur la qualité des services pour personnes âgées - Projet de loi portant modification des articles 6, 101 et 106 de la loi du 23 août 2023 portant sur la qualité des services pour personnes âgées (Projet N°8349) - Projet de loi portant création d'une allocation complémentaire pour personnes âgées (Projet N°8114)
Max HAHN	19.12.2023	Ministère des Affaires intérieures	Marion Dubois - Passerell; Nonna Sohovic - Caritas; Yolande Wagner et Laura Zuccoli - Médecins du Monde; Sérgio Ferreira - Asti; Milagros Gallego Perez - JRS; Charlotte Brouxel - Amnesty International Luxembourg	Nom : Lëtzebuenger Flüchtlingsrot (LFR) Entité juridique : collectif d'associations Siège social : 23, rue des Etats-Unis L-1477 Luxembourg Numéro immatriculation RCS : /	Le LFR a abordé le problème de l'accès des nouveaux DPI aux structures de primo-accueil de l'ONA. Le LFR a en outre présenté ses idées en vue d'une meilleure prise en charge des demandeurs de protection internationale, des bénéficiaires de protection internationale et des bénéficiaires de protection temporaire au Luxembourg, en abordant notamment les volets de l'hébergement, de la	Les discussions n'ont pas porté sur un projet de loi ou de règlement grand-ducal.



## Registre des entrevues des Ministres avec les Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)

Ministre	Date	Lieu	Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)	Adresse/Raison sociale/Numéro d'immatriculation	Position défendue	Projet(s) concerné(s)
					formation et de l'accès au marché de l'emploi.	
Max HAHN	18.12.2023	Ministère de la Famille, des Solidarités, du Vivre ensemble et de l'Accueil	Mme Dzoen Bebic, chargée de mission FEDAS; Mme Manou Flamang, chargée de mission FEDAS; M. Thomas Lentz, secrétaire général FEDAS; M. Christof Müller, membre FEDAS (membre de la plateforme « Cohésion Sociale » et membre du GT « Prise en charge efficace et équitable des DPI/BPI/BPT »); M. Raoul Schaaf, administrateur FEDAS (coordinateur de la plateforme « Cohésion Sociale »); Mme Lynn Wolff, membre FEDAS (membre de la plateforme « Cohésion Sociale » et membre du GT « Prise en charge efficace et équitable des DPI/BPI/BPT »)	Nom : FEDAS Luxembourg - Fédération des acteurs du secteur social au Luxembourg asbl Entité juridique : asbl Siège social : 4, rue Joseph Felten L-1508 Howald Numéro immatriculation RCS : RCS Luxembourg F5379	FEDAS a présenté ses propositions en vue d'une meilleure prise en charge des demandeurs de protection internationale, des bénéficiaires de protection internationale et des bénéficiaires de protection temporaire au Luxembourg, en abordant les volets suivants : - Hébergement en dehors des structures étatiques ; - Prise en charge des problèmes de santé physique et mentale ; - Autonomisation et activation des personnes concernées, notamment par l'accès au marché de l'emploi.	Les discussions n'ont pas porté sur un projet de loi ou de règlement grand-ducal.

## Registre des entrevues des Ministres avec les Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)

Ministre	Date	Lieu	Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)	Adresse/Raison sociale/Numéro d'immatriculation	Position défendue	Projet(s) concerné(s)
<b>Ministère des Finances</b>						
<b>Finances</b>						
Gilles ROTH	18.10.2024	Ministère des Finances	M. Frédéric Krier, OGBL M. James Marsh, OGBL M. Christophe Knebler, LCGB M. Dani Gomes, LCGB	OGBL 60, boulevard John F. Kennedy L-4170 Esch-Alzette  LCGB 11, rue du commerce L-1351 Luxembourg	Échange/Entrevue sur le crédit d'impôt pour heures supplémentaires, tel qu' envisagé dans le projet de loi n° 8414	Projet de loi n°8414 portant modification : 1° de la loi modifiée du 17 avril 1964 portant réorganisation de l'administration des contributions directes ; 2° de la loi modifiée du 4 décembre 1967 concernant l'impôt sur le revenu ; 3° de la loi modifiée du 11 mai 2007 relative à la création d'une société de gestion de patrimoine familial (« SPF ») ; 4° de la loi modifiée du 17 décembre 2010 concernant les organismes de placement collectif et projets de règlements grand-ducaux afférents
Gilles ROTH	27.09.2024	Ministère des Finances	TICE: M. Marco LUX, Bourgmestre de Kayl et président du TICE Mme Claudio D'ALL AGNOL, Echevine de Dudelange et vice-présidente du TICE	Syndicat T.I.C.E. 290 Bd. Charles de Gaulle L- 4083 Esch-sur-Alzette	- Négociation pour une nouvelle convention: État-TICE - Subside pour l'exploitation de 12 lignes urbaines dans le sud du pays	La nouvelle convention TICE-État fera l'objet d'un projet de loi spécial pour financer pour financer le subventionnement



## Registre des entrevues des Ministres avec les Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)

Ministre	Date	Lieu	Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)	Adresse/Raison sociale/Numéro d'immatriculation	Position défendue	Projet(s) concerné(s)
			M. Meris SEHOVIC, Délégué TICE et Echevin à Esch/Alzette M. Dan BIANCALANA, Bourgmestre Dudelange M. Michel WOLTER, Bourgmestre Käerjeng M. Luc GROOT KOERKAMP, administration technique du syndicat (en remplacement du directeur empêché) M. Arni BIREN, secrétaire du TICE			des lignes de bus TICE. Les négociations sont menées en application de l'article 13 de la loi du 5 février 2021 sur les transports publics.
Gilles ROTH	21.06.2024	Ministère des Finances	Jean-Jacques Rieff (Vize-président Aleba); Sandra Carvalho (Aleba Koordination); Lena Pignon (Aleba Kommunikation); Miriam Keusen (Aleba Steuerberaterin Deutschland); Ursula Koch (Arbeitsgruppe deutsche Banken); Ingo Repplinger (Arbeitsgruppe deutsche Banken)	ALEBA - Association Luxembourgeoise pour tous les Employés ayant Besoin d' Assistance Avenue Monterey, 29 L-2163 Luxembourg RCS : F3332	Discussion de diverses pistes d'adaptation de la législation, y compris en rapport avec la convention de non-double imposition entre la République fédérale d'Allemagne et le Luxembourg voire de la loi modifiée du 4 décembre 1967 concernant l'impôt sur le revenu.	- Convention de non-double imposition entre la République fédérale d'Allemagne et le Luxembourg - Loi modifiée du 4 décembre 1967 concernant l'impôt sur le revenu
Gilles ROTH	28.03.2024	Ministère des Finances	Danièle Wagener, présidente du Conseil d'administration Henri Grethen, membre du CA et président du comité Loterie Nationale Léon Losch, directeur de la Loterie Nationale Emile Lutgen, directeur de l'Oeuvre	Oeuvre Nationale de Secours Grande-Duchesse Charlotte 18, rue Léon Laval L-3372 Leudelange J32	L'ordre du jour : 1) Présentation de l'Oeuvre et de la Loterie Nationale - Historique, missions, gouvernance, règles de fonctionnement - Principales réalisations, défis et ambitions, Stratégie 2030 2) Adoption de mesures législatives tendant à une réforme de la loi sur les jeux de hasard ayant notamment pour	Loi modifiée du 22 mai 2009 relative à l'Oeuvre Nationale de Secours Grande-Duchesse Charlotte et la Loterie Nationale Loi modifiée du 20 avril 1977 relative à l'exploitation des jeux de hasard et des paris relatifs aux épreuves sportives



## Registre des entrevues des Ministres avec les Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)

Ministre	Date	Lieu	Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)	Adresse/Raison sociale/Numéro d'immatriculation	Position défendue	Projet(s) concerné(s)
					objet de lutter efficacement contre le jeu illégal. 3) Échange ouvert	
Gilles ROTH	27.03.2024	Ministère des Finances	M. Fernand Ernster, Président; M. Carlo Thelen, Directeur Général; Mme Anne-Sophie Theissen, Director Légal & Tax; M. Steve Breier, Director, Head of Finance & IT	Chambre de Commerce du Luxembourg	Echange général sur différents sujets intéressant la Chambre de Commerce (digitalisation des administrations fiscales, développement de la place financière, budget de l'État).	/
Gilles ROTH	26.03.2024	Ministère des Finances	Patrick Kersten; Genna Elvin; Xavier Buck	Startups.lu - Luxembourg Startups Association asbl	1 - Inciter l'investissement privé dans les startups 2 - Disposer d'un cadre permettant un plan d'actionnariat pour startups	/
Gilles ROTH	25.03.2024	Ministère des Finances	Romain Hoffmann, président; Patrick Schnell, vice-président; Jean-Marc Zahlen, secrétaire général	Groupement Energies Mobilité Luxembourg (GEML) 7, rue Alcide de Gasperi L-1615 Kirchberg N° RCS: F5260	- Les alternatives à la délocalisation des ventes de carburants pour atteindre les objectifs climatiques 2030 dans le secteur des transports: mécanisme de flexibilité, biocarburants, mobilité électrique - Impact de la nouvelle loi concernant le stockage obligatoire sur les coûts des fournisseurs	Projet de loi modifiant la loi modifiée du 10 février 2015 relative à l'organisation du marché de produits pétroliers
Gilles ROTH	22.03.2024	Ministère des Finances	Marc GIORGETTI, Président groupement des entrepreneurs; Roland KUHN, Président de la fédération des entreprises de construction et de génie civil	Entreprise Félix Giorgetti Sàrl, 3, rue Jean Piret, L-2350 Luxembourg - entreprise générale de construction ; immatriculation LBR B38804 Kuhn Construction S.A., ZA	Tour de table sur la situation du secteur de la construction au Luxembourg et des problèmes avec l'application de la législation concernée.	/



## Registre des entrevues des Ministres avec les Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)

Ministre	Date	Lieu	Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)	Adresse/Raison sociale/Numéro d'immatriculation	Position défendue	Projet(s) concerné(s)
				John L. Mac Adam, L-1113 Luxembourg - entreprise générale de construction ; immatriculation LBR B28312		
Gilles ROTH	07.03.2024	Ministère des Finances	<ul style="list-style-type: none"><li>- Christian STRASSER, Président ACA;</li><li>- Marc LAUER, Vice-Président ACA et Président Commission Marché Local ACA;</li><li>- Nicolas LIMBOURG, Vice-Président ACA et Président Commission Internationale Vie ACA;</li><li>- Dirk BILLEMON, Président Commission Internationale Non-Vie ACA;</li><li>- Réjean BESNER, Président Commission Réassurance ACA;</li><li>- Marc HENGEN, Administrateur-Délégué, ACA;</li><li>- Valérie TOLLET, Membre du Comité de Direction ACA;</li><li>- Fabrice VOLKAERTS, Membre du Comité de Direction ACA</li></ul>	ACA asbl 12, rue Erasme 1468-Luxembourg RCS Lux F13673	L'ACA plaide pour une approche plus progressive et proportionnée dans la proposition de règlement européen dit FIDA, dont le champs d'application est jugé trop large.	Proposition de RÈGLEMENT DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL relatif à un cadre pour l'accès aux données financières et modifiant les règlements (UE) no 1093/2010, (UE) no 1094/2010, (UE) no 1095/2010 et (UE) 2022/2554
Gilles ROTH	01.03.2024	Ministère des Finances	<ul style="list-style-type: none"><li>- Julie Becker, Membre du Comité Exécutif, Présidente et Membre du Conseil d'Administration de la LuxCMA - et CEO de la Bourse de Luxembourg;</li><li>- Frank Mausen, Membre du Comité Exécutif, Secrétaire et Membre du Conseil d'Administration de la LuxCMA - et Associé chez Allen &amp; Overy;</li><li>- Holger von Keutz, Membre du Comité Exécutif, Trésorier et Membre du Conseil d'Administration de la LuxCMA</li></ul>	LuxCMA - Luxembourg Capital Markets Association 6 rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg RCS Luxembourg F12205	<ul style="list-style-type: none"><li>- Présentation de la Luxembourg Capital Markets Association (LuxCMA)</li><li>- Présentation du marché luxembourgeois et de son rôle dans l'environnement européen des sociétés de titrisation</li><li>- Discussions concernant le cadre fiscal des sociétés de titrisation, compte tenu également du cadre juridique en</li></ul>	Loi modifiée du 4 décembre 1967 concernant l'impôt sur le revenu (LIR)



## Registre des entrevues des Ministres avec les Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)

Ministre	Date	Lieu	Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)	Adresse/Raison sociale/Numéro d'immatriculation	Position défendue	Projet(s) concerné(s)
			- et Associé chez PwC Luxembourg; - Anja Taferner, Présidente du groupe de travail « Fiscalité » de la LuxCMA - et Directrice Exécutive Taxes chez EY Tax Advisory Services Luxembourg		vigueur dans d'autres juridictions européennes.	
Gilles ROTH	01.03.2024	Ministère des Finances	Jean-François Terminaux, Président; Laurent de la Vaissière, Vice-Président; Céline Tarraube, Secrétaire générale	FINANCE & TECHNOLOGY LUXEMBOURG Association sans but lucratif R.C.S. Luxembourg F7436 Siège social : 7, rue Alcide de Gasperi, L-1615 Luxembourg	FTL a exprimé ses craintes que le texte du projet de loi pourrait donner plus de visibilité aux prestataires critiques TIC, sous le règlement européen DORA, qu'aux PSF de support au Luxembourg.	Projet de loi portant : 1° transposition de la directive (UE) 2021/2118 du Parlement européen et du Conseil du 24 novembre 2021 modifiant la directive 2009/103/CE concernant l'assurance de la responsabilité civile résultant de la circulation de véhicules automoteurs et le contrôle de l'obligation d'assurer cette responsabilité ; et 2° modification de : a) la loi modifiée du 16 avril 2003 relative à l'assurance obligatoire de la responsabilité civile en matière de véhicules automoteurs ; b) la loi modifiée du 7 décembre 2015 sur le secteur des assurances ; c) la loi



## Registre des entrevues des Ministres avec les Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)

Ministre	Date	Lieu	Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)	Adresse/Raison sociale/Numéro d'immatriculation	Position défendue	Projet(s) concerné(s)
						modifiée du 15 mars 2016 relative aux produits dérivés de gré à gré, aux contreparties centrales et aux référentiels centraux et modifiant différentes lois relatives aux services financiers
Gilles ROTH	26.02.2024	Ministère des Finances	Jean-Louis Zeien, président Fairtrade Lëtzebuerg (membre de l'Initiative pour un devoir de vigilance); Antoniya Argirova; Charles Muller	Fairtrade Lëtzebuerg 2a rue de la Gare 6910 Roodt-sur-Syre F-3652	Échange sur la Proposition de DIRECTIVE DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL sur le devoir de vigilance des entreprises en matière de durabilité et modifiant la directive (UE) 2019/1937, y compris l'inclusion de certaines soparfis/holding au niveau du champ d'application de la CSDDD.	DIRECTIVE DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL sur le devoir de vigilance des entreprises en matière de durabilité et modifiant la directive (UE) 2019/1937.
Gilles ROTH	29.01.2024	Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse	Jean-Michel Campanella, Président; Fabio Spirinelli, Membre	Association de défense des locataires de Luxembourg, association sans but lucratif	Les discussions ont concerné les mesures et propositions à entreprendre par le gouvernement afin de relancer et redynamiser le secteur immobilier et la construction au Luxembourg.	Divers projets de lois et lois ont été abordés.
Gilles ROTH	29.01.2024	Ministère des Finances	• Paul Schonenberg, Chairman and CEO of the American Chamber of Commerce in Luxembourg a.s.b.l. (Amcham);	American Chamber of Commerce in Luxembourg a.s.b.l. (Amcham)	Echange de vues sur la compétitivité du Luxembourg et le secteur du logement. AmCham préconise une réduction du taux de l'impôt sur	/

## Registre des entrevues des Ministres avec les Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)

Ministre	Date	Lieu	Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)	Adresse/Raison sociale/Numéro d'immatriculation	Position défendue	Projet(s) concerné(s)
			<ul style="list-style-type: none"> <li>• Angela Nickel, Amcham, EXCO Member, Vice-Chair;</li> <li>• Alain Lam, Amcham, EXCO Member, Vice-Chair</li> </ul>		<p>les sociétés pour le ramener au minimum de la moyenne de l'OCDE.</p> <p>L'AmCham souhaite également voire l'instauration d'un cadre propice permettant à des a.s.b.l. luxembourgeoises de développer et gérer des projets de logement dites « micro-housing » subventionnés par le gouvernement pour les jeunes professionnels célibataires.</p>	
Gilles ROTH	23.01.2024	Ministère du Logement et de l'Aménagement du territoire	Jean-Paul Scheuren, Président; Paulo Madureira Vice-Président; Sandra Silva, Vice-Présidente; Hendrik Kühne, Directeur; Eric Lux, Administrateur de la Section des Développeurs; Marco Sgreccia, Administrateur de la Section des développeurs; Max Didier, Administrateur de la Section des Développeurs	Fédération, association sans but lucratif, F005609 7, rue Alcide de Gasperi L-1615 LUXEMBOURG	Les discussions ont concerné les mesures et propositions à entreprendre par le gouvernement afin de relancer et redynamiser le secteur immobilier et la construction au Luxembourg.	Divers projets de lois et lois ont été abordés.
Gilles ROTH	22.01.2024	Ministère des Finances	Jean-Marc Goy (Président); Serge Weyland (Directeur Général); Emmanuel Gutton (Directeur Général Adjoint)	Association Luxembourgeoise de l'industrie des Fonds d'Investissement (ALFI) 12 rue Erasme, L-1468 Luxembourg, RCS: F4428	Echange sur les priorités de l'Association Luxembourgeoise de l'industrie des Fonds d'investissement et le secteur de la gestion d'actifs au Luxembourg. L'ALFI a notamment abordé une exemption potentielle de la taxe d'abonnement pour les fonds ETF gérés activement.	Loi du 17 décembre 2010 concernant les organismes de placement collectif
Gilles ROTH	18.01.2024	Ministère du	Michelle FRIEDERICI, Présidente;	L'Ordre des architectes et des	Les discussions ont concerné	Divers projets de lois



## Registre des entrevues des Ministres avec les Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)

Ministre	Date	Lieu	Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)	Adresse/Raison sociale/Numéro d'immatriculation	Position défendue	Projet(s) concerné(s)
		Logement et de l'Aménagement du territoire	Patrick NOSBUSCH, Vice-Président; Mike DUSSELDORF; Jacques SEYWERT; Corinne STEPHANY; Jean-Claude WELTER; Steve WEYLAND, membres du Conseil de l'Ordre; Pierre HURT, Directeur OAI	ingénieurs conseils est un ordre légal, instauré par la loi du 13 décembre 1989 portant organisation des professions d'architecte et d'ingénieur conseil.	les mesures et propositions à entreprendre par le gouvernement afin de relancer et redynamiser le secteur immobilier et la construction au Luxembourg.	et lois ont été abordés.
Gilles ROTH	12.01.2024	Ministère des Finances	Guy Hoffmann, Président; Jerry Grbic, CEO	Association des Banques et Banquiers, Luxembourg (ABBL) 12, rue Erasme L-1468 Luxembourg RCS: F352	Echange de vues sur la situation du secteur bancaire au Luxembourg, l'accès au talents et la situation sur le marché du logement. L'ABBL a souligné l'importance pour le secteur d'attirer une main d'oeuvre hautement qualifiée, notamment via un régime fiscal attractif pour expatriés.	Loi modifiée du 4 décembre 1967 concernant l'impôt sur le revenu
Gilles ROTH	11.01.2024	Ministère du Logement et de l'Aménagement du territoire	Emile Eicher, Président; Lydie Polfer; Guy Altmeisch; Dan Biancalana; Serge Hoffmann; Guy Wester (Membres du Bureau); Johanne Fallecker, Attachée; Gérard Koob, Directeur; Rita Simoes, Attachée Stagiaire Syvicol	Syvicol, Syndicat des Villes & Communes Luxembourgeoises, 3, rue Guido Oppenheim L-2263 LUXEMBOURG	Les discussions ont concerné les mesures et propositions à entreprendre par le gouvernement afin de relancer et redynamiser le secteur immobilier et la construction au Luxembourg.	Divers projets de lois et lois ont été abordés.
Gilles ROTH	09.01.2024	Ministère du Logement et de l'Aménagement du territoire	Tom Wirion, Directeur général, Chambre des métiers; Paul Nathan, Vice-président, Chambre des métiers; Alexandre Kieffer, génie technique du bâtiment, Chambre des métiers;	Chambre des métiers	Les discussions ont concerné les mesures et propositions à entreprendre par le gouvernement afin de relancer et redynamiser le secteur immobilier et la construction au	Divers projets de lois et lois ont été abordés.



## Registre des entrevues des Ministres avec les Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)

Ministre	Date	Lieu	Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)	Adresse/Raison sociale/Numéro d'immatriculation	Position défendue	Projet(s) concerné(s)
			Norry Dondelinger, Directeur Affaires économiques, Chambre des métiers		Luxembourg.	

## Registre des entretiens des Ministres avec les Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)

Ministre	Date	Lieu	Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)	Adresse/Raison sociale/Numéro d'immatriculation	Position défendue	Projet(s) concerné(s)
<b>Ministère de la Santé et de la Sécurité sociale</b>						
<b>Santé</b>						
Martine DEPREZ	19.09.2024	Fondation Cancer   209, rte d'Arlon, L-1150 Luxembourg	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Anne FAES, psychologue diplômée et psychothérapeute</li> <li>- Kalliopi MANTZAVINO, psychologue diplômée/ neuropsychologue</li> <li>- Manon KUCHARCZYK, psychologue diplômée et psychothérapeute</li> <li>- Margot HEIRENDT, directrice</li> <li>- Mariette BOSCH, assistante d'hygiène sociale</li> <li>- Americo REGO, psychologue diplômé et chargé du bénévolat</li> <li>- Martine RISCH, psychologue diplômée et psychothérapeute, sexologue clinique</li> <li>- Sarah KRETSCHMER, psychologue diplômée et psychothérapeute</li> </ul>	Dénomination : Fondation Cancer Raison sociale : fondation Siège sociale : 209 rte d'Arlon, L-1150 Luxembourg RCS : G25	L'échange avec le Département Psycho-Social a porté sur le parcours du patient en oncologie, depuis le diagnostic jusqu'à la stabilisation, ou l'accompagnement permanent. Les préoccupations du patient ont été abordées ainsi que des pistes éventuelles pour améliorer la prise en charge.	Code de la Sécurité sociale / Nomenclature
<b>Santé et sécurité sociale</b>						
Martine DEPREZ	24.10.2024	Ministère de la Santé et de la Sécurité sociale	<ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> Dr Martine GOERGEN, directeur général CHL</li> <li><input type="checkbox"/> Dr Guy BERCHEM, directeur médical</li> <li><input type="checkbox"/> Mme Daniela COLLAS, directeur des soins</li> <li><input type="checkbox"/> Dr Isabel DE LA FUENTE</li> <li><input type="checkbox"/> Dr Françoise MOREL</li> </ul>	Dénomination : CHL – Centre Hospitalier de Luxembourg Raison sociale : établissement public Siège sociale : 4 rue Ernest Barblé, L-1210 Luxembourg RCS : J63	<ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> présentation des activités du service de pédiatrie spécialisée</li> <li><input type="checkbox"/> thématisation des surspécialités pédiatriques ne bénéficiant pas d'un financement adéquat</li> <li><input type="checkbox"/> demande de financement complémentaire aux tarifs de la nomenclature des actes des médecins</li> </ul>	Impact potentiel sur <ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> loi hospitalière (Loi modifiée du 8 mars 2018 concernant les établissements hospitaliers et la planification hospitalière</li> <li><input type="checkbox"/> loi du 27 juillet 1992 portant réforme de l'assurance maladie et</li> </ul>

## Registre des entretiens des Ministres avec les Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)

Ministre	Date	Lieu	Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)	Adresse/Raison sociale/Numéro d'immatriculation	Position défendue	Projet(s) concerné(s)
						du secteur de la santé
Martine DEPREZ	03.10.2024	Ministère de la Santé et de la Sécurité sociale	Carole Devaux, PhD, Présidente du Comité de surveillance du SIDA, des hépatites infectieuses et des maladies sexuellement transmissibles, Principal Investigator, HIV Clinical and Translational Research, LIH Laurence Mortier, vice-présidente du Comité de surveillance du SIDA, des hépatites infectieuses et des maladies sexuellement transmissibles, chargée de direction HIV Berodung	Dénomination : Comité de surveillance SIDA organisme indépendant	Les représentantes du Comité de surveillance du SIDA, des hépatites infectieuses et des maladies sexuellement transmissibles ont présenté les derniers chiffres en matière de VIH et VHC au Luxembourg. Elles ont ensuite expliqué les priorités du Comité pour le futur, notamment la décentralisation de la PrEP (prophylaxie pré-exposition), la création d'un Centre de santé sexuelle et la mise en place d'un programme de dépistage gratuit du VIH gratuit et sans ordonnance.	Loi modifiée du 8 septembre 1998 réglant les relations entre l'Etat et les organismes oeuvrant dans les domaines social, familial et thérapeutique  Règlement grand-ducal du 10 décembre 1998 concernant l'agrément à accorder aux gestionnaires de services dans les domaines médico-social et thérapeutique.  Code de la Sécurité sociale
Martine DEPREZ	03.10.2024	Ministère de la Santé et de la Sécurité sociale	- Mr Franck Mergen pour la pharmacie Mergen-Rommes (Diekirch) - Mme Murielle Barbaras pour la pharmacie Saint Laurent (Diekirch) - Mme Denise Thomas pour la pharmacie Nordstad (Ingeldorf Erpeldange/Sure) - Mr Etienne Blavier pour la pharmacie Thilges (Ettelbruck) - Mr Xavier Schoubben pour la pharmacie Petry	Dénomination : Pharmacie Mergen-Rommes Raison sociale : / Siège social : 1 rue St Antoine, L-9205 Diekirch N° Registre de commerce : A40877  Dénomination : Pharmacie St Laurent Raison sociale : /	Dans l'optique de la nouvelle répartition des pharmacies en matière de garde, visant une distinction entre les pharmacies prestant une « grande » garde (24 heures) et celles effectuant une « petite » garde (heures d'ouverture allongées jusqu'à 22 heures), telle que proposée par le Syndicat des Pharmaciens Luxembourgeois (SPL), le	Non applicable



## Registre des entrevues des Ministres avec les Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)

Ministre	Date	Lieu	Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)	Adresse/Raison sociale/Numéro d'immatriculation	Position défendue	Projet(s) concerné(s)
				<p>Siège social : 11 Grand Rue, L-9240 Diekirch N° Registre de commerce : A44472</p> <p>Dénomination : Pharmacie Nordstad Raison sociale : / Siège social : 8 rte d'Ettelbruck, L-9160 Ingeldorf N° Registre de commerce : A41326</p> <p>Dénomination : Pharmacie Thilges Raison sociale : / Siège social : 39 Grand Rue, L-9050 Ettelbrück N° Registre de commerce : A40184</p> <p>Dénomination : Pharmacie Petry Raison sociale : / Siège social : 15 Grand-Rue, L-9050 Ettelbruck N° Registre de commerce :</p>	<p>nombre de garde à assurer par les pharmacies représentées à la réunion augmenterait sensiblement et celles-ci seraient dans l'impossibilité matérielle de faire face à cette charge de travail supplémentaire. Afin d'éviter cette problématique, les représentants des pharmacies représentées plaident pour un élargissement du périmètre des pharmacies participant au système de garde dans la région Nordstad.</p>	
Martine DEPREZ	03.10.2024	Ministère de la Santé et de la Sécurité sociale	<p>- Mr Franck Mergen pour la pharmacie Mergen-Rommes (Diekirch) - Mme Murielle Barbaras pour la pharmacie Saint Laurent (Diekirch) - Mme Denise Thomas pour la</p>	<p>Dénomination : Pharmacie Mergen-Rommes Raison sociale : / Siège social : 1 rue St Antoine, L-9205 Diekirch</p>	<p>Dans l'optique de la nouvelle répartition des pharmacies en matière de garde, visant une distinction entre les pharmacies prestant une « grande » garde</p>	/



## Registre des entrevues des Ministres avec les Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)

Ministre	Date	Lieu	Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)	Adresse/Raison sociale/Numéro d'immatriculation	Position défendue	Projet(s) concerné(s)
			pharmacie Nordstad (Ingeldorf Erpeldange/Sure) - Mr Etienne Blavier pour la pharmacie Thilges (Ettelbruck) - Mr Xavier Schoubben pour la pharmacie Petry	N° Registre de commerce : A40877  Dénomination : Pharmacie St Laurent Raison sociale : / Siège social : 11 Grand Rue, L-9240 Diekirch N° Registre de commerce : A44472  Dénomination : Pharmacie Nordstad Raison sociale : / Siège social : 8 rte d'Ettelbruck, L-9160 Ingeldorf N° Registre de commerce : A41326  Dénomination : Pharmacie Thilges Raison sociale : / Siège social : 39 Grand Rue, L-9050 Ettelbrück N° Registre de commerce : A40184  Dénomination : Pharmacie Petry Raison sociale : / Siège social : 15 Grand-Rue, L-9050 Ettelbruck N° Registre de commerce :	(24 heures) et celles effectuant une « petite » garde (heures d'ouverture allongées jusqu'à 22 heures), telle que proposée par le Syndicat des Pharmaciens Luxembourgeois (SPL), le nombre de garde à assurer par les pharmacies représentées à la réunion augmenterait sensiblement et celles-ci seraient dans l'impossibilité matérielle de faire face à cette charge de travail supplémentaire. Afin d'éviter cette problématique, les représentants des pharmacies représentées plaident pour un élargissement du périmètre des pharmacies participant au système de garde dans la région Nordstad.	
Martine DEPREZ	03.10.2024	Ministère de la Santé et de la	- Monsieur Alain de Bourcy, président - Madame Claude Hostert-Pfeiffer	Dénomination : Syndicat des pharmaciens luxembourgeois	Il s'agit d'une réunion de suivi de la réunion du 8 juillet 2024.	• Indemnisation des

## Registre des entrevues des Ministres avec les Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)

Ministre	Date	Lieu	Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)	Adresse/Raison sociale/Numéro d'immatriculation	Position défendue	Projet(s) concerné(s)
		Sécurité sociale	- Madame Evelyne Schon-Tanson, trésorière - Madame Katia Scombussolo, federation manager	Raison sociale : Asbl Siège sociale : 7 rue Alcide de Gasperi, L-1615 Luxembourg RCS : F5706	Les thèmes suivants ont été abordés : 1. Le SPL a présenté un nouveau modèle des gardes applicable à partir du 1er janvier 2025 qui a été approuvé par la ministre. Une convention devra être signée entre le MSS et le SPL. 2. Le SPL demande la création d'une législation régissant les attributions de la profession des pharmaciens d'officine au Luxembourg afin d'y intégrer les services pharmaceutiques -> un groupe de travail sera formé. À la suite de cette création, le Code de la Sécurité sociale devrait être adapté afin d'y introduire une nomenclature pour pharmaciens. 3. Le SPL demande une nouvelle structure des prix des médicaments et des indemnisations liés aux services pharmaceutiques. Ceci pourrait aussi faire partie de la nomenclature pour pharmaciens. 4. Les critères de création de concessions de pharmacies ont été discutés.	gardes -> Texte à prévoir (l'obligation des gardes est prévue par le Code de déontologie (participation à la continuité des soins (art. 37 à 40)) • Services pharmaceutiques -> Code de la Sécurité sociale
Martine DEPREZ	26.09.2024	Ministère de la Santé et de la	Dr Pit Putzeys Dr Henri Schlammes	Dénomination : HRS – Hôpitaux	Présentation d'un projet d'un registre national en Orthopédie	Création d'une base légale/réglementaire



## Registre des entrevues des Ministres avec les Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)

Ministre	Date	Lieu	Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)	Adresse/Raison sociale/Numéro d'immatriculation	Position défendue	Projet(s) concerné(s)
		Sécurité sociale	Dr Emil Bock Pr Gilbert Massard	Robert Schuman Raison sociale : SA Siège social : 9 rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg N° Registre de commerce : B210963	au Grand-Duché de Luxembourg. Discussions sur les étapes à suivre.	destinée à rendre obligatoire la saisie des données médicales encadrant la mise en place de prothèses orthopédiques (interventions sur genoux et hanches)
Martine DEPREZ	23.09.2024	Ministère de la Santé et de la Sécurité sociale	ALMEVS : M. Daniel GRÜN Mme Sophie DIEDERICH M. Maxime FASSOTTE Mme Yoon PENNING Mme Lisa ZANGARINI  OGB-L: M. Smail SULJIC	Dénomination : Association luxembourgeoise des médecins en voie de spécialisation (ALMEVS) Raison sociale : asbl Siège social : 2 avenue de l'Université, L-4365 Esch/Alzette N° Registre de commerce : F13076  Dénomination : OGBL Raison sociale : syndicat Siège social : 60 boulevard J-F. Kennedy, L-4170 Esch/Alzette N° Registre de commerce : /	L'ALMEVS revendique un statut de salariat pour tous les MEVS afin de pouvoir bénéficier des mêmes droits et protections que les salariés selon le Code du Travail.  Le MSS propose un statut de stagiaire amélioré en conférant certaines protections aux MEVS, notamment celle en cas d'absence prolongée, de femme enceinte et allaitante, via des modifications du Code du Travail.	Loi modifiée du 29 avril 1983 concernant l'exercice des professions de médecin, de médecin-dentiste et de médecin-vétérinaire Loi du 31 juillet 2020 portant organisation d'études spécialisées en médecine à l'Université de Luxembourg Code du Travail
Martine DEPREZ	23.09.2024	Ministère de la Santé et de la Sécurité sociale	- Monsieur Pierre Jaeger, Président - Docteur Carine Federspiel, Vice-Présidente - Monsieur Benoît Holzem, Secrétaire - Madame Claudine Bettendorffer, Directrice	Dénomination : COPAS Raison sociale : asbl Siège social : rue de Turi, L-3378 Livange N° Registre de commerce : F1437	Sujet : Surqualification liée à la pénurie de main d'œuvre. Le manque en personnel en Aides socio-familiales est compensé par des Aides-soignantes et pas des Infirmières. Cela a comme conséquence que du personnel surqualifié est	/



## Registre des entrevues des Ministres avec les Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)

Ministre	Date	Lieu	Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)	Adresse/Raison sociale/Numéro d'immatriculation	Position défendue	Projet(s) concerné(s)
					engagé à faire des taches qu' une aide socio-familiale pourrait faire mais on ne trouve pas le personnel. Conséquence = un impact financier -> Demande de compensation du sous-financement	
Martine DEPREZ	18.09.2024	Ministère de la Santé et de la Sécurité sociale	délégation du Collège médical: Dr Robert WAGENER Dr David HECK Mme Valérie BESCH, juriste  délégation AMMD: Dr Alain SCHMIT, président Dr Guillaume STEICHEN, secrétaire général Dr Carlo AHLBORN, vice-président et trésorier Dr Marc PEIFFER, secrétaire général adjoint Me Gast NEU	Dénomination : Association des médecins et médecins dentistes (AMMD) Raison sociale : asbl Siège sociale : 29 rue de Vianden, L-2680 Luxembourg RCS : F1106  Dénomination : Collège médical Siège sociale : 2, rue Albert 1er, L-1117 Luxembourg	Pour l'AMMD, le fait que les médecins puissent se constituer sous la forme d'une société présente des avantages au regard de l'évolution du milieu professionnel.  Il s'agirait surtout d'établir un cadre légal plus stable pour les situations suivantes :  - l'indivision qui contraint les médecins à tout partager entre eux quand un des médecins part. - la cession et le décès d'un médecin (volonté de s'inspirer du droit français et de certaines formes de sociétés comme les Sarl et les SCL françaises). - la mise en commun des biens immobiliers, du personnel et du comptable. - le cas d'un remplacement de médecin (ex : femme enceinte) avec la mise en place d'une société unipersonnelle.	Loi modifiée du 29 avril 1983 concernant l'exercice des professions de médecin, de médecin-dentiste et de médecin vétérinaire Loi modifiée du 14 juillet 2015 portant création de la profession de psychothérapeute Loi modifiée du 26 mars 1992 sur l'exercice et la revalorisation de certaines professions de santé Loi modifiée du 8 mars 2018 relative aux établissements hospitalier et à la planification hospitalière Loi modifiée du 4 juillet 1973 concernant le régime de la

## Registre des entrevues des Ministres avec les Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)

Ministre	Date	Lieu	Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)	Adresse/Raison sociale/Numéro d'immatriculation	Position défendue	Projet(s) concerné(s)
					<p>Le lien entre l'hôpital et les sociétés de médecins sera à définir afin que les médecins puissent eux-mêmes organiser leur planning de garde lors qu'ils assurent tous une garde dans un hôpital.</p> <p>Le Collège médical souhaiterait que soit tranchée la question de la participation de tiers dans la société ainsi que celle de la responsabilité éventuelle de la société.</p> <p>Il attire également l'attention du futur lien entre les sociétés et la convention automatique et obligatoire ainsi que de celle des autorisations d'exercer des médecins par rapport à ces sociétés</p>	<p>pharmacie Convention entre la Caisse nationale de santé et l'Association des médecins et médecins-dentistes, conclue en exécution de l'article 61 et suivants du Code des assurances sociales</p>
Martine DEPREZ	10.09.2024	Ministère de la Santé et de la Sécurité sociale	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Dr Alain Schmit, Président AMMD</li> <li>• Dr Jean-Paul Pettinger, Président CMG</li> <li>• Dr Evelyne Reif, Membre du comité du CMG</li> <li>• Mr Pierre Jaeger, Président de la COPAS</li> <li>• Dr Carine Federspiel, Vice- présidente de la COPAS</li> <li>• Mme Catherine Gapenne, Membre du Conseil de la COPAS</li> </ul>	<p>Dénomination : Association des médecins et médecins dentistes (AMMD) Raison sociale : asbl Siège sociale : 29 rue de Vianden, L-2680 Luxembourg RCS : F1106</p> <p>Dénomination : Cercle des médecins généralistes du Grand-Duché de Luxembourg (CMG)</p>	<p>COPAS présente son ébauche de concept d'une hospitalisation à domicile à partir de 2 hypothèses :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• HAD d'une personne séjournant à son domicile privé sur base d'un statut déclenché sur base d'une déclaration par le médecin traitant du patient en secteur extrahospitalier.</li> <li>• HAD d'une personne</li> </ul>	<p>Code de la sécurité sociale Loi du 8 mars 2018 relative aux établissements hospitaliers et à la planification hospitalière Loi concernant la délivrance des médicaments</p>



## Registre des entrevues des Ministres avec les Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)

Ministre	Date	Lieu	Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)	Adresse/Raison sociale/Numéro d'immatriculation	Position défendue	Projet(s) concerné(s)
			<ul style="list-style-type: none"><li>Mme Claudine Bettendorffer, Directrice de la COPAS</li><li>Mme Liliane Gomes, Chargée de missions à la COPAS</li></ul>	Raison sociale : asbl Siège sociale : 29 rue de Vianden, L-2680 Luxembourg RCS : F1014  Dénomination : COPAS Raison sociale : asbl Siège social : rue de Turi, L-3378 Livange NCS : F1437	séjournant dans une structure d'hébergement pour personnes âgées, mais requérant des soins soutenus sur base d'une déclaration du médecin extrahospitalier.  Le cadre juridique doit être adapté, permettant tant la délivrance des soins de santé soutenus au patient en dehors d'une structure d'hospitalière que le financement de ces activités.	
Martine DEPREZ	24.07.2024	Ministère de la Santé et de la Sécurité sociale   1, rue Charles Darwin, L-1433 Luxembourg	Dr Germain POMARES; Dr Raymond LIES	Dénomination : HRS – Hôpitaux Robert Schuman SA Raison sociale : SA Siège sociale : 9 rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg RCS : B210963	Les représentants ont décrit les problèmes liés à l'organisation actuelle des urgences de la main et ce qui serait nécessaire en termes de ressources humaines et techniques pour mettre en place un service 24/7 dans un hôpital. Ils ont également évoqué le potentiel à long terme de développer un centre national spécialisé dans la prise en charge des urgences de la main.	Loi du 8 mars 2018 relative aux établissements hospitaliers et à la planification hospitalière
Martine DEPREZ	18.07.2024	Ministère de la Santé et de la Sécurité sociale   1, rue Charles Darwin, L-1433 Luxembourg	Laurie Carrette, coordinatrice du groupe L-Mums; Elsa Pons	Dénomination : LGBTIQ CIGALE - Centre des communautés lesbiennes, gays, bisexuelles, trans', intersexes, queer - L-Mums, (groupe de support et d'entraide entre mamans et	<ul style="list-style-type: none"><li>Demande de sensibilisation et d'information des professionnels de santé sur la thématique</li><li>Demande de cadre juridique clarifiant le rôle de la femme</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>Avant projet de loi sur la bioéthique</li><li>Avant projet de loi sur la PMA</li></ul>



## Registre des entrevues des Ministres avec les Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)

Ministre	Date	Lieu	Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)	Adresse/Raison sociale/Numéro d'immatriculation	Position défendue	Projet(s) concerné(s)
				futures mamans lesbiennes) Raison sociale : 16 rue Notre-Dame, L-2240 Luxembourg Siège sociale : asbl RCS : F11983	épouse de la mère dans le contexte d'une PMA • Discussion sur les contraintes résultant du recours à une seule banque de sperme (quotas aux fins d'éviter la consanguinité) • Nécessité de pouvoir recourir aux informations sur l'état de santé du donneur • Nécessité de faciliter la transmission des informations entre les organismes prenant en charge les patients notamment dans un contexte transfrontalier	
Martine DEPREZ	18.07.2024	Ministère de la Santé et de la Sécurité sociale   1, rue Charles Darwin, L-1433 Luxembourg	<ul style="list-style-type: none"><li>• Sophie Barbut</li><li>• Claude Lamberty</li><li>• Dr. Erik Schneider</li></ul>	Dénomination : Association Intersex & Transgender Luxembourg Raison sociale : asbl Siège sociale : 14 rue Beck, L-1222 Luxembourg RCS : F9565	L'association a souligné l'importance de la protection des enfants nés intersexués / avec des variations des caractéristiques sexuelles. Elle soutient que les corps des enfants et des adolescents présentant des variations des caractéristiques sexuelles sont encore soumis à des traitements médicaux visant à les « corriger » pour leur donner une apparence typiquement « féminine » ou « masculine », sans urgence vitale ni consentement éclairé. L'association fait valoir que pour que les enfants concernés	Discussion sur le cadre légal applicable aux identités de genre non-binaire



## Registre des entrevues des Ministres avec les Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)

Ministre	Date	Lieu	Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)	Adresse/Raison sociale/Numéro d'immatriculation	Position défendue	Projet(s) concerné(s)
					puissent grandir tels qu'ils sont, il est nécessaire de mieux informer le grand public, les futurs parents et les professionnels, tout en apportant des changements structurels tels que l'interdiction des opérations et autres interventions médico-corporelles sans le consentement éclairé de la personne concernée.	
Martine DEPREZ	12.07.2024	Ministère de la Santé et de la Sécurité sociale   1, rue Charles Darwin, L-1433 Luxembourg	Délégation GML : Isabelle Toussaint-Dartevelle, Présidente; Isabelle Chaussy, Secrétaire; Olivier Mallach, Trésorier  Délégation ALAtD : Christiane Baltes, Présidente; Maria D'Elia, Vice-Présidente; Santhi Denis, Secrétaire; Saphira Elisabeth Christine Schintgen, Trésorière	Dénomination : Gesellschaft fir Musiktherapie zu Lëtzebuerg (GML) Raison sociale : asbl reconnue d'utilité publique Siège sociale : 1b, rue Thomas Edison, L-1445 Strassen RCS : F493	La réunion portait sur la présentation de l'ALAtD, ses membres, leurs domaines d'expertise, leurs lieux d'emploi, leurs modes de rémunération et la formation requise pour exercer leur métier. Ils ont expliqué les difficultés rencontrées en raison du manque de réglementation de leur métier, qui permet à des individus ayant suivi une formation très courte de se présenter comme musicothérapeutes ou art-thérapeutes. Ils ont également donné un aperçu de la réglementation dans d'autres pays européens et ont demandé que leurs professions soient réglementées au Luxembourg.	Loi du 26 mars 1992 sur l'exercice et la revalorisation de certaines professions de santé



## Registre des entrevues des Ministres avec les Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)

Ministre	Date	Lieu	Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)	Adresse/Raison sociale/Numéro d'immatriculation	Position défendue	Projet(s) concerné(s)
Martine DEPREZ	08.07.2024	Ministère de la Santé et de la Sécurité sociale   1, rue Charles Darwin, L-1433 Luxembourg	Roberto BORGES, directeur Applux; Julia DESPINOY, directrice générale Docteursmart; Roland DESPINOY, président Docteursmart; Nicolas EIFERMAN, directeur général InterSystems; Laurent PARZY, responsable des ventes InterSystems; Florence CUREAU, ingénieure commercial InterSystems	Dénomination : Applux Raison sociale : Sarl Siège sociale : 10 rte de Luxembourg, L-7759 Roost RCS : B180860	Présentation d'un projet de mise en place d'une plateforme de coordination de soins au Grand-Duché du Luxembourg par un consortium ayant comme partenaires les sociétés APPLUX, Docteur Smart et Intersystems. L'objectif étant de pouvoir faciliter les échanges de données de santé entre la ville et l'hôpital. Le consortium a présenté les éléments du projet et les rôles de chaque acteur. Le projet est en lien avec des sujets liés à la digitalisation en santé comme la téléconsultation, le Dossier de Soins Partagé et le partage de données de santé.	Règlement du Parlement européen et du Conseil relatif à l'espace européen des données de santé, adopté par le Parlement européen le 24 avril 2024. En attente de publication dans le journal Officiel de l'Union Européenne.
Martine DEPREZ	08.07.2024	Ministère de la Santé et de la Sécurité sociale   1, rue Charles Darwin, L-1433 Luxembourg	<ul style="list-style-type: none"><li>• Mika Welter</li><li>• Aleks Panzone</li><li>• Robert Goerend, Avocat à la cour</li></ul>	Dénomination : YMA Media Luxembourg Raison sociale : Société à responsabilité limitée simplifiée Siège sociale : 83, Rue Emile Metz, L - 2149 Luxembourg RCS : B255428	OnsApdikt aspire à développer une plateforme visant à permettre la livraison à domicile de médicaments sur ordonnance. La start-up souhaite proposer cette application aux pharmacies, lesquelles devront engager leurs propres livreurs. Pour concrétiser cette vision, des modifications législatives seraient nécessaires afin de légaliser un tel service.	Règlement grand-ducal du 18 juillet 2018 relatif à la préparation, à la division, au conditionnement ou reconditionnement et à la vente par internet de médicaments.
Martine DEPREZ	01.07.2024	Ministère de la	Sylvia Herbrink, Care management	Dénomination : Réseau de	L'objectif de la réunion était de	Modification des



## Registre des entrevues des Ministres avec les Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)

Ministre	Date	Lieu	Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)	Adresse/Raison sociale/Numéro d'immatriculation	Position défendue	Projet(s) concerné(s)
		Santé et de la Sécurité sociale   1, rue Charles Darwin, L-1433 Luxembourg	coordinator; Prof. Dr Rejko Krüger, Coordinator of the National Center for Excellence in Research – Parkinson's disease (NCER-PD); Dr Joëlle Fritz, Luxembourg Institute of Health; Alex Kloos , Patient Ambassador ParkinsonNet	compétences maladies neurodégénératives ParkinsonNet Raison sociale : / Siège sociale : / RCS : /	présenter le réseau de compétences (RdC) maladies neurodégénératives - ParkinsonNet à Mme la ministre. Ceci a inclus une présentation de la structure et l'organisation du réseau ; point sur la formation continue de professionnels de santé impliqués dans le réseau, l'activité autour de l'engagements de patients (patient empowerment) ; les besoins d'une nomenclature spécifique pour le réseau ; la recherche dans le contexte du réseau ; l'extension du RdC vers la démence (PDP), face aux options pour la prévention et à l'arrivée de traitements innovateurs ; et les projets futurs pour le réseau y inclus l'importance de la digitalisation.	modalités de financement (loi hospitalière) et éventuelle tarification spécifique (nomenclature des actes), voire introduction de nouveaux actes/conventions nécessaires.
Martine DEPREZ	01.07.2024	Ministère de la Santé et de la Sécurité sociale   1, rue Charles Darwin, L-1433 Luxembourg	<ul style="list-style-type: none"><li>• Sandra Terres (Rehazenter)</li><li>• Kim Granelli (COSP)</li><li>• Joana Valente (HELP, Croix-rouge)</li><li>• Elisabeth Wallers (SCAP)</li><li>• Corinne Majerus (PRIMA, Fondation Kannerschlass)</li></ul>	Dénomination : ALED - Association Luxembourgeoise des Ergothérapeutes Diplômés Raison sociale : asbl Siège sociale : 1 rue de Mullendorf, L-7329 Heisdorf RCS : F4782	Actuellement les prises en charge ergothérapeutiques sont organisées dans les établissements hospitaliers ou dans le cadre de l'Assurance Dépendance, donc pas d'ergothérapeute en exercice libéral. Afin de pallier cette situation, l'ALED demande que la prise en charge de l'ergothérapeute soit	- Code de la sécurité social - Loi modifiée du 26 mars 1992 relative à la valorisation et l'exercice de certaines professions de santé



## Registre des entrevues des Ministres avec les Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)

Ministre	Date	Lieu	Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)	Adresse/Raison sociale/Numéro d'immatriculation	Position défendue	Projet(s) concerné(s)
					accessible à l'ensemble de la population. Ceci nécessite l'établissement d'une convention entre CNS et ALED en vue de l'établissement d'une nomenclature reprenant les actes ergothérapeutiques et assurant un remboursement par la CNS  Le projet de réforme de la profession est en cours.	
Martine DEPREZ	27.06.2024	Ministère de la Santé et de la Sécurité sociale   1, rue Charles Darwin, L-1433 Luxembourg	<ul style="list-style-type: none"><li>• Dr Nicole Majery (Vice-présidente ALSAT et directrice du STM)</li><li>• Dr Patrizia Thiry (Membre du comité de l'ALSAT et directrice de l'ASTF)</li><li>• Dr Irina Minyem (Membre du comité de l'ALSAT et future directrice du STI)</li><li>• Dr Eliane Polfer (Médecin du travail au service de la fonction publique, en remplacement du Dr Pierre-Olivier Schmit, membre du comité de l'ALSAT et médecin responsable du service)</li><li>• Dr Philippe Favrot (Médecin du travail chez CFL, en remplacement du Dr Marie-Paule Schneider, membre du comité de l'ALSAT et directrice du service)</li><li>• Dr Marc Jacoby (Président de l'ALSAT et médecin directeur du service santé au travail Arcelormittal Luxembourg).</li></ul>	Dénomination : Association luxembourgeoise de santé au travail (ALSAT) Raison sociale : asbl Siège sociale : 29 rue de Vianden, L-2680 Luxembourg RCS : F2876	<ul style="list-style-type: none"><li>- Pénurie des médecins du travail</li><li>- Révision du Code de travail, dont particulièrement la révision du système de reclassement professionnel</li><li>- Amélioration de la coopération avec le contrôle médical de la sécurité sociale</li><li>- Santé mentale dans le milieu professionnel</li><li>- Réactivation du Conseil supérieur de la santé et de la sécurité au travail (CSSST)</li><li>- Déclaration des postes à risques</li><li>- Relations de travail à court terme</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Code du travail</li><li>• Règlement grand-ducal du 4 novembre 1994 concernant les prescriptions minimales de sécurité et de santé relatives à la manutention manuelle de charges comportant des risques, notamment dorso-lombaires, pour les travailleurs.</li><li>• Règlement grand-ducal du 4 novembre 1994 concernant les prescriptions minimales visant à améliorer la protection en matière de sécurité et de santé des</li></ul>



## Registre des entrevues des Ministres avec les Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)

Ministre	Date	Lieu	Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)	Adresse/Raison sociale/Numéro d'immatriculation	Position défendue	Projet(s) concerné(s)
						<p>travailleurs des industries extractives à ciel ouvert ou souterraines.</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Règlement grand-ducal du 4 novembre 1994 concernant les prescriptions minimales de sécurité et de santé relatives au travail sur les équipements à écran de visualisation.</li><li>• Règlement grand-ducal du 4 novembre 1994 concernant les prescriptions minimales de sécurité et de santé pour l'utilisation par les travailleurs au travail d'équipements de travail.</li></ul> <p><input type="checkbox"/> Règlement grand-ducal du 12 mars 2004 modifiant le règlement grand-ducal modifié du 4 novembre 1994 concernant les prescriptions minimales de sécurité et de santé pour l'utilisation par les travailleurs au travail</p>



## Registre des entrevues des Ministres avec les Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)

Ministre	Date	Lieu	Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)	Adresse/Raison sociale/Numéro d'immatriculation	Position défendue	Projet(s) concerné(s)
						<p>d'équipements de travail tel que modifié par le règlement grand-ducal du 17 août 1997.</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Règlement grand-ducal du 4 novembre 1994 concernant les prescriptions minimales de sécurité et de santé pour les lieux de travail.</li><li>• Règlement grand-ducal du 31 janvier 1995 relatif à la formation du médecin du travail.</li><li>• Règlement grand-ducal du 2 avril 1996 relatif au personnel, aux locaux et à l'équipement des services de santé au travail.</li><li><input type="checkbox"/> Règlement grand-ducal du 6 février 2007 1. concernant les prescriptions minimales de sécurité et de santé relatives à l'exposition des travailleurs aux risques dus aux</li></ul>

## Registre des entrevues des Ministres avec les Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)

Ministre	Date	Lieu	Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)	Adresse/Raison sociale/Numéro d'immatriculation	Position défendue	Projet(s) concerné(s)
						agents physiques (bruit); 2. portant modification du règlement grand-ducal du 17 juin 1997 concernant la périodicité des examens médicaux en matière de médecine du travail. • Règlement grand-ducal du 2 avril 1996 relatif à la fiche d'examen médical à utiliser en médecine du travail.
Martine DEPREZ	25.06.2024	Ministère de la Santé et de la Sécurité sociale   1, rue Charles Darwin, L-1433 Luxembourg	Dr Jean-Luc DOURSON	Dénomination : BioneXt Lab Raison sociale : S.A Siège sociale : 2-4 rue du Château d'Eau, L-3364 Leudelange RCS : B140641	<ul style="list-style-type: none"> <li>Présentation d'un écosystème informatique pour les analyses de biologie clinique permettant à partir des données diverses du patient d'identifier les besoins supplémentaires de tests, diagnostics et d'émettre des recommandations supplémentaires permettant la meilleure prise en charge du patient</li> <li>Permettre aux laboratoires privés d'effectuer certains actes relevant de la histopathologie, domaine relevant actuellement du monopole du LNS</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Loi du 8 mars 2018 relative aux établissements hospitaliers et à la planification hospitalière</li> <li>Loi du 16 juillet 1984 relative aux laboratoires d'analyses médicales</li> </ul>
Martine DEPREZ	17.06.2024	Ministère de la	Nicolas Van Elsué, président;	Dénomination : Rosa Letzebuerg	Inclusion de l'a.s.b.l. Rosa	Règlement grand-



## Registre des entrevues des Ministres avec les Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)

Ministre	Date	Lieu	Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)	Adresse/Raison sociale/Numéro d'immatriculation	Position défendue	Projet(s) concerné(s)
		Santé et de la Sécurité sociale   1, rue Charles Darwin, L-1433 Luxembourg	Laurent Boquet, trésorier	Raison sociale : Asbl Siège sociale : 19 rue St Esprit, L-1475 Luxembourg RCS : F287	Lëtzebuerg en tant qu'expert dans les programmes nationaux ; Accès pour les professionnels de santé aux plates-formes concernant les thèmes « Queer » comme p.ex. en Allemagne où il existe une plateforme « Queermed Deutschland » ; Inclusion des thèmes « Queer » dans l'éducation des professionnels de santé ; Don du sang ; Situation actuelle concernant la prescription du traitement préventif PrPE (Pre-exposure prophylaxis ou Prophylaxie Pré-Exposition) et d'urgence PEP (post-exposure prophylaxis) ; Possibilité pour l'a.s.b.l. Rosa Lëtzebuerg de procéder à des tests de dépistage VIH, hépatite ...etc cf au Règlement grand-ducal modifié du 4 octobre 2018 fixant les conditions de réalisation des tests rapides à orientation diagnostique (TROD) de l'infection à virus de l'immunodéficience humaine, d'hépatites virales et d'autres infections sexuellement transmissibles.	ducal modifié du 4 octobre 2018 fixant les conditions de réalisation des tests rapides à orientation diagnostique de l'infection à virus de l'immunodéficience humaine, d'hépatites virales et d'autres infections sexuellement transmissibles
Martine DEPREZ	17.06.2024	Ministère de la	Yannick LIENERS, président et	Dénomination : Plooschter Projet	Échange sur les activités de	Loi modifiée du 8



## Registre des entrevues des Ministres avec les Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)

Ministre	Date	Lieu	Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)	Adresse/Raison sociale/Numéro d'immatriculation	Position défendue	Projet(s) concerné(s)
		Santé et de la Sécurité sociale   1, rue Charles Darwin, L-1433 Luxembourg	fondateur du Plooschter Projet; Dr Romain SCHOCKMEL, membre du Comité du Plooschter Projet; Jean-Paul SCHULER, membre du Comité du Plooschter Projet; Christiane LIENERS-REGER, trésorière et membre fondateur du Plooschter Projet	Raison sociale : Asbl Siège sociale : 28 rue Neuve, L-4380 Ehlerange RCS : F10747	Plooschter Projet et discussions sur des solutions législatives potentielles.	septembre 1998 réglant les relations entre l'Etat et les organismes oeuvrant dans les domaines social, familial et thérapeutique.  Règlement grand-ducal du 10 décembre 1998 concernant l'agrément à accorder aux gestionnaires de services dans les domaines médico-social et thérapeutique.  Loi relative aux établissements hospitaliers et à la planification hospitalière.
Martine DEPREZ	06.06.2024	Ministère de la Santé et de la Sécurité sociale   1, rue Charles Darwin, L-1433 Luxembourg	Lionel FERBER (président); Marion Pierre THILL (vice-président); Jil Alexandra MICHELS (vice-présidente); Lena HEISTER (conseillère)	Dénomination : Confédération Hair Beauty and Tattoo Guild Raison sociale : Asbl Siège sociale : 2 circuit de la Foire Internationale, L-1347 Luxembourg RCS : F11909	Les membres de la Confédération souhaiteraient des modifications réglementaires pour améliorer le cadre lié à la formation aux règles d'hygiène des professionnels de l'esthétique et du tatouage.  Ils ont également rappelé le fait qu'il n'est pas indispensable	Au fil de la réunion, a été évoquée la modification en cours du règlement grand-ducal modifié du 9 novembre 2018 portant exécution de la loi modifiée précitée du 24 mai 2018.  Dans le même temps,



## Registre des entrevues des Ministres avec les Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)

Ministre	Date	Lieu	Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)	Adresse/Raison sociale/Numéro d'immatriculation	Position défendue	Projet(s) concerné(s)
					que les tatoueurs aient une obligation de porter des gants stériles, ce qui est en revanche le cas des tatoueurs-perceurs. Cette modification est en cours dans le cadre de l'APRGD portant modification du règlement grand-ducal modifié du 9 novembre 2018 portant exécution de la loi modifiée du 24 mai 2018 sur les conditions d'hygiène et de salubrité relatives à la pratique des techniques de tatouage par effraction cutanée, du perçage, du branding, cutting, ainsi que du bronzage UV.	a été évoqué le projet futur de modification de la loi du 24 mai 2018 afin d'adapter les règles de formation et obligations des tatoueurs aux besoins du terrain.
Martine DEPREZ	04.06.2024	Ministère de la Santé et de la Sécurité sociale   1, rue Charles Darwin, L-1433 Luxembourg	Dr. Dominik DOERR , directeur général du CMP; Frédéric HENCKS, radiologue et directeur adjoint du CMP; Jeanne FELTGEN, conseillère juridique; Ferdinand STEFFEN, entrepreneur; François PEUSCH, conseil économique; Ralf RISCHNER, conseil économique	Dénomination : CMP – Centre médical Potaschbiert Raison sociale : groupement d'intérêt économique Siège sociale : 13 rue de Flaxweiler, L-6776 Grevenmacher RCS : C154	Des explications sont fournies concernant les difficultés et potentialités d'exploitation du Centre Médical Potaschbiert et de l'antenne du service d'imagerie médical du CHL. Une demande de modifier la loi hospitalière afin de prévoir une flexibilité accrue pour autoriser et financer les plateaux médico techniques en extrahospitalier. Une demande de pouvoir organiser une activité de prévention a été thématisée.	Loi du 8 mars 2018 relative aux établissements hospitaliers et à la planification hospitalière, et portant modification : 1. du Code de la sécurité sociale ; 2. de la loi modifiée du 21 novembre 1980 portant organisation de la Direction de la santé ; 3. de la loi modifiée du 16 juillet 1984 relative aux laboratoires



## Registre des entrevues des Ministres avec les Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)

Ministre	Date	Lieu	Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)	Adresse/Raison sociale/Numéro d'immatriculation	Position défendue	Projet(s) concerné(s)
						d'analyses médicales ; 4. de la loi du 19 décembre 2003 portant création de l'établissement public « Centre national de rééducation fonctionnelle et de réadaptation » ; 5. de la loi du 7 août 2012 portant création de l'établissement public « Laboratoire national de santé » ; 6. de la loi du 24 juillet 2014 relative aux droits et obligations du patient ; 7. de la loi modifiée du 25 mars 2015 fixant le régime des traitements et les conditions et modalités d'avancement des fonctionnaires de l'État.
Martine DEPREZ	21.05.2024	Ministère de la Santé et de la Sécurité sociale   1, rue Charles Darwin, L-1433 Luxembourg	Mariette Fischbach, présidente; Ingrid Krücken, vice-présidente; Françoise Hetto-Gaasch, membre	Dénomination : Europa Donna Raison sociale : Asbl Siège sociale : 1b rue Thomas Edison, L- 1445 Strassen RCS : F1835	L'association s'est fixée comme objectif de prendre connaissance des besoins et des problèmes des patientes touchées par le cancer du sein. Il s'agit donc de déployer tous les moyens pour optimiser la prise en charge des patientes	Loi du 8 septembre 1998 réglant les relations entre l'Etat et les organismes œuvrant dans les domaines social, familial et



## Registre des entretiens des Ministres avec les Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)

Ministre	Date	Lieu	Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)	Adresse/Raison sociale/Numéro d'immatriculation	Position défendue	Projet(s) concerné(s)
					pendant le diagnostic, le traitement, la réintégration sociale ainsi que l'accompagnement durant la période difficile de la maladie. Dans ce contexte, l'hospitalisation à domicile a été une position défendue par les représentants. En outre, la redéfinition de qui a droit à des consultations de nutrition et d'assistance sociale a été discutée.	thérapeutique. Code de la sécurité sociale
Martine DEPREZ	17.05.2024	Ministère de la Santé et de la Sécurité sociale   1, rue Charles Darwin, L-1433 Luxembourg	<ul style="list-style-type: none"><li>• Dr René DONDELINGER</li><li>• Dr Carine FEDERSPIEL</li><li>• Dr Ana SANCHEZ</li><li>• Dr Jean SERVAIS</li><li>• Dr Karim MOULLA</li><li>• Dr Vincent MAURON</li></ul>	Dénomination : SMLGG - Société Médicale Luxembourgeoise de Gériatrie et de Gérontologie Raison sociale : Asbl Siège sociale : 30 rue Sainte Zithe, L-2763 Luxembourg	Échange concernant l'activité hospitalière et extrahospitalière des médecins gériatres, l'évolution du nombre de lits et le cadre de financement des activités médicales. Alors que le nombre de lits autorisables a été adapté par la loi du 22 décembre 2023 portant modification de la loi modifiée du 8 mars 2018 relative aux établissements hospitaliers et à la planification hospitalière en vue d'autoriser l'État à participer au financement des gardes et astreintes des médecins hospitaliers dans les centres hospitaliers et les établissements hospitaliers spécialisés, il revient aux organismes gestionnaire d'	Loi modifiée du 8 mars 2018 relative aux établissements hospitaliers et à la planification hospitalière Code de la sécurité sociale



## Registre des entrevues des Ministres avec les Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)

Ministre	Date	Lieu	Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)	Adresse/Raison sociale/Numéro d'immatriculation	Position défendue	Projet(s) concerné(s)
					introduire des demandes d'exploitation des lits additionnels par site hospitalier. Il a été thématiqué la situation de négociation de tarifs médicaux améliorés dans le cadre des travaux de la commission de nomenclature.	
Martine DEPREZ	17.05.2024	Ministère de la Santé et de la Sécurité sociale	<ul style="list-style-type: none"><li>• Alexa Ballmann, Vice-Présidente, Fédération des artisans</li><li>• Tun Di Bari, Vice-Président, Fédération des artisans</li><li>• Romain Schmit, Secrétaire général, Fédération des artisans</li><li>• Guy Lejeune, représentant de la Section des Audioprothésistes (Confédération des Métiers de la Santé)</li><li>• Steffen Schuh, représentant de la Section des Orthopédistes-Cordonniers-Bandagistes et Cordonniers-Réparateurs (Confédération des Métiers de la Santé)</li><li>• Amir Grumberg, conseiller Fédération des artisans</li></ul>	<p>Dénomination : Fédération des artisans Raison sociale : Asbl Siège sociale : 2 circuit de la Foire Internationale, L-1347 Luxembourg N°Registre : F161</p> <p>Dénomination : Confédération des Métiers de la Santé Raison sociale : Asbl Siège sociale : 2 circuit de la Foire Internationale, L-1347 Luxembourg N°Registre : F12571</p>	<p>Statut de l'indépendant : Les non-salariés sont traités différemment des salariés. Ils n'ont pas été éligible pour toucher des aides. Les artisans sont les seuls pour qui le chômage partiel n'existe pas. La FDA demande un traitement égalitaire.</p> <p>L'absentéisme au travail (évolution et lutte contre l'absentéisme) : Un contrôle plus strict des certificats de maladie s'impose. Un système de bonus-malus pour les jours de congé pourrait être introduit.</p> <p>La sécurité et la santé au travail (La médecine du travail / La formation continue en matière de SST / Cohabitation difficile ITM – AAA) : La FDA se plainte du fait que l'assurance accident impose des pénalités lorsque</p>	<p>Code de la sécurité sociale Statuts de la Caisse nationale de santé</p>



## Registre des entrevues des Ministres avec les Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)

Ministre	Date	Lieu	Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)	Adresse/Raison sociale/Numéro d'immatriculation	Position défendue	Projet(s) concerné(s)
					<p>les consignes de sécurité ne sont pas respectées dans le cas d'un accident. La FDA demande au CCSS d'échelonner le paiement des cotisations pour le secteur de la construction afin d'éviter un recouvrement forcé.</p> <p>Métiers de santé (prise en charge des dispositifs de correction auditive : La Fédération des artisans demande que la procédure de prise en charge des appareils auditifs soit simplifiée.</p> <p>Métiers de santé (Orhépédistes-Cordonniers-Bandagistes et Cordonniers-Réparateurs) : Manque flagrant de personnel pour les OCBR. Pour les années 2022 à 2024, il n'y a pas de stagiaires au Luxembourg. Le tarif pour les positions P6 doit être adapté.</p>	
Martine DEPREZ	15.05.2024	Ministère de la Santé et de la Sécurité sociale   1, rue Charles Darwin, L-1433 Luxembourg	<ul style="list-style-type: none"><li>• Dr Philippe TURK, président FHL</li><li>• M. Sylvain VITALI, secrétaire général FHL</li><li>• Dr Martine GOERGEN, directeur général CHL</li><li>• Dr Marc BERNARD, directeur général HRS</li></ul>	Dénomination : FHL – Fédération des hôpitaux luxembourgeois Raison sociale : S.A Siège sociale : 5, rue des Mérovingiens L-8070 Bertrange No RCS : F1544	Les représentants de la FHL ont présenté le projet de mutualisation des services de stérilisations. Un financement d'une structure commune (envergure estimée à € 70 mio ) sera envisagé dans le cadre de	Loi modifiée du 8 mars 2018 relative aux établissements hospitaliers et à la planification hospitalière



## Registre des entrevues des Ministres avec les Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)

Ministre	Date	Lieu	Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)	Adresse/Raison sociale/Numéro d'immatriculation	Position défendue	Projet(s) concerné(s)
			<ul style="list-style-type: none"><li>• Dr René METZ, directeur général CHEM</li><li>• Dr Paul WIRTGEN, directeur général CHdN</li></ul>		<p>l'article 16 de la loi modifiée du 8 mars 2018 relative aux établissements hospitaliers et à la planification hospitalière. Dans le cadre du projet de loi créant l'établissement public CNAL la mise en œuvre d'un hall logistique et les flux logistiques y afférents pourront être mutualisés. Il pourrait être opportun d'adapter le PL CNAL le moment venu.</p>	
Martine DEPREZ	07.05.2024	Ministère de la Santé et de la Sécurité sociale   1, rue Charles Darwin, L-1433 Luxembourg	Guigitte SCHOLTES-LENNERS, Présidente; Dr Yolande WAGENER; Dr Lucien NICOLAY; Me Jean-Paul NOESEN; Monique RODESCH	Dénomination : Ligue Medico-Sociale (Ligue luxembourgeoise de prévention et d'action médico-sociales) (LMS) Raison sociale : Etablissement public Siège sociale : 21-23 rue Henri VII, L-1725 Luxembourg RCS : J12	<ul style="list-style-type: none"><li>• Problème d'atteindre les bénéficiaires en SPSE (Service Promotion de la Santé de l'Enfant) parce que les adresses ne sont plus envoyées par les services de naissances pour cause de protection des données. Pour le moment les communes envoient des invitations aux familles avec nouveau-nés. Les familles les plus en besoin tombent souvent à travers les mailles du filet, ne cherchent pas toujours les informations ou ne trouvent pas le chemin.</li><li>• Consultations diététiques : si un problème est constaté (ex. BMI trop élevé) lors des bilans de santé, les familles reçoivent une lettre avec une</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Loi modifiée du 19 mars 1910 conférant la personnalité civile à la Ligue luxembourgeoise de Prévention et d'Action médico-sociales</li><li>• Loi modifiée du 8 septembre 1998 réglant les relations entre l'Etat et les organismes œuvrant dans les domaines social, familial et thérapeutique</li><li>• Loi modifiée du 1er août 2018 sur la déclaration obligatoire de certaines maladies dans le cadre de la protection de la santé</li></ul>



## Registre des entrevues des Ministres avec les Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)

Ministre	Date	Lieu	Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)	Adresse/Raison sociale/Numéro d'immatriculation	Position défendue	Projet(s) concerné(s)
					<p>recommandation de se rendre chez une diététicienne. Les dépliants de l'LMS sont inclus et la consultation est gratuite.</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Tuberculose : LMS a pour mission la lutte contre la tuberculose et demande de garder cette mission. Si des parcours sont mis en place en parallèle (Direction de la Santé – Service de la Santé des Réfugiés), les patients ne sont plus correctement répertoriés. Un groupe de travail officiel avec la Direction de la Santé – Inspection Sanitaire a été mis en place pour améliorer le flux d'informations et la collaboration.</li><li>• Santé scolaire : Collaborations et synergies entre acteurs pas encore assez établies, programme santé pour les enfants et jeunes manque.</li><li>• Consultations pour fumeurs : augmentation de la demande dû à un remboursement des patchs par LMS</li><li>• PAI (projet d'accueil individualisé) : presque 6% des élèves sont concernés.</li></ul>	<p>publique</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Règlement grand-ducal modifié du 15 février 2019 portant énumération des maladies sujettes à déclaration obligatoire</li></ul>
Martine DEPREZ	07.05.2024	Ministère de la Santé et de la	- Dr Paul Hédo, médecin spécialiste en psychiatrie au CHL, président SLPPP	Dénomination : SLPPP - Société luxembourgeoise de psychiatrie,	Échange concernant l'accès aux soins psychiatriques, la loi	• Loi du 8 mars 2018



## Registre des entrevues des Ministres avec les Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)

Ministre	Date	Lieu	Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)	Adresse/Raison sociale/Numéro d'immatriculation	Position défendue	Projet(s) concerné(s)
		Sécurité sociale   1, rue Charles Darwin, L-1433 Luxembourg	- Dr Salima Aarab, pédopsychiatre aux hôpitaux HRS, secrétaire - Dr Claudio Pignoloni, pédopsychiatre au CHL, trésorier	pédopsychiatrie et psychothérapie Raison sociale : asbl Siège sociale : 40 rue Tony Neuman, L-2241 Luxembourg RCS : F5759	hospitalière, la rémunération des psychiatres ainsi que les études spécialisées en psychiatrie.	relative aux établissements hospitaliers et à la planification hospitalière • Règlement grand- ducal du 25 janvier 2019 déterminant les exigences et les normes auxquelles doivent répondre les services hospitaliers d' urgence des hôpitaux et le service hospitalier national d'urgence pédiatrique • Règlement grand- ducal modifié du 21 décembre 1998 arrêtant la nomenclature des actes et services des médecins pris en charge par l'assurance maladie
Martine DEPREZ	07.05.2024	Ministère de la Santé et de la Sécurité sociale   1, rue Charles Darwin, L-1433 Luxembourg	Réginald DECRAENE, président; Robert HENKINET, membre du Board	Dénomination : IML – Innovative Medicines for Luxembourg Raison sociale : asbl Siège sociale : 7 rue Alcide de Gasperi, L-2981 Luxembourg RCS : F8922	Selon IML uniquement une partie des médicaments innovants approuvés en Europe sont disponibles pour ses patients luxembourgeois.  Il faut donc: o Simplifier la procédure de	Code de la sécurité sociale Code de la santé Règlement grand- ducal portant fixation du prix des médicaments Projet de loi sur l'



## Registre des entrevues des Ministres avec les Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)

Ministre	Date	Lieu	Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)	Adresse/Raison sociale/Numéro d'immatriculation	Position défendue	Projet(s) concerné(s)
					<p>fixation du prix en admettant la fixation des prix sur base des prix belges approuvés et non commercialisés.</p> <p>o Création d'une liste unique/Base de données pour les médicaments autorisés au Luxembourg avec un lien direct à la fixation des prix et à l'E-prescription.</p> <p>Selon l'IML le Luxembourg a besoin d'une législation claire au niveau MNP (medical need, compassionate use) afin que l'industrie et les professionnels de santé aient un cadre légal auquel se conformer pour soigner mieux et plus vite les patients.</p> <p>Le portfolio de l'industrie pharmaceutique est axé de plus en plus sur les thérapies innovantes et disruptives en terme d'accès et de régulation (Cell &amp; Gene Therapy, combi pharma &amp; tech, Radiopharmaceuticals). Il faudra adapter le cadre légal afin de permettre aux patients de bénéficier de manière rapide de ces thérapies innovantes.</p>	agence des médicaments
Martine DEPREZ	07.05.2024	Ministère de la Santé et de la	Chantal KELLER, présidente de BlëtZ a.s.b.l.;	Dénomination : BlëtZ –	- Récolte de données au Luxembourg : pas de données	- Code de la sécurité sociale



## Registre des entrevues des Ministres avec les Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)

Ministre	Date	Lieu	Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)	Adresse/Raison sociale/Numéro d'immatriculation	Position défendue	Projet(s) concerné(s)
		Sécurité sociale   1, rue Charles Darwin, L-1433 Luxembourg	Laura MAY, avocate et secrétaire du comité Blätz a.s.b.l.; Anne BRIMAIRE-HOFFMANN, professeur de géographie et membre du comité Blätz a.s.b.l.; Dr Monique REIFF, neurologue au Centre Hospitalier du Luxembourg (CHL); Dr René METZ, neurologue et directeur à l'hôpital Centre Emile Mayrisch (CHEM); Dr Michael HOFFMANN, neurologue au centre hospitalier du nord (CHdN); Prof. Dr. Claude BRAUN, direction médicale à l'hôpital Kirchberg (HRS); Pierre PLUMER, directeur général au centre Mondorf (Domaine Thermal)	Association luxembourgeoise des concernés d'un accident vasculaire cérébral Raison sociale : asbl Siège sociale : 68 rue du Château, L-3217 Bettembourg RCS : F9417	pour le registre RES-Q, le REgistry of Stroke Care Quality développé sous la European Stroke Organisation (ESO) afin d'aider les médecins à monitorer et à améliorer la qualité des soins lors d'un AVC. - Projet de mise en place « Lotse » dans 4 grand hôpitaux – demande de financement pour 2025.	- Loi modifiée du 8 septembre 1998 réglant les relations entre l'Etat et les organismes œuvrant dans les domaines social, familial et thérapeutique
Martine DEPREZ	07.05.2024	Ministère de la Santé et de la Sécurité sociale   1, rue Charles Darwin, L-1433 Luxembourg	Anja Di Bartolomeo – Présidente d'ALAN Maladies Rares Luxembourg; Daniel Theisen - Directeur d'ALAN Maladies Rares Luxembourg; Gwennaëlle Crohin – Chargée de direction adjointe – Chef du service de consultation psycho-social d'ALAN Maladies Rares Luxembourg	Dénomination : ALAN – Maladie rares Luxembourg Raison sociale : asbl Siège sociale : 12 rue de Londres ; L-8223 Mamer RCS : F2242	- Service de consultation psychosocial : demandes de soutien en hausse, demande de soutien du M3S. - Parcours psycho-social et socio-administratif compliqué, beaucoup de paperasse, différents services au Luxembourg et en international. - Liste d'attente de 6 mois si pas d'urgence - Absence de registre des maladies rares au Luxembourg, mais prévu dans accords de coalition - Losch Centre for Rare	- Projet de loi congé pour raisons familiales - Code de la sécurité sociale - Loi modifiée du 8 septembre 1998 réglant les relations entre l'Etat et les organismes œuvrant dans les domaines social, familial et thérapeutique



## Registre des entrevues des Ministres avec les Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)

Ministre	Date	Lieu	Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)	Adresse/Raison sociale/Numéro d'immatriculation	Position défendue	Projet(s) concerné(s)
					Childhood Diseases – future centre d'excellence de recherche visant à améliorer le diagnostic et la prise en charge des enfants touchés par des maladies rares – projet bloqué au niveau du LNS - Souhait de développer un statut ALD (affections longue durée) - Demande de mettre à jour la convention – service national de support psycho-social - Souhait de rediscuter le congé pour raison familiale. Une prochaine réunion a été fixée.	
Martine DEPREZ	07.05.2024	Ministère de la Santé et de la Sécurité sociale  1, rue Charles Darwin, L-1433 Luxembourg	Carole BAUER, présidente; Margot HEIRENDT, directrice	Dénomination : Fondation Cancer Raison sociale : fondation Siège sociale : 209 rte d'Arlon, L-1150 Luxembourg RCS : G25	Sujets à discussion : <ul style="list-style-type: none"><li>• Remboursement médicaments – demande de prise en charge à 100% de tous les médicaments dans le traitement du cancer</li><li>• Reprise progressive du travail – demande que la reprise progressive du travail ne soit pas imputée à 100% sur le congé de maladie</li><li>• Taxi et ambulance – demande de prise en charge de 100% pour personnes atteintes d'un cancer</li></ul>	Projet de loi n°8180 fixant les conditions relatives à l'organisation des transports sanitaires terrestres non urgents, Code de la sécurité sociale, statuts de la Caisse nationale de santé

## Registre des entrevues des Ministres avec les Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)

Ministre	Date	Lieu	Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)	Adresse/Raison sociale/Numéro d'immatriculation	Position défendue	Projet(s) concerné(s)
					<ul style="list-style-type: none"> <li>• Autorisation de sortie – demande de plus de flexibilité pendant les congés de maladie pour les personnes atteintes d'un cancer</li> <li>• Congé parental et maladie – éviter la perte du droit au congé parental en cas de maladie grave pendant le congé parental</li> <li>• Prise en charge des consultations onco-diététiques - demande de pouvoir dispenser les consultations onco-diététiques prévues dans la nomenclature (modification des statuts de la CNS) pour les personnes atteintes d'un cancer</li> </ul>	
Martine DEPREZ	06.05.2024	Ministère de la Santé et de la Sécurité sociale   1, rue Charles Darwin, L-1433 Luxembourg	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Cils Carole, Buergermeschtesch vun der Gemeng Tandel</li> <li>• Schmit Frank, Schäffen vun der Gemeng Tandel</li> <li>• Roeder Marc, Schäffen vun der Gemeng Tandel</li> <li>• Mergen Patrick, Buergermeschter vun der Gemeng Bettenduerf</li> <li>• Kurtisi Lucien, Schäffen vun der Gemeng Bettenduerf</li> <li>• Dernelen Andy, Schäffen vun der Gemeng Bettenduerf</li> </ul>	Commune de Tandel 6, Hauptstrooss L-9350 Bastendorf  Commune de Bettendorf 1, Rue Neuve L-9353 Bettendorf	Discussion relative à l'implémentation d'une nouvelle concession de pharmacie sur le territoire de la commune de Tandel respectivement de celui de la commune de Bettendorf.	Loi modifiée du 4 juillet 1973 concernant le régime de la pharmacie Règlement grand-ducal modifié du 27 mai 1997 relatif à l'octroi des concessions de pharmacie
Martine DEPREZ	03.05.2024	Ministère de la Santé et de la	Anna-Cristina Alborino (Presidente); Laure Baumann (Vice-Presidente);	Dénomination : ALSF - Association luxembourgeoises	- Propositions de l'ALSF afin de permettre aux sage-femmes d'	- Loi du 29 juin 2023 portant modification de



## Registre des entrevues des Ministres avec les Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)

Ministre	Date	Lieu	Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)	Adresse/Raison sociale/Numéro d'immatriculation	Position défendue	Projet(s) concerné(s)
		Sécurité sociale   1, rue Charles Darwin, L-1433 Luxembourg	Yolande Klein; Sheila Schmit; Nicole Weber	des sages-femmes Raison sociale : asbl Siège sociale : 12 rue des Champs, L-8218 Mamer RCS : F3701	exercer leur profession de façon efficace et de manière autonome dont : o Compléter la loi du 29 juin 2023 par tous les examens recommandés et nécessaires à la surveillance de la grossesse normale o Prise en charge par la CNS des consultations SF en périodes postnatale et d'allaitement o Adapter le Code du travail et les statuts CNS afin que les certificats de grossesse et d'allaitement établis par les SF soient acceptés par les employeurs et les instances	la loi du 26 mars 1992 sur l'exercice et la revalorisation de certaines professions de santé - Code du travail - Code de la sécurité sociale - Statuts de la CNS
Martine DEPREZ	22.04.2024	Ministère de la Santé et de la Sécurité sociale   1, rue Charles Darwin, L-1433 Luxembourg	Duarte Peralta Cid; Navega de Oliveira Suéli; Pinto Martins Rafaël; Boltz Gerald; Bonfanti Anne; Huther Christopher; Hohnadel Christine	Dénomination : Association des préparateurs en pharmacie du Luxembourg Raison sociale : asbl Siège sociale : 4, rue Ernest Barblé L-1210 Luxembourg RCS : F12896	L'Association des préparateurs en pharmacie du Luxembourg (APPL) demande que la profession de préparateur en pharmacie soit réglementée comme profession de santé.	Loi du 29 juin 2023 portant modification de la loi modifiée du 26 mars 1992 sur l'exercice et la revalorisation de certaines professions de santé.
Martine DEPREZ	22.04.2024	Ministère de la Santé et de la Sécurité sociale   1, rue Charles Darwin, L-1433 Luxembourg	Yoon Penning; Benjamin Kinn; Sophie Diederich; Pitt Bach; Daniel Grün	Dénomination : Association Luxembourgeoise des Médecins en Voie de Spécialisation (ALMEVS) Raison sociale : asbl Siège sociale : 2, avenue de l'Université, L-4365 Esch/Alzette	Revendication de l'ALMEVS en collaboration avec l'OGBL tendant à mettre en place un statut de salarié pour les médecins en voie de spécialisation. Ce nouveau statut est destiné à garantir des	Dans le cadre des discussions relatives à la demande d'implémentation d'un statut de salarié pour les médecins en voie de spécialisation des



## Registre des entrevues des Ministres avec les Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)

Ministre	Date	Lieu	Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)	Adresse/Raison sociale/Numéro d'immatriculation	Position défendue	Projet(s) concerné(s)
				RCS : F13076	conditions de travail et de rémunération uniformes pour tous les médecins en voie de spécialisation effectuant un stage sur le territoire luxembourgeois.	modifications au niveau les textes suivants ont été abordés : loi modifiée du 29 avril 1983 concernant l'exercice de la profession de médecin, médecin-dentiste et médecin vétérinaire, Code du travail, loi modifiée du 31 juillet 2020 portant organisation d'études spécialisées en médecine à l'Université du Luxembourg
Martine DEPREZ	17.04.2024	Ministère de la Santé et de la Sécurité sociale 1, rue Charles Darwin, L-1433 Luxembourg	Dr Guillaume STEICHEN, Secrétaire Général AMMD; Dr Alain Schmit, Président AMMD; Dr Carlo Ahlborn, Président du CMD Vice-Président et Trésorier AMMD; Dr Philippe Marx, Vice-Président du CMD; Dr Peggy Peffer, Trésorière du CMD; Dr Pol Rosch, Secrétaire du CMD	Dénomination : Association des médecins et médecins dentistes (AMMD) Raison sociale : asbl Siège sociale : 29 rue de Vianden, L-2680 Luxembourg RCS:F1106  Dénomination : Cercle des médecins dentistes du Grand-Duché de Luxembourg (CMD) Raison sociale : asbl Siège sociale : 29 rue de Vianden, L-2680 Luxembourg RCS:F7516	Les représentants de la AMMD ont présenté les principaux défis rencontrés par les dentistes au Luxembourg. Notamment, la discussion a porté sur les coûts d'installation, le conventionnement obligatoire et automatique, la nomenclature et le service médico-dentaire d'urgence.	Code de la sécurité sociale Règlement grand-ducal modifié du 21 décembre 1998 arrêtant la nomenclature des actes et services des médecins-dentistes pris en charge par l'assurance maladie
Martine DEPREZ	28.03.2024	Ministère de la	Patrick Obertin, Président;	Dénomination : Association	L'ALK :	Loi du 29 juin 2023



## Registre des entrevues des Ministres avec les Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)

Ministre	Date	Lieu	Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)	Adresse/Raison sociale/Numéro d'immatriculation	Position défendue	Projet(s) concerné(s)
		Santé et de la Sécurité sociale   1, rue Charles Darwin, L-1433 Luxembourg	Christine Schmit, Secrétaire générale de l'ALK	luxembourgeoise des kinésithérapeutes (ALK) Raison sociale : asbl Siège sociale : 76 rue d'Eich, L-1460 Luxembourg RCS : F4048	- propose une campagne de sensibilisation et d'information auprès des médecins-prescripteur concernant la prise en charge du kinésithérapeute par rapport aux pathologies lourdes - souhaite participer au projet réforme de l'exercice de leur profession (volet « kinésithérapie-sport à inclure dans leurs attributions)	portant modification de la loi modifiée du 26 mars 1992 sur l'exercice et la revalorisation de certaines professions de santé.
Martine DEPREZ	28.03.2024	Ministère de la Santé et de la Sécurité sociale   1, rue Charles Darwin, L-1433 Luxembourg	Jean Bofferding, président; Caroline Peters, secrétaire; Chris Zenner, membre du comité, représentant de l'ALDO au sein du CSCPS; Michel Van Espen, vice-président	Dénomination : Association luxembourgeoise des Ostéopathes (ALDO) Raison sociale : asbl Siège social : 1 rue des Capucines, L-8043 Strassen RCS : F256	Position ALDO : - L'ostéopathe est une profession de santé de 1ère ligne, l'ostéopathe devrait par conséquent pouvoir travailler sans prescription médicale - La profession d'ostéopathe est actuellement une profession de santé réglementée : l'ALDO demande à ce que ceci soit changé et que cette profession soit réglementée au même niveau que les professions médicales ou les psychothérapeutes - La réglementation actuellement en vigueur ne permet pas à l'ostéopathe d'exercer son métier selon les règles de l'art. - Il n'existe actuellement pas de nomenclature ostéopathe.	Loi du 29 juin 2023 portant modification de la loi modifiée du 26 mars 1992 sur l'exercice et la revalorisation de certaines professions de santé.

## Registre des entretiens des Ministres avec les Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)

Ministre	Date	Lieu	Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)	Adresse/Raison sociale/Numéro d'immatriculation	Position défendue	Projet(s) concerné(s)
					L'ALDO signale que certains ostéopathes qui disposent d'une autorisation d'exercice comme kinésithérapeute et d'un code prestataire kinésithérapeute, facturent sous le code kiné afin que leurs patients puissent être remboursés.	
Martine DEPREZ	26.03.2024	Ministère de la Santé et de la Sécurité sociale   1, rue Charles Darwin, L-1433 Luxembourg	Mme Christa BRÖMMEL, coordinatrice; Mme Camille SOUDEYNS, chargée de projets; Mme Christelle MAISONNEUVE, assistante administrative	Dénomination : Centre national de référence pour la promotion de la santé affective et sexuelle (CESAS) Siège social : 8 rue de la Fonderie, L-1531 Luxembourg	Discussions sur la forme juridique du CESAS	Avant-projet de loi portant création d'un établissement public dénommé "Centre national de référence pour la promotion de la santé affective et sexuelle"
Martine DEPREZ	22.03.2024	Ministère de la Santé et de la Sécurité sociale   1, rue Charles Darwin, L-1433 Luxembourg	Alain de Bourcy, Président; Danielle Becker-Bauer, Vice-Présidente; Claude Hostert-Pfeiffer, Administratrice; Isabelle Lamesch, Administratrice; Yves Mischo, Administrateur; Katia Scombussolo, Fédération Manager	Dénomination : Syndicat des pharmaciens Raison sociale : asbl Siège sociale : 7 rue Alcide de Gasperi, L-1615 Luxembourg RCS: F5706	Revendications du SPL : 1. Extension des attributions du pharmacien 2. Nomenclature pour « services de soins pharmaceutiques et services associés » 3. Code CNS individuel pour chaque pharmacien exerçant en officine 4. Remboursement par la CNS de la blistérisation en soins à domicile 5. Augmentation de l'indemnité de garde 6. Indemnisation de	Code de la Sécurité sociale



## Registre des entrevues des Ministres avec les Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)

Ministre	Date	Lieu	Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)	Adresse/Raison sociale/Numéro d'immatriculation	Position défendue	Projet(s) concerné(s)
					<p>l'organisation des gardes</p> <p>7. Indexation des honoraires des pharmaciens</p> <p>8. Résolution de la problématique des prix des médicaments (marge)</p> <p>9. Information sur la demande de renseignement auprès de l'Administration de l'Enregistrement et des Domaines concernant le taux de TVA applicable pour les différents services</p> <p>10. Demande de réduction de l'abattement revendiqué par la CNS</p> <p>11. Information sur la problématique des aides financières du ministère de l'Economie qui sont seulement applicables aux détenteurs d'une autorisation d'établissement</p> <p>12. Demande d'une aide financière pour la première reprise d'une concession de pharmacie</p>	
Martine DEPREZ	18.03.2024	Ministère de la Santé et de la Sécurité sociale   1, rue Charles Darwin, L-1433 Luxembourg	Dr Jean-Paul SCHWARTZ, AMMD; Dr Guillaume STEICHEN, AMMD; Dr Alain Schmit, AMMD; Mme Sandra FABER, AMMD; M. Alain DICHTER, COPAS	Dénomination ; Association des médecins et médecins dentistes (AMMD) Raison sociale : asbl Siège sociale : 29 rue de Vianden, L-2680 Luxembourg RCS: F1106	Structures d'hébergement comité d'évaluation Les chiffres relatifs au nombre d'interventions des médecins assurant la garde dans les structures d'hébergement pour personnes âgées ont été	Règlement grand-ducal modifié du 17 novembre 2020 fixant la liste des médicaments prévue à l'article 4, paragraphe 2, de la loi modifiée du

## Registre des entrevues des Ministres avec les Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)

Ministre	Date	Lieu	Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)	Adresse/Raison sociale/Numéro d'immatriculation	Position défendue	Projet(s) concerné(s)
				Dénomination : COPAS Raison sociale : asbl Siège social : rue de Turi, L-3378 Livange RCS: F1437	présentés. Pour permettre aux médecins une meilleure prise en charge des patients en termes de médication, une adaptation de la liste des médicaments disponibles dans les dépôts de médicaments et fixée par règlement grand-ducal modifié du 17 novembre 2020 fixant la liste des médicaments prévue à l'article 4, paragraphe 2, de la loi modifiée du 25 novembre 1975 concernant la délivrance au public des médicaments.	25 novembre 1975 concernant la délivrance au public des médicaments.
Martine DEPREZ	18.03.2024	Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et de la Viticulture	André Steinmetz, Cannad'Our Sàrl; Norbert Eilenbecker, Exploitation agricole Eilenbecker et Ourdaller S.c.; Camille Eilenbecker, Cannad'Our Sàrl; Serge Schneider, LNS - Laboratoire National de Santé	Cannad'Our Sàrl 2 Am Eck . L-9757 Kalborn B175187  LNS Laboratoire National de Santé 1, rue Louis Rech. L-3555 Dudelange Etablissement public (J49)  Exploitation agricole Eilenbecker et Ourdaller S.c. 2 Am Eck. L-9757 Kalborn B153821 Norbert Eilenbecker Sàrl ; B94806 Ourdaller S.c	Points discutés sous la compétence du Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et de la Viticulture : 1) Taux de THC permis dans l'huile de chanvre utilisée pour l'alimentation humaine. 2) Utilisation des fleurs de chanvre ou extraits de cannabis comme aliment. Points discutés sous la compétence du Ministère de la Santé et de la Sécurité sociale : Perspectives d'avenir de la société Cannad'Our, de la culture de cannabis en général et plus particulièrement celle à des fins médicales	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Règlement (UE) 2023/915 de la Commission du 25 avril 2023 concernant les teneurs maximales pour certains contaminants dans les denrées alimentaires et abrogeant le règlement (CE) no 1881/2006</li> <li>• Règlement (UE) 2022/1393 de la Commission du 11 août 2022 modifiant le règlement (CE) no 1881/2006 en ce qui concerne les teneurs</li> </ul>



## Registre des entrevues des Ministres avec les Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)

Ministre	Date	Lieu	Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)	Adresse/Raison sociale/Numéro d'immatriculation	Position défendue	Projet(s) concerné(s)
						maximales en delta-9-tétrahydrocannabinol (A9-THC) dans le chanvre (graines de chanvre) et ses produits dérivés • Règlement (UE) 2015/2283 du Parlement européen et du Conseil du 25 novembre 2015 relatif aux nouveaux aliments • Loi du 20 juillet 2018 modifiant la loi modifiée du 19 février 1973 concernant la vente de substances médicamenteuses et la lutte contre la toxicomanie, entrée en vigueur le 5 août 2018
Martine DEPREZ	15.03.2024	Ministère de la Santé et de la Sécurité sociale   1, rue Charles Darwin, L-1433 Luxembourg	Collège vétérinaire : Dr Josiane GASPARD, présidente; M. Jacob VEDDER, vice-président; Dr Linda WEILAND, secrétaire; Mme Françoise SCHROEDER, juriste  AMVL (Association des médecins vétérinaires du Grand-Duché de Luxembourg) : Dr Jean SCHOOS, président AMVL; Dr Simone MOUSEL, présidente LAK;	Dénomination : Collège vétérinaire Siège social : 2, rue Thomas Edison L-1445 Strassen	1° Le Collège vétérinaire demande une modification de la loi modifiée du 29 avril 1983 concernant l'exercice des professions de médecin, de médecin-dentiste et de médecin-vétérinaire, en vue de compléter le cadre légal avec des dispositions sur les infrastructures et équipements requis en vue de l'ouverture	- Loi modifiée du 29 avril 1983 concernant l'exercice des professions de médecin, de médecin-dentiste et de médecin-vétérinaire - Loi du 31 mai 2002 relative au Collège vétérinaire - Règlement grand-



## Registre des entrevues des Ministres avec les Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)

Ministre	Date	Lieu	Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)	Adresse/Raison sociale/Numéro d'immatriculation	Position défendue	Projet(s) concerné(s)
			Dr Malou BLASEN, représentante LAK; Dr Luc CATEL, président LGP; Mme Jeanne WIRTZ, représentante ALVH  ALVA (Administration des services vétérinaires) Dr Félix WILDSCHUTZ, directeur		d'une clinique vétérinaire et des centres de cas référés. 2° Le CV demande la création de la profession d'assistant vétérinaire et une adaptation de la loi sur le collège vétérinaire. 3° Le CV demande que les prochaines élections prévues puissent avoir lieu sous forme électronique et que le règlement grand-ducal du 1 <sup>er</sup> novembre 2003 relatif aux élections des membres du Collège vétérinaire sera adapté en vue de permettre le vote électronique.	ducal du 1 <sup>er</sup> novembre 2003 relatif aux élections des membres du Collège vétérinaire
Martine DEPREZ	14.03.2024	Ministère de la Santé et de la Sécurité sociale   1, rue Charles Darwin, L-1433 Luxembourg	<ul style="list-style-type: none"><li>• Marc Fischbach, président;</li><li>• Martine Ewerard, secrétaire générale faisant fonction;</li><li>• Alain Dichter;</li><li>• Isabelle Hein;</li><li>• Benoît Holzem;</li><li>• Christophe Lesuisse</li></ul>	Dénomination : COPAS Raison sociale : asbl Siège social : rue de Turi, L-3378 Livange N° Registre de commerce : F1437	LES PROFESSIONS DE SANTE : La COPAS 8 plaidé pour la mise en place de passerelles pour les aidessoignants ainsi que la création entre les aides-soignants et les infirmiers, à savoir les techniciens en soins. FINANCEMENT DES STAGES : Le financement des stagiaires dans le secteur extrahospitalier a été réglé au niveau de la loi budgétaire 2024. CONVENTIONS COLLECTIVES ras/fhl : La COPAS revendique un alignement des salaires/rémunérations entre le secteur hospitalier et	e.a. la loi modifiée de 1992 sur l'exercice et la revalorisation de certaines professions de santé, la loi budgétaire 2024 et la loi budgétaire 2025



## Registre des entrevues des Ministres avec les Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)

Ministre	Date	Lieu	Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)	Adresse/Raison sociale/Numéro d'immatriculation	Position défendue	Projet(s) concerné(s)
					extrahospitalier voire l'adoption d'une enveloppe. COMPENSATION SOUS-FINANCEMENT MIX DE QUALIFICATION LES CONVENTIONS COLLECTIVES RAS/FHL : Dans la mesure où pour la COPAS les valeurs monétaires qui leur sont applicables se basent sur des normes de qualifications inadaptées à la réalité, la COPAS souhaite voir compenser dans le cadre du budget 2024 le déficit engendré pour les prestataires. COMPENSATION MANQUE A GAGNER COVID : La COPAS critique la méthodologie employée pour calculer les compensations pour les pertes des activités des foyers de jours en raison de la pandémie de la Covid- 19 et souhaite que les « chaises vides » soient compensées.	
Martine DEPREZ	13.03.2024	Ministère de la Santé et de la Sécurité sociale   1, rue Darwin, L-1433 Luxembourg	Dr Robert WAGENER, président - Collège médical; Dr David HECK, secrétaire général; Mme Valérie BESCH, juriste; Dr Claude MOUSEL, vice-président; M. Camille GROOS, 2e vice-président et trésorier; Dr Fernand PAULY, 2e vice-président;	Collège médical 2, rue Albert 1er L-1117 Luxembourg	- Projet de modification de la loi modifiée du 8 juin 1999 relative au Collège médical - Professionnels ayant un droit d'exercice au Luxembourg, mais sanctionnés à l'étranger: Le droit luxembourgeois pourrait être révisé.	-Loi modifiée du 8 juin 1999 relative au Collège médical ; -Directive 2005/36/CE du Parlement européen et du Conseil du 7 septembre 2005



## Registre des entrevues des Ministres avec les Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)

Ministre	Date	Lieu	Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)	Adresse/Raison sociale/Numéro d'immatriculation	Position défendue	Projet(s) concerné(s)
			Dr Pit BUCHLER, président honoraire		<p>-Divergences d'interprétation dans plusieurs dossiers de demande d'autorisation d'exercice (surtout médecins-dentistes) et la question des stages d'adaptation : Problème de la reconnaissance des diplômes dans le cadre de la Directive 2005/36/CE du Parlement européen et du Conseil du 7 septembre 2005 relative à la reconnaissance des qualifications professionnelles. Le ministère thématise ces cas au niveau de l'Union européenne. Une révision du cadre légal applicable sera engagée.</p> <p>- Projet de loi sur l'exercice de la médecine sous forme de société.</p>	<p>relative à la reconnaissance des qualifications professionnelles ;</p> <p>-Loi modifiée du 28 octobre 2016 relative à la reconnaissance des qualifications professionnelles ;</p> <p>-Loi modifiée du 29 avril 1983 concernant l'exercice des professions de médecin, de médecin-dentiste et de médecin-vétérinaire ;</p> <p>-Loi modifiée du 21 novembre 1980 portant organisation de la « Direction de la santé » ;</p> <p>-Projet de loi n°8013 portant modification : 1° de la loi modifiée du 29 avril 1983 concernant l'exercice des professions de médecin, médecin-dentiste et de médecin-vétérinaire ; 2° de la loi modifiée du 26 mars 1992 sur l'exercice et la revalorisation de certaines professions</p>



## Registre des entrevues des Ministres avec les Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)

Ministre	Date	Lieu	Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)	Adresse/Raison sociale/Numéro d'immatriculation	Position défendue	Projet(s) concerné(s)
						de santé ; 3° de la loi modifiée du 14 juillet 2015 portant création de la profession de psychothérapeute (retiré) ; -Loi modifiée du 8 mars 2018 relative aux établissements hospitaliers et à la planification hospitalière ; -Règlement grand-ducal modifié du 15 décembre 1992 relatif à la mise sur le marché des médicaments.
Martine DEPREZ	11.03.2024	Ministère de la Santé et de la Sécurité sociale   1, rue Darwin, L-1433 Luxembourg	M. Alain Elemquies; M. Christophe Mignani	Société Devmed 9, rue Large L-1917 Luxembourg No RCS: B232878	Echange concernant les dispositions de la loi modifiée du 8 mars 2018 concernant les établissements hospitaliers et la planification hospitalière. Il a été rappelé aux investisseurs souhaitant exploiter le plateau d'imagerie médicale par la voie de Hygie Imagerie Esch que la prise en charge de patients pour des examens de CT Scan et de mammographie n'est pas permise comme les conditions de la loi du 29 juillet 2023 y afférente ne sont pas respectées.	/



## Registre des entrevues des Ministres avec les Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)

Ministre	Date	Lieu	Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)	Adresse/Raison sociale/Numéro d'immatriculation	Position défendue	Projet(s) concerné(s)
					Les responsables de Hygie ont demandé si la loi susmentionnée du 29 juillet 2023 serait abrogée.	
Martine DEPREZ	07.03.2024	Ministère de la Santé et de la Sécurité sociale   26 rue Ste Zithe, L-2763 Luxembourg	Christian Stresser, Président ACA; Marc Lauer, Vice-Président ACA et Président Commission Marché Local ACA; Nicolas Limbourg, Vice-Président ACA et Président de la Commission Internationale Vie; Marc Hengen, Administrateur-Délégué, ACA; Valérie Tollet, Membre du Comité de Direction, ACA; Fabrice Volkaerts, Directeur des Opérations, ACA	Association des Compagnies d'Assurances et de Réassurances du Grand-Duché de Luxembourg a.s.b.l. 12, rue Erasme L-1468-Luxembourg No RCS: F13673  ACA Santé a.s.b.l. 12, rue Erasme L -1468 Luxembourg No RCS: F13482	<ul style="list-style-type: none"><li>• Présentation du secteur d'assurances luxembourgeois</li><li>• Level playing field entre les assureurs et mutuelles : les représentants du secteur des assurances demandent à ce que les mutuelles et les assureurs soient à pied d'égalité en ce qui concerne le cadre légal et surtout l'application de cadre.</li></ul> Ils soulignent que les assureurs ne contestent pas l'existence des mutuelles tombant dans le champ d'application de la loi modifiée du 1er août 2019 concernant les mutuelles, mais que certaines de ces mutuelles exercent - selon leur analyse - des activités accessoires excédant ce cadre légal en empiétant sur le champ d'application d'autres secteurs. <ul style="list-style-type: none"><li>• Digitalisation de la l'assurance maladie (CNS) et assureurs « santé » : les représentants du secteur des assurances demandent à ce que les échanges digitaux concernant</li></ul>	Loi modifiée du 1er août 2019 concernant les mutuelles



## Registre des entrevues des Ministres avec les Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)

Ministre	Date	Lieu	Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)	Adresse/Raison sociale/Numéro d'immatriculation	Position défendue	Projet(s) concerné(s)
					la prise en charge par la CNS puissent avoir lieu pour accélérer le paiement des prestations complémentaires à charge des assureurs. Ceci faciliterait le travail des assureurs et apporterait une réelle plus-value et simplification pour les personnes assurées. • Assurance pension : Les représentants du secteur des assurances souhaitent participer aux discussions relatives à la soutenabilité du système des pensions et seraient disposées à présenter leurs solutions actuelles en matière de régime complémentaire de pension en vue de leur évolution.	
Martine DEPREZ	05.03.2024	Ministère de la Santé et de la Sécurité sociale   1, rue Darwin, L-1433 Luxembourg	Mme Silvana ANTUNES-XAVIER, Présidente - Conseil supérieur de certaines professions de santé; M. Sergio DA CONCEICAO, Vice-Président - Conseil supérieur de certaines professions de santé; M. Oliver KOCH, Secrétaire Général - Conseil supérieur de certaines professions de santé	CSCPS - Conseil supérieur de certaines professions de santé 2, rue Thomas Edison L-1445 Strassen	- Projet de réforme du CSCPS - Réforme des attributions des professions de santé - Registre des professions de santé et autorisations d'exercer : le CSCPS est informé que le projet de réforme du registre avance comme prévu et que les délais d'émission des autorisations d'exercer ont été diminués à 2 semaines.	/
Martine DEPREZ	05.03.2024	Ministère de la	Dr Philippe Turk - Président FHL;	FHL - Fédération des hôpitaux	Échange concernant les	/



## Registre des entrevues des Ministres avec les Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)

Ministre	Date	Lieu	Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)	Adresse/Raison sociale/Numéro d'immatriculation	Position défendue	Projet(s) concerné(s)
		Santé et de la Sécurité sociale   1, rue Darwin, L-1433 Luxembourg	Dr René Metz - Directeur Général CHEM - Vice-Président FHL; M. Sylvain Vitali - Secrétaire Général FHL; Dr Marc Berna - Directeur général HRS; Mme Sandra Thein - Directrice général adjointe HRS; Dr Paul Wirtgen - Directeur général CHdN; M. Daniel Cardao - Directeur administratif et financier CHEM; Dr Martine Goergen - Directrice générale CHL; M. Paul Meyers - Directeur administratif et financier CHL; M. Gregory Gaudillot - Pharmacien gérant CHL	luxembourgeois 5, rue des Mérovingiens L-8070 Bertrange No RCS:F1544	principes de création de l'établissement public CNAL - Centrale nationale d'achat et de logistique visant à mutualiser les volets achats et logistique de la FHL au bénéfice des établissements hospitaliers ; discussion concernant la mutualisation éventuelle du volet stérilisation d'instruments chirurgicaux. Vision 2030 ainsi que les priorités retenues dans le programme gouvernemental; discussion concernant le volet valorisation des ressources humaines et indemnisation des stages.	
Martine DEPREZ	23.02.2024	Ministère de la Santé et de la Sécurité sociale   1, rue Darwin, L-1433 Luxembourg	M. René PIZZAFERRI, président - Patientte Verriedung Mme Tina KOCH, membre du Conseil d'administration - Patientte Verriedung M. Roland KOLBER, membre du Conseil d'administration - Patientte Verriedung Mme Romance SCHEUER, membre du Conseil d'administration - Patientte Verriedung Mme Michèle WENNMACHER, chargée de direction - Patientte Verriedung M. Georges CLEES, chargé de communication - Patientte Verriedung	Patientte Verriedung 1b, rue Thomas Edison L-1445 Strassen No RCS: F2570	Les sujets discutés incluaien le contrôle médical, dont la barrière linguistique, la possibilité d'être accompagné pour un RDV et les qualifications des médecins, la réforme de la psychiatrie ou encore la commission d'enquête Covid-19. D'autres points, comme la facturation systématique du CPI, le tiers payant social pour la psychothérapie ou encore le délai de RDV pour la densitométrie osseuse et les taxis ambulances ont été	- Code de la sécurité sociale - Loi modifiée du 8 mars 2018 relative aux établissements hospitaliers et à la planification hospitalière



## Registre des entretiens des Ministres avec les Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)

Ministre	Date	Lieu	Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)	Adresse/Raison sociale/Numéro d'immatriculation	Position défendue	Projet(s) concerné(s)
					abordés. Finalement, la demande de Patiente Verriedung de pouvoir être représentée dans diverses commissions au niveau national a fait partie de l'ordre du jour.	
Martine DEPREZ	23.02.2024	Ministère de la Santé et de la Sécurité sociale   1, rue Darwin, L-1433 Luxembourg	Mme Shirley Feider, présidente CAPAT-Cercle des Associations de Patients; Mme Sylvie Paquet, trésorière CAPAT; Dr Carine Federspiel, membre du Conseil d'administration CAPAT	CAPAT - Cercle des Associations de Patients 1b, rue Thomas Edison L-1445 Strassen No RCS: F13869	L'entrevue a en premier lieu permis de présenter CAPAT, ses missions et ses actions. Il a ensuite été question de concepts soutenus activement par CAPAT, comme le patient partenaire, la démocratie sanitaire, la health literacy et le gender gap par rapport à certaines pathologies.	/
Martine DEPREZ	20.02.2024	Ministère de la Santé et de la Sécurité sociale   1, rue Darwin, L-1433 Luxembourg	Mme Ainhoa ACHUTEGUI, Présidente du Conseil d'Administration du Planning Familial; M. Yves BRUCH, Vice-président du Conseil d'Administration du Planning Familial; Dre Isabelle ROLLAND, Vice-présidente du Conseil d'Administration du Planning Familial; Mme Céline GERARD, Directrice du Planning Familial	Planning Familial 6-8, rue de la Fonderie L-1531 Luxembourg No RCS: F868	Le Planning Familial a comme mission de promouvoir la santé sexuelle, reproductive et affective (SRA), de garantir à tou.te.s un accès aux services de SRA et de défendre les droits des personnes en la matière. Les sujets abordés dans le cadre de l'entrevue portaient sur l'information et l'accessibilité gratuite de la contraception, notamment des préservatifs, qui protègent également contre les IST. D'autre part, un certain nombre de points ont été abordés au sujet de l'IVG, comme	Constitution, loi sur l'IVG de 2014, loi pour la création d'un établissement indépendant

## Registre des entretiens des Ministres avec les Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)

Ministre	Date	Lieu	Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)	Adresse/Raison sociale/Numéro d'immatriculation	Position défendue	Projet(s) concerné(s)
					l'inscription du droit à l'IVG dans la constitution et la réforme de la loi sur l'IVG de 2014. Finalement, l'autonomie du Cesas, Centre national de référence pour la promotion de la santé affective et sexuelle, actuellement rattaché au Planning Familial, a été discutée.	
Martine DEPREZ	20.02.2024	Ministère de la Santé et de la Sécurité sociale   1, rue Darwin, L-1433 Luxembourg	Dr Patrick Gondoin, président de l'EGSP et président de la Ligue Luxembourgeoise d'Hygiène mentale; Dr Erik Ceusters, chargé de direction de Réseau psy/Psychesch Hëllef dobaussen asbl; M. Claude Michels, chargé de direction de Liewen Dobaussen asbl; M. Jean-Paul Steinmetz, chargé de direction Zitha Unit asbl; Dr Sophie Hédo, directrice de la Ligue Luxembourgeoise d'hygiène mentale asbl et secrétaire de l'EGSP	EGSP-Entente des gestionnaires des structures complémentaires et extrahospitalières en psychiatrie 11, rue du Fort Bourbon L-1249 Luxembourg No RCS: F2912	L'EGSP, Entente des gestionnaires de structures complémentaires et extrahospitalières en psychiatrie regroupe 7 membres du domaine de la maladie mentale et de la psychiatrie extrahospitalière. A côté des champs d'intervention de l'association et de ses membres, les problématiques conjointes du secteur et des propositions d'amélioration ont pu être discutées, dont les difficultés de recrutement pour certaines carrières et la valorisation des professionnels de la santé mentale. Des problématiques spécifiques du secteur du travail thérapeutique, comme les revenus, assurances et formations pour les personnes occupées dans les ateliers thérapeutiques, ainsi	Code de la sécurité sociale

## Registre des entrevues des Ministres avec les Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)

Ministre	Date	Lieu	Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)	Adresse/Raison sociale/Numéro d'immatriculation	Position défendue	Projet(s) concerné(s)
					que du secteur logement, comme les modalités du forfait tarifaire W10, ont également été abordées.	
Martine DEPREZ	30.01.2024	Ministère de la Santé et de la Sécurité sociale   1, rue Darwin, L-1433 Luxembourg	Dr Philippe Turk, président Fédération des hôpitaux luxembourgeois (FHL); M. Sylvain Vitali, secrétaire général FFIL; Dr René Metz, vice-président FFIL, directeur général Centre hospitalier Emile Mayrisch (CHEM); Dr Marc Berna, membre du conseil d'administration FHL, directeur général Hôpitaux Robert Schuman (HRS); Dr Paul Wirtgen, membre du conseil d'administration FHL, directeur général Centre hospitalier du Nord (CHdN); Dr Gaston Schuetz, membre du conseil d'administration FHL, directeur général Rehazenter; Mme Daniela Collas, membre du conseil d'administration FHL, directrice des soins, Centre hospitalier de Luxembourg (CHL)	Fédération des hôpitaux luxembourgeois 5, rue des Mérovingiens L-8070 Bertrange No RCS: F1544	Echange avec les représentants du secteur hospitalier concernant les orientations stratégiques formalisées dans le document FHL-Vision 2030 ainsi que les priorités retenues dans le programme gouvernemental.	Loi modifiée du 8 mars 2018 concernant les établissements hospitaliers et la planification hospitalière
<b>Sécurité sociale</b>						
Martine DEPREZ	08.07.2024	Ministère de la Santé et de la Sécurité sociale   1, rue Charles Darwin, L-1433 Luxembourg	<ul style="list-style-type: none"> <li>Alain de Bourcy, Président du Syndicat des Pharmaciens Luxembourgeois</li> <li>Claude Hostert-Pfeiffer, Administratrice du Syndicat des Pharmaciens Luxembourgeois</li> <li>Isabelle LAMESCH, Administratrice au</li> </ul>	Dénomination : Syndicat des pharmaciens luxembourgeois Raison sociale : Asbl Siège sociale : 7 rue Alcide de Gasperi, L-1615 Luxembourg RCS : F5706	Revoir les attributions professionnelles des pharmaciens – demande de pouvoir délivrer des consultations pharmaceutiques demande de pouvoir effectuer des vaccinations (p.ex. contre la	Legislation sur le régime des pharmacies  Règlement grand-ducal modifié du 26 décembre 2012 fixant le tarif des



## Registre des entrevues des Ministres avec les Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)

Ministre	Date	Lieu	Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)	Adresse/Raison sociale/Numéro d'immatriculation	Position défendue	Projet(s) concerné(s)
			conseil d'administration du Syndicat des Pharmaciens • Tom Thielen, Administrateur du Syndicat des Pharmaciens Luxembourgeois • Katia Scombussolo, Federation Manager dédiée de Luxembourg Confederation pour le Syndicat des Pharmaciens Luxembourgeois		grippe) adaptation du service de garde des pharmaciens clarification du taux de TVA sur les différents services pharmaceutiques extension du remboursement de la blistérisation des médicaments adaptation de la législation sur les prix des médicaments	préparations galéniques et les honoraires des pharmaciens  Code de la sécurité sociale
Martine DEPREZ	25.06.2024	Ministère de la Santé et de la Sécurité sociale   1, rue Charles Darwin, L-1433 Luxembourg	Paul Zens, Eurosolar; Carole Weiler, Piraten; Frank Kirsch, Fair Trade Lëtzebuerg; Ifeta Sabotic, DP; Charles Margue, Justice & Paix; Pol Straus, KB Lëtzebuerg; Paul Polfer, KB Lëtzebuerg; Christophe Murroccu, Mouvement Ecologique; Frédéric Krier, OGBL; Max Molitor, LSAP & JSL;	Dénomination : Nationalen Aktiounkomitee geint Atomkraaft (Mouvement Ecologique, Greenpeace, OGBL, LSAP, dei greng, Forum, dei jonk greng, DP, FGFC, Luxemburger Kommission Justitia et Pax, LCGB, Lätzebuenger Guiden a Scouten, Fairtrade Lëtzebuerg asbl, dei Lénk, Klima-Bundnis Lëtzebuerg, Eurosolar, Syprolux, natur&émwelt, Ligue CTF, Piraten, JSL)	Discussion sur le suivi donné par le ministère et le FDC aux points 2 et 3 de la motion votée par la Chambre des Députés en février 2023 au sujet de la politique d'investissement du Fonds de compensation : - Désinvestissement dans les entreprises productrices d'énergie nucléaire : Les représentants sont d'avis que le FDC investit toujours dans ce domaine au lieu de privilégier l'énergie durable. - Taxonomie européenne : les représentants s'interrogent sur la position du nouveau gouvernement.	Livre III Code de la Sécurité sociale
Martine DEPREZ	24.06.2024	Ministère de la Santé et de la Sécurité sociale   1, rue Charles Darwin,	• Martina Holbach, Chargée de Campagne, Fondation Greenpeace Luxembourg • Raymond Aendeker, Directeur	Dénomination : Greenpeace Luxembourg Raison sociale : Asbl Siège sociale : 93 rue Zénon	Discussion sur la politique d'investissement du Fonds de compensation. Les représentants sont d'avis	Livre III Code de la sécurité sociale



## Registre des entretiens des Ministres avec les Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)

Ministre	Date	Lieu	Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)	Adresse/Raison sociale/Numéro d'immatriculation	Position défendue	Projet(s) concerné(s)
		L-1433 Luxembourg	<ul style="list-style-type: none"><li>• Dr. Martin Granzow, Geschäftsführer, Nextra Consulting GmbH</li><li>• Fiona Hauke, Senior Researcher Öl und Gas, Urgewald</li><li>• Nils Bartsch, Head of Oil and Gas Research, Urgewald</li></ul>	Bernard, L-4031 Esch/Alzette RCS : F4727	que les investissements ne sont pas assez durables et ne respectent pas les critères de l'Accord de Paris de 2015. En outre, les critères de la liste d'exclusion du FDC ne sont pas assez stricts, notamment dans les secteurs de l'énergie du gaz, du charbon et du pétrole.	
Martine DEPREZ	21.05.2024	Ministère de la Santé et de la Sécurité sociale   1, rue Charles Darwin, L-1433 Luxembourg	Alain RIX, président; Steve MARTELLINI, secrétaire général; Romain WEBER, membre du conseil d'administration; Carlo CRAVAT, membre du conseil d'administration	Dénomination : Horesca – Fédération Nationale des Hôteliers, Restaurateurs, Cafetiers du Grand-Duché de Luxembourg Raison sociale : Asbl Siège sociale : 7 rue Alcide de Gasperi RCS : F5804	<ul style="list-style-type: none"><li>• Cotisations sociales : en cas de retard de paiement, les représentants demandent de pouvoir bénéficier d'une procédure de recouvrement qui est adaptée au contexte économique général.</li><li>• Chèque emploi / Extras : les représentants de l'Horeca se prononcent en faveur de mesures simplifiées en ce qui concerne l'affiliation des personnes de manière ponctuelle.</li><li>• Taux d'absentéisme : les représentants se prononcent en faveur d'un jour de carence et un renforcement du contrôle des malades. Aussi la procédure applicable en matière de santé du travail devrait être adaptée.</li></ul>	Code du Travail Code de la Sécurité sociale
Martine DEPREZ	16.05.2024	Ministère de la Santé et de la	Claudine NOSBUSCH, Ligue HMC Tania GILLEN, Ligue HMC	Dénomination : Ligue HMC Raison sociale : Asbl	Les années travaillées sans cotisation de pension par une	Code de la Sécurité sociale



## Registre des entrevues des Ministres avec les Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)

Ministre	Date	Lieu	Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)	Adresse/Raison sociale/Numéro d'immatriculation	Position défendue	Projet(s) concerné(s)
		Sécurité sociale   1, rue Charles Darwin, L-1433 Luxembourg	Dr Marc GRAAS, Ligue HMC Jacqueline SCHOCKMEL	Siège sociale : 30 rue du Canal, L-9020 Ettelbruck No RCS : F156	personne ayant le statut de handicap devraient être prises en compte rétroactivement lors du calcul des années travaillées.	
Martine DEPREZ	07.03.2024	Cercle Münster	M. Jean Paul Olinger, directeur UEL; Mme Michèle Marques, UEL; Monsieur Michel Reckinger, président UEL; Madame Fabienne Lang, UEL	Union des Entreprises Luxembourgeoises 7, rue Alcide de Gasperi B.P. 3024 L-1030 Luxembourg No RCS F2065	Les discussions ont tourné autour des différentes branches de la sécurité sociale au regard des défis se posant et des pistes de solutions contenues au niveau de l'accord de coalition. Au niveau du financement, les discussions ont notamment mené autour de la nécessité de maintenir un équilibre financier, une augmentation du taux de cotisation nuirait à la compétitivité du Grand-Duché. En matière de santé au travail, les représentants de l'UEL évoquent un besoin de réforme fondamentale du cadre légal concernant le reclassement professionnel afin de redéfinir clairement le rôle des différentes parties prenantes et d'exclure toute possibilité de positions confondantes/contradictoires allant au détriment des assurés. En matière d'assurance pension, les discussions ont mené sur la nécessité de	Code du travail et Code de la sécurité sociale



## Registre des entrevues des Ministres avec les Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)

Ministre	Date	Lieu	Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)	Adresse/Raison sociale/Numéro d'immatriculation	Position défendue	Projet(s) concerné(s)
					garantir la soutenabilité financière du système de pension et sur le calendrier envisagé pour le lancement de la consultation annoncé par le gouvernement dans l'accord de coalition.	
Martine DEPREZ	07.03.2024	Ministère de la Santé et de la Sécurité sociale   26 rue Ste Zithe, L-2763 Luxembourg	<ul style="list-style-type: none"><li>• M. Carlo Thelen, Directeur Général;</li><li>• Mme Anne-Sophie Theissen, Director Légal &amp; Tax;</li><li>• Madame Bérengère Beffort, Lead of Public Relations &amp; Advocacy, Economic Affairs</li></ul>	Chambre de Commerce 7 rue Alcide de Gasperi L- 2981 Luxembourg Kirchberg No RCS : J41	<p>Ordre du Jour</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• La soutenabilité du système de pensions : les représentants ont soulevé l'importance de la soutenabilité financière du système de pension.</li><li>• La revalorisation du statut de l'indépendant : ils invoquent la nécessité de revaloriser le statut de l'indépendant et soulèvent la question de la nécessité de pouvoir cumuler une pension de vieillesse anticipée avec un revenu professionnel. Ils relèvent également l'importance de progresser dans l'affiliation des indépendants à la MDE qui constitue une mesure qui n'est que peu utilisée.</li><li>• Le retrait du PL n°8013 : les représentants de la CC ont demandé des informations sur les raisons du retrait du PL 8013 et informent la Ministre que la CC avait émis un avis</li></ul>	Code de la Sécurité sociale

## Registre des entrevues des Ministres avec les Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)

Ministre	Date	Lieu	Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)	Adresse/Raison sociale/Numéro d'immatriculation	Position défendue	Projet(s) concerné(s)
					<p>négatif par rapport au PL en question.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>L'inadaptation du cadre fiscal et de sécurité sociale des détachements. Les représentants de la CC ont fait état des problèmes de maintien sous la législation de sécurité sociale luxembourgeoise des attachés économiques et commerciaux, détachés auprès de certaines ambassades luxembourgeoises à l'étranger pour une durée dépassant cinq ans.</li> </ul>	
Martine DEPREZ	26.01.2024	Ministère de la Santé et de la Sécurité sociale   1, rue Darwin, L-1433 Luxembourg	Carine Federspiel, Vice-présidente COPAS; Alain Dichter, Trésorier COPAS; Netty Klein, Secrétaire générale COPAS; Martine Ewerard, Chargée de mission « Prestations » COPAS	Dénomination / raison sociale : Fédération COPAS Forme juridique : association sans but lucratif Adresse (du siège social) : 7a rue de Turi, L-3378 Livange Numéro d'immatriculation auprès du registre du commerce et des sociétés : F1437	<ul style="list-style-type: none"> <li>La loi portant sur la qualité des services pour personnes âgées du 23 août 2023 avec une mise en vigueur au 1er mars 2024 supprime par voie législative la distinction entre les centres intégrés pour personnes âgées (CIPA) et les maisons de soins, en introduisant le seul type de « structure d'hébergement pour personnes âgées ». Ceci a pour conséquence qu'à partir du 1er mars la nomenclature des infirmiers doit être adaptée. En effet il existe deux forfaits infirmiers spécifiques l'un pour les maisons de soins et l'autre pour les CIPA. Etant donné que</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Loi du 23 août 2023 portant sur la qualité des services pour personnes âgées</li> <li>Nomenclature des actes et services des infirmiers</li> <li>Code de la sécurité sociale - assurance dépendance</li> </ul>



## Registre des entrevues des Ministres avec les Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)

Ministre	Date	Lieu	Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)	Adresse/Raison sociale/Numéro d'immatriculation	Position défendue	Projet(s) concerné(s)
					<p>la dénomination de ces structures est changée, il existe une insécurité juridique quant au forfait à appliquer voire un vide juridique qu'il convient de combler. Le ministère avait déjà en interne opté pour l'application du forfait s'élevant à 1,92 ce qui rejoint la revendication de la COPAS.</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Par ailleurs ont été passés en revue les points suivants de l'accord de coalition :</li><li>- Seuil minima de 3,5 heures</li><li>- Elargissement des prestations à charge de l'assurance dépendance : administration des médicaments</li><li>- Hospitalisation à domicile</li></ul>	

## Registre des entretiens des Ministres avec les Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)

Ministre	Date	Lieu	Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)	Adresse/Raison sociale/Numéro d'immatriculation	Position défendue	Projet(s) concerné(s)
<b>Ministère des Affaires intérieures</b>						
<b>Affaires intérieures</b>						
Léon GLODEN	19.09.2024	Ministère des Affaires Intérieures	Jean-Louis Schiltz	Vice-président de la Fedil	Discussion générale sur Projet de loi portant modification de la loi modifiée du 30 novembre 2022 relative à la concurrence	Discussion sur Projet de loi portant modification de la loi modifiée du 30 novembre 2022 relative à la concurrence
Léon GLODEN	01.07.2024	Ministère des Affaires intérieures	Nadine Braconnier; Claude Oé; Jessica Rommes; Pierre Grisius	Nom : ASCL Entité juridique : asbl Siège social : 18, Rue Arthur Thinnes L - 3919 Mondercange Numéro immatriculation RCS : F13463	L'ASCL a informé Monsieur le Ministre des Affaires intérieures qu'elle continue à soutenir l'avant-projet de loi portant institution de la fonction de chef d'administration au sein de la fonction publique communale. L'ASCL a informé Monsieur le Ministre des Affaires intérieures qu'elle estime qu'il y a lieu de prévoir dans la réglementation relative à la formation spéciale des fonctionnaires communaux des formations et examens en vue de l'accès à la fonction de secrétaire communal ou secrétaire-rédacteur pour les fonctionnaires relevant des groupes de traitement A1 et A2 et qu'il serait opportun d'aligner ces formations et examens à ce qui est actuellement prévu pour les fonctions y afférentes, relevant du groupe de	Règlement grand-ducal du 11 mars 2022 fixant les programmes et les modalités d'organisation de la formation spéciale et de l'examen de fin de formation spéciale des fonctionnaires communaux ;  Avant-projet de loi portant institution de la fonction de chef d'administration au sein de la Fonction publique communale.

## Registre des entrevues des Ministres avec les Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)

Ministre	Date	Lieu	Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)	Adresse/Raison sociale/Numéro d'immatriculation	Position défendue	Projet(s) concerné(s)
					traitement B1.	
Léon GLODEN	11.03.2024	Ministère des Affaires intérieures	Roland Schaack, président de l'ALID ASBL; Georges Kraus; Raymond Erpelding; Jean Weicherding; Christian Schroeder	Nom : ALID Entité juridique : asbl Siège social : Blesbrück L - 9359 Bettendorf Numéro immatriculation RCS : F12487	Discussion sur l'avant-projet de loi du chef d'administration et sur une éventuelle modification de la loi syndicale. La mission et les compétences du directeur du syndicat ne sont pas bien définies. Cette situation résulte du fait que la loi communale donne le pouvoir de décision au bureau alors que dans la pratique journalière le directeur engage sa responsabilité civile et pénale. Cette situation crée des incertitudes et soucis pour les directeurs.	Proposition de loi 8261 de Aly Kaes
Léon GLODEN	23.02.2024	Ministère des Affaires intérieures	Bob Jungers, président; Christian Dimmer; Claude Schumacher; Daniel Weber; Pierre Muller; Gérard Meyers; Daniel Horsmans;	Nom : Syndicat national des pompiers professionnels de Luxembourg Entité juridique : asbl Siège social : 3, bd. Kockelscheuer L-1821 Luxembourg Numéro immatriculation RCS : F11896	Échange sur la situation actuelle et l'avenir des services de secours au Luxembourg, notamment en ce qui concerne les stratégies de recrutement pour les pompiers professionnels. Échange sur projet de loi n° 8315, lié directement à la majorité des revendications du SNPPL qui sont: <ul style="list-style-type: none"> <li>• Des attentes réalistes</li> <li>• Des recrutements importants</li> <li>• Reconnaissance des sapeurs-pompiers professionnels et attachement au statut de</li> </ul>	Projet de loi n°8315 lié directement à la majorité des revendications du SNPPL



## Registre des entrevues des Ministres avec les Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)

Ministre	Date	Lieu	Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)	Adresse/Raison sociale/Numéro d'immatriculation	Position défendue	Projet(s) concerné(s)
					<p>fonctionnaire</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Fonctionnarisation personnel administratif et technique</li><li>• Fonctionnarisation des professionnels de santé</li><li>• Aménagement du temps de travail</li><li>• Formation et compétences au secours à personnes</li></ul>	
Léon GLODEN	20.02.2024	Ministère des Affaires intérieures	Danièle Wagener, Présidente vum CA; Léon Losch, Direkter vun der Loterie Nationale; Emile Lutgen, Direkter vun der Oeuvre (Philanthropie)	Nom : OEUVRE-Nationale de Secours Gr-D Charlotte Entité juridique : Etablissement public Siège social : 18, Rue Léon Laval L-3372 Leudelange Numéro immatriculation RCS : J32	<ol style="list-style-type: none"><li>1) Présentation de l'Oeuvre et de la Loterie Nationale<ul style="list-style-type: none"><li>- Historique, missions, organisation, règles de fonctionnement, gouvernance</li><li>- Principales réalisations, défis et ambitions</li></ul></li><li>2) Adoption de mesures législatives tendant à une réforme de la loi sur les jeux de hasard ayant notamment pour objet de lutter efficacement contre le jeu illégal.</li><li>3) Présentation du rapport des entrevues menées par l'OE fin 2022 avec les 30 offices sociaux.</li><li>4) Priorités de votre ministère dans les domaines d'action de l'Oeuvre (Social, Culture, Environnement, Sports&amp;Santé, Mémoire &amp; Patrimoine)</li><li>5) Échange ouvert</li></ol>	Loi modifiée du 22 mai 2009 relative à l'Oeuvre Nationale de Secours Grande-Duchesse Charlotte et la Loterie Nationale Loi modifiée du 20 avril 1977 relative à l'exploitation des jeux de hasard et des paris relatifs aux épreuves sportives



## Registre des entrevues des Ministres avec les Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)

Ministre	Date	Lieu	Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)	Adresse/Raison sociale/Numéro d'immatriculation	Position défendue	Projet(s) concerné(s)
Léon GLODEN	19.02.2024	Ministère des Affaires intérieures	Michelle Friederici, présidente GAI; Patrick Nosbusch, vice-président GAI; Pierre Hurt, directeur GAI	Nom : GAI Entité juridique : sàrl Siège social : 6, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1330 Luxembourg Numéro immatriculation RCS : F6051	1. Stratégie globale vers un cadre de vie résilient en amplifiant la simplification administrative et la digitalisation dans le domaine de la construction 2. Assistance aux communes dans le cadre du Pacte Logement 2.0 3. Attributions renforcées du service technique des communes 4. Cadre contractuel des missions des membres GAI pour le secteur public 5. Analyse de la loi sur les marchés publics quant à son efficacité 6. Infrastructures et zones d'activités 7. Zone d'activité spécifique dédiée au secteur de la construction durable et la valorisation des ressources 8. L'architecture, l'ingénierie et l'urbanisme comme solution : donner vie à l'initiative	- Loi communale du 13 décembre 1988 (telle que modifiée) - Loi modifiée du 19 juillet 2004 concernant l'aménagement communal et le développement urbain - Loi modifiée du 8 avril 2018 sur les marchés publics
Léon GLODEN	08.02.2024	Ministère des Affaires intérieures	> Joël Meyers, Président; > Robert Pauwels, Vice-président; > Georges Schmit, Secrétaire; > Alain Bourmer, Trésorier; > André Kaluza, Resp. Formations	Nom : ALBSC Siège social : 2, rue Kiem, L-5410 Beyren Numéro immatriculation RCS ; F9878	La réforme de la loi communale et surtout de son volet dénommé « Organisation administrative et gestion du personnel » comprenant notamment : - L'intégration du service	La loi du 28 juillet 2017 portant modification de la loi modifiée du 24 décembre 1985 fixant le statut général des fonctionnaires



## Registre des entrevues des Ministres avec les Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)

Ministre	Date	Lieu	Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)	Adresse/Raison sociale/Numéro d'immatriculation	Position défendue	Projet(s) concerné(s)
					<p>technique communal dans la loi communale comme 3e pilier telle que pratiqué dans les communes ;</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Les directeurs technique et administratif, des fonctions à attacher directement au collège des bourgmestre et échevins ;</li><li>- La responsabilité et la compétence hiérarchique envers les collaborateurs ;</li><li>- Les délégations de signature des responsables des services techniques communaux ;</li><li>- La formation spéciale des stagiaires agissant dans le volet technique ;</li><li>- Le respect des dispositions du règlement grand-ducal concernant les matières à choisir obligatoirement pour les stagiaires ;</li><li>- La demande d'augmenter le cours CO 0025 de 12 à 18 heures en fonction de l'envergure de la matière à traiter ;</li><li>- L'opportunité d'une offre supplémentaire avec une variante « réduite » de ce cours en relation avec les candidats et leur groupe de traitement ;</li><li>- Les formations organisées par l'association pour tous les élus</li></ul>	communaux, et notamment le rétablissement des 2 allongements de grade (34 pts) du groupe A1 abolies lors de la réforme du statut en année 2017 sans exposé des motifs



## Registre des entrevues des Ministres avec les Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)

Ministre	Date	Lieu	Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)	Adresse/Raison sociale/Numéro d'immatriculation	Position défendue	Projet(s) concerné(s)
					et les agents du secteur communal ; - Le benchmarking des communes en besoin de ressources humaines ; - La création d'une possibilité pour changement de sous-groupe de traitement.	
Léon GLODEN	23.01.2024	Ministère du Logement et de l'Aménagement du territoire	Jean-Paul Scheuren, Président; Paulo Madeira Vice-Président; Sandra Silva, Vice-Présidente; Hendrik Kühne, Directeur; Eric Lux, Administrateur de la Section des Développeurs; Marco Sgreccia, Administrateur de la Section des développeurs; Max Didier, Administrateur de la Section des Développeurs	Fédération, association sans but lucratif, F005609 7, rue Alcide de Gasperi L-1615 LUXEMBOURG	Les discussions ont concerné les mesures et propositions à entreprendre par le gouvernement afin de relancer et redynamiser le secteur immobilier et la construction au Luxembourg.	Divers projets de lois et lois ont été abordés.
Léon GLODEN	23.01.2024	Direction de la sécurité intérieure, 10 John F. Kennedy, L-1855 Luxembourg	TICE - Délégation du Personnel M. Schickes Théo - Président M. Roob Sven M. Ruiot Eric  TICE M. Marco LUX, président M. Meris SEHOVIC, membre du Bureau M. Mike SCHOOS, assistant à la direction  CFL - Service Sécurité, Sûreté et Environnement Mme Doris Horvath - Chef de Service Sécurité, Sûreté et Environnement	1. Nom : Syndicat T.I.C.E Entité juridique : asbl Siège social : 290, bd Charles de Gaulle L-4083 Esch-sur-Alzette Numéro immatriculation RCS : F12734  2. Nom: T.I.C.E Entité Juridique : SAS, société par actions simplifiée Siège social : 290, boulevard Charles de Gaulle L-4083 Esch-sur-Alzette Numéro immatriculation RCS :	Les représentants du TICE ont proposé différentes mesures visant à améliorer la sécurité dans et aux abords de la gare d'Esch-sur-Alzette, à savoir notamment la mise en place du système de vidéosurveillance VISUPOL, une présence policière accrue à certaines heures de la journée et le maintien d'un commissariat de police à proximité de la gare d'Esch-sur-Alzette.	Loi modifiée du 18 juillet 2018 sur la Police grand-ducale (VISUPOL)



## Registre des entrevues des Ministres avec les Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)

Ministre	Date	Lieu	Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)	Adresse/Raison sociale/Numéro d'immatriculation	Position défendue	Projet(s) concerné(s)
			<p>M. Raphaël Zumsteeg - Chargé de Direction du ministère de la Mobilité et des Travaux Publics</p> <p>Direction Gestion Infrastructure M. Loïc GANDOLFI - Responsable BMS National (EI-BMS)</p> <p>Ville d'Esch-sur-Alzette M. le Bourgmestre Christian Weis de la Ville d'Esch-sur-Alzette M. Lucien Malano, Ingénieur-Directeur des Travaux Municipaux Ville d'Esch-sur-Alzette</p>	<p>F14264</p> <p>3. Nom : CFL Entité juridique : Société commerciale à statut légal spécial Siège social : 16, boulevard d'Avranches, B.P. 1803, L-1160 Luxembourg Numéro immatriculation RCS : B59025</p> <p>4. Nom : Ville d'Esch-sur-Alzette Siège: Hôtel de Ville B.P. 145 L-4002 Esch-sur-Alzette</p>		
Léon GLODEN	22.01.2024	Ministère des Affaires intérieures	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Steve Hatto - Vizepresident</li> <li>• Lynn Kettel - Trésorier</li> <li>• Giorgio Ricciardelli - Member</li> <li>• Claude Reuter</li> </ul>	<p>Nom : FGFC Entité juridique : a.s.b.l. Siège social : 66, rue Baudouin L-1218 Luxembourg Numéro immatriculation RCS : F2604</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Accord salarial &amp; abolition de l'examen d'aptitude générale</li> <li>• Harmonisation des groupes de traitements/ indemnités</li> <li>• Révision urgente de la loi pour l'Enseignement Musical</li> <li>• Définition des missions obligatoires et facultatives ainsi que les interdictions des communes/ syndicats intercommunaux</li> <li>• Police communale</li> <li>• Assimilation ; simplification des procédures et mise à jour des réglementations</li> <li>• Rôle du Bourgmestre : définition des attributions</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Avant-projet de règlement grand-ducal portant harmonisation des carrières inférieures des fonctionnaires et employés communaux et modifiant :1° le règlement grand-ducal modifié du 28 juillet 2017 fixant le régime des traitements et les conditions et modalités d'avancement des fonctionnaires communaux ; 2° le règlement grand-ducal modifié du 28 juillet 2017 déterminant le</li> </ul>



## Registre des entrevues des Ministres avec les Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)

Ministre	Date	Lieu	Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)	Adresse/Raison sociale/Numéro d'immatriculation	Position défendue	Projet(s) concerné(s)
					politiques et du personnel • Engagement : Application du statut communal et du statut unique dans la Fonction Communale • Création d'une École Professionnelle pour le secteur public et communal	régime et les indemnités des employés communaux ; 3° le règlement grand-ducal du 15 juin 2018 fixant les conditions et modalités d'accès du fonctionnaire communal à un groupe de traitement supérieur au sien et de l'employé communal à un groupe d'indemnité supérieur au sien - Avant-projet de règlement grand-ducal modifiant ; 1° le règlement grand-ducal modifié du 20 décembre 1990 portant fixation des conditions d'admission et d'examen des fonctionnaires communaux ; 2° Le règlement grand-ducal du 23 avril 2021 portant organisation de la formation pendant le service provisoire des fonctionnaires communaux ainsi que



## Registre des entrevues des Ministres avec les Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)

Ministre	Date	Lieu	Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)	Adresse/Raison sociale/Numéro d'immatriculation	Position défendue	Projet(s) concerné(s)
						du cycle de formation de début de carrière des employés communaux - Avant-projet de règlement grand-ducal portant modification : 1° du règlement grand-ducal modifié du 28 juillet 2017 fixant le régime des traitements et les conditions et modalités d'avancement des fonctionnaires communaux ; 2° du règlement grand-ducal modifié du 28 juillet 2017 déterminant le régime et les indemnités des employés communaux ; et 3° du règlement grand-ducal du 14 août 2017 déterminant les conditions et modalités de la mise à la disposition aux fonctionnaires et employés communaux de vêtements professionnels et de l'allocation d'une indemnité



## Registre des entrevues des Ministres avec les Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)

Ministre	Date	Lieu	Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)	Adresse/Raison sociale/Numéro d'immatriculation	Position défendue	Projet(s) concerné(s)
						d'habillement.
Léon GLODEN	18.01.2024	Ministère du Logement et de l'Aménagement du territoire	Michelle FRIEDERICI, Présidente; Patrick NOSBUSCH, Vice-Président; Mike DUSSELDORF; Jacques SEYWERT; Corinne STEPHANY; Jean-Claude WELTER; Steve WEYLAND, membres du Conseil de l'Ordre; Pierre HURT, Directeur OAI	L'Ordre des architectes et des ingénieurs conseils est un ordre légal, instauré par la loi du 13 décembre 1989 portant organisation des professions d'architecte et d'ingénieur conseil.	Les discussions ont concerné les mesures et propositions à entreprendre par le gouvernement afin de relancer et redynamiser le secteur immobilier et la construction au Luxembourg.	Divers projets de lois et lois ont été abordés.
Léon GLODEN	15.01.2024	Ministère des Affaires intérieures	M. Marc Mamer (Président); M. Jean Colling (Vice-Président); M. Constant Schwartz (Vice-Président); M. Christophe Mannes (Vice-Président); M. Nico Grisius (Vice-Président); M. Constant Schwartz (Vice-Président); M. Serge Heiles (Secrétaire général); M. Constant Schwartz (Président des Jeunes pompiers); Mme Esra Lotoll (Trésorière générale)	Nom : Pompjeesverband, Fédération nationale des pompiers (FNP) Entité juridique : ASBL Siège social : 3, Boulevard de Kockelscheuer, L-1821 Luxembourg Numéro immatriculation RCS : F781	- Convention du 20 juillet 2021 entre le ministère de l'Intérieur et la Fédération nationale des pompiers - Demande de subsides extraordinaires - Tenues pour pompiers du cadre de base - Avis relatif au projet de loi n° 8315 portant modification: 1° de la loi modifiée du 27 mars 2018 portant organisation de la sécurité civile (...)	- Loi modifiée du 27 mars 2018 portant organisation de la sécurité civile et création d'un Corps grand-ducal d'incendie et de secours, notamment le projet de loi n°8315 portant modification: 1° de la loi modifiée du 27 mars 2018 portant organisation de la sécurité civile (...) - Règlement grand-ducal du 18 septembre 2018 déterminant les grades fonctionnels, les tenues, insignes et attributs des personnels du Corps grand-ducal d'incendie et de secours

## Registre des entrevues des Ministres avec les Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)

Ministre	Date	Lieu	Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)	Adresse/Raison sociale/Numéro d'immatriculation	Position défendue	Projet(s) concerné(s)
Léon GLODEN	11.01.2024	Ministère du Logement et de l'Aménagement du territoire	Emile Eicher, Président; Lydie Polfer; Guy Altmeisch; Dan Biancalana; Serge Hoffmann; Guy Wester (Membres du Bureau); Johanne Fallecker, Attachée; Gérard Koob, Directeur; Rita Simoes, Attachée Stagiaire Syvicol	Syvicol, Syndicat des Villes & Communes Luxembourgeoises, 3, rue Guido Oppenheim L-2263 LUXEMBOURG	Les discussions ont concerné les mesures et propositions à entreprendre par le gouvernement afin de relancer et redynamiser le secteur immobilier et la construction au Luxembourg.	Divers projets de lois et lois ont été abordés.
Léon GLODEN	09.01.2024	Ministère du Logement et de l'Aménagement du territoire	Tom Wirion, Directeur général, Chambre des métiers; Paul Nathan, Vice-président, Chambre des métiers; Alexandre Kieffer, génie technique du bâtiment, Chambre des métiers; Norry Dondelinger, Directeur Affaires économiques, Chambre des métiers	Chambre des métiers	Les discussions ont concerné les mesures et propositions à entreprendre par le gouvernement afin de relancer et redynamiser le secteur immobilier et la construction au Luxembourg.	Divers projets de lois et lois ont été abordés.
Léon GLODEN	19.12.2023	Ministère des Affaires intérieures	Marion Dubois - Passerell; Nonna Sohovic - Caritas; Yolande Wagner et Laura Zuccoli - Médecins du Monde; Sérgio Ferreira - Asti; Milagros Gallego Perez - JRS; Charlotte Brouxel - Amnesty International Luxembourg	Nom : Lëtzebuerger Flüchtlingsrot (LFR) Entité juridique : collectif d'associations Siège social : 23, rue des Etats-Unis L-1477 Luxembourg Numéro immatriculation RCS : /	Le LFR a abordé le problème de l'accès des nouveaux DPI aux structures de primo-accueil de l'ONA. Le LFR a en outre présenté ses idées en vue d'une meilleure prise en charge des demandeurs de protection internationale, des bénéficiaires de protection internationale et des bénéficiaires de protection temporaire au Luxembourg, en abordant notamment les volets de l'hébergement, de la formation et de l'accès au marché de l'emploi.	Les discussions n'ont pas porté sur un projet de loi ou de règlement grand-ducal.



## Registre des entrevues des Ministres avec les Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)

Ministre	Date	Lieu	Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)	Adresse/Raison sociale/Numéro d'immatriculation	Position défendue	Projet(s) concerné(s)
Léon GLODEN	18.12.2023	Ministère de la Famille, des Solidarités, du Vivre ensemble et de l'Accueil	Mme Dzoen Bebic, chargée de mission FEDAS; Mme Manou Flamang, chargée de mission FEDAS; M. Thomas Lentz, secrétaire général FEDAS; M. Christof Müller, membre FEDAS (membre de la plateforme « Cohésion Sociale » et membre du GT « Prise en charge efficace et équitable des DPI/BPI/BPT »); M. Raoul Schaaf, administrateur FEDAS (coordinateur de la plateforme « Cohésion Sociale »); Mme Lynn Wolff, membre FEDAS (membre de la plateforme « Cohésion Sociale » et membre du GT « Prise en charge efficace et équitable des DPI/BPI/BPT »)	Nom : FEDAS Luxembourg - Fédération des acteurs du secteur social au Luxembourg asbl Entité juridique : asbl Siège social : 4, rue Joseph Felten L-1508 Howald Numéro immatriculation RCS : RCS Luxembourg F5379	FEDAS a présenté ses propositions en vue d'une meilleure prise en charge des demandeurs de protection internationale, des bénéficiaires de protection temporaire au Luxembourg, en abordant les volets suivants : - Hébergement en dehors des structures étatiques ; - Prise en charge des problèmes de santé physique et mentale ; - Autonomisation et activation des personnes concernées, notamment par l'accès au marché de l'emploi.	Les discussions n'ont pas porté sur un projet de loi ou de règlement grand-ducal.
Léon GLODEN	15.12.2023	Ministère des Affaires intérieures	Madame Lydie Polfer; Monsieur Emile Eicher; Monsieur Serge Hoffmann; Monsieur Guy Wester; Monsieur Louis Oberhag; Madame Johanne Fallecker; Madame Rita Simoes; Monsieur Gérard Koob	Nom : Syndicat des villes et communes luxembourgeoises (SYVICOL) Siège social : 3, Rue Guido Oppenheim L-2263 Luxembourg	1. Inscription de la consultation obligatoire du SYVICOL dans la loi 2. Finances communales 3. Dossier de la refonte de la loi communale 4. Aménagement communal 5. Lieux de célébration des mariages civils 6. Police locale et missions des agents municipaux 7. Élections communales - Augmentation du seuil du système de la représentation proportionnelle	/

## Registre des entrevues des Ministres avec les Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)

Ministre	Date	Lieu	Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)	Adresse/Raison sociale/Numéro d'immatriculation	Position défendue	Projet(s) concerné(s)
					8. Problèmes de financement de la CPFEC 9. Révision des contrats-types OAI	
<b>Immigration et Asile</b>						
Léon GLODEN	25.07.2024	Ministère des Affaires intérieures	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Elisabeth Omes, Présidente</li> <li>• Sandra Visscher, Directrice</li> <li>• Alexandra Gardeur, juriste</li> <li>• Isabelle Hauffels, responsable plaidoyer et sensibilisation</li> </ul>	Nom : UNICEF Luxembourg Entité juridique : asbl Siège social : 6, rue Adolphe Fischer L-1520 Luxembourg Numéro immatriculation RCS : F553	UNICEF a abordé la question de l'endroit où les mineurs non accompagnés (MNA) ressortissants de pays tiers peuvent se présenter, indépendamment du fait s'ils souhaitent déposer une demande de protection internationale (DPI) ou non. Le règlement UE dit « screening » a été abordé. UNICEF a ensuite revendiqué des garanties procédurales fortes et transparents dans la procédure du MNA. UNICEF a également revendiqué un statut clair pour tous les MNA qui ne souhaitent pas déposer de DPI. Enfin, UNICEF a souhaité une amélioration de la commission consultative des MNA qui ne serait ni indépendante ni pluridisciplinaire.	Les discussions ont porté sur la mise en oeuvre du pacte migration et plus particulièrement sur l'article 103 de la loi modifiée du 29 août 2008 sur la libre circulation des personnes et l'immigration.
<b>Sécurité intérieure</b>						
Léon GLODEN	26.01.2024	Ministère des Affaires intérieures	Mylène Bianchy (Presidentin); Steve Watgen ( Generalsekretär);	Nom : Syprolux Entité Juridique : asbl	Le SYPROLUX a exposé différentes mesures qu'il juge	Différentes mesures du programme



## Registre des entrevues des Ministres avec les Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)

Ministre	Date	Lieu	Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)	Adresse/Raison sociale/Numéro d'immatriculation	Position défendue	Projet(s) concerné(s)
			Franz Duhr ( 1Vize President); Paul Gries ( Immo); Frank Dument ( Generalsekretär adjoint)	Siège social : 20a, rue de Strasbourg L-2560 Luxembourg Numéro immatriculation RCS : F13262	nécessaires pour augmenter la sécurité dans les transports publics. Il plaide notamment pour la création au sein de la Police d'une unité destinée au transport public.	gouvernemental concernant la sécurité dans les transports publics, loi modifiée du 18 juillet 2018 sur la Police grand-ducale ( VISUPOL), projet de loi n°8335 relative à la sécurité, la sûreté, l'ordre et la vidéosurveillance dans les transports publics et modifiant la loi du 5 février 2021 sur les transports publics.
Léon GLODEN	09.01.2024	Direction de la Sécurité intérieure, 10 John F. Kennedy, L-1855 Luxembourg	MANGEN Michel, président; HEUSBOURG Grégoire, secrétaire; NEY Steve, trésorier; SCHROEDER Pascal; FLAMMANG Patrick	ADESP asbl L-1273 Luxembourg, 24, rue de Bitbourg RCS N° F12531.	La réunion a eu lieu à l'initiative du Ministre des Affaires intérieures et avait pour objet d'exposer les projets du Gouvernement dans le domaine de la sécurité intérieure et d'avoir un premier échange à ce sujet. Les échanges ont par ailleurs porté sur les revendications du Comité de l'ADESP dont notamment le reclassement rétroactif au groupe de traitement B1 des membres du cadre policier détenteurs d'un diplôme de fin d'études secondaires ou d'un diplôme reconnu comme équivalent.	- Loi modifiée du 18 juillet 2018 sur la Police grand-ducale - Projet de loi 8274 - Proposition de loi 8280



## Registre des entrevues des Ministres avec les Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)

Ministre	Date	Lieu	Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)	Adresse/Raison sociale/Numéro d'immatriculation	Position défendue	Projet(s) concerné(s)
Léon GLODEN	08.01.2024	Direction de la Sécurité intérieure, 10 John F. Kennedy, L-1855 Luxembourg	<ul style="list-style-type: none"><li>- Mauro STOCCO, président;</li><li>- Chloé LUCIUS, vice-présidente;</li><li>- Alexander EYJOLFSSON, secrétaire;</li><li>- Cadia HARDY, secrétaire adjointe;</li><li>- Valérie RIES, trésorière - déléguée à l'égalité;</li><li>- Carlo REDING, membre du comité;</li><li>- Paul WINKEL, membre du comité;</li><li>- André MOTA TEIXEIRA, membre du comité;</li><li>- Claudine WEBER, membre du comité</li></ul>	SPCPG M. Alexander EYJOLFSSON 27, um Grousbuer L-5373 SCHUTTRANGE	La réunion a eu lieu à l'initiative du Ministre des Affaires intérieures et avait pour objet d'exposer les projets du Gouvernement dans le domaine de la sécurité intérieure et d'avoir un premier échange à ce sujet.	Loi modifiée du 18 juillet 2018 sur la Police grand-ducale an den Projet de loi n° 8040 sur l'harmonisation des carrières inférieures des fonctionnaires et employés de l'État et portant modification : 1. de la loi modifiée du 25 mars 2015 fixant le régime des traitements et les conditions et modalités d'avancement des fonctionnaires de l'État ; 2. de la loi modifiée du 25 mars 2015 déterminant le régime et les indemnités des employés de l'État ; 3. de la loi modifiée du 25 mars 2015 fixant les conditions et modalités de l'accès du fonctionnaire à un groupe de traitement supérieur au sien et de l'employé de l'État à un groupe d'indemnité supérieur au sien ; 4. de la loi modifiée du

## Registre des entrevues des Ministres avec les Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)

Ministre	Date	Lieu	Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)	Adresse/Raison sociale/Numéro d'immatriculation	Position défendue	Projet(s) concerné(s)
						18 juillet 2018 sur la Police grand-ducale
Léon GLODEN	22.12.2023	Direction de la Sécurité intérieure, 10 John F. Kennedy, L-1855 Luxembourg	- Thierry JACOBS; - Marc WAGNER; - Bob ZOVILÉ; - Charles GOEREND; - Stéphane PONCIN; - Cadia HARDY; - Claudia CARVAS	ASSOCIATION PROFESSIONNELLE DU CADRE SUPERIEUR DE LA POLICE GRAND-DUCALE, abrégé A.C.S.P. L-2957 Luxembourg, 1 route de Trêves RCS: F1929	- Sujets d'actualité concernant le travail policier - Revendications syndicales	/
Léon GLODEN	21.12.2023	Direction de la Sécurité intérieure, 10 John F. Kennedy, L-1855 Luxembourg	Marlène NEGRINI, présidente; Patrick BADDÉ, vice-président; Christian HOFFMANN, secrétaire général; Carlos MOTA AMARAL, secrétaire; Jérôme ALESCH, trésorier; Françoise VETTAS, trésorier-adjoint; Alessandro LUISI, membre du conseil d'administration; Marco RICHARD, membre du conseil d'administration; Giuseppe PASSARO, membre du conseil d'administration	SNPGL - Syndicat National de la Police Grand-Ducale L-1950 LUXEMBOURG, rue Auguste Lumière n° 19 R.C.S. Luxembourg F988	Les points soulevés s'orientent majoritairement des différents chapitres de l'accord de coalition 2023-2028. Le cas échéant, il est fait référence à un projet de loi, voire une proposition de loi spécifique ou encore à des textes existants.	Statut général des fonctionnaires de l'État

## Registre des entrevues des Ministres avec les Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)

Ministre	Date	Lieu	Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)	Adresse/Raison sociale/Numéro d'immatriculation	Position défendue	Projet(s) concerné(s)
<b>Ministère de la Recherche et de l'Enseignement supérieur</b>						
<b>Recherche et Enseignement supérieur</b>						
Stéphanie OBERTIN	26.09.2024	MESR - 18, Montée de la Pétrusse - L-2327 Luxembourg	Dr. Serge ALLARD, Président de la SLP ; Dr. Cynthia KANDEL, Vice-Présidente de la SLP ; Dr. Kerstin WAGNER, Vice-Présidente de la SLP ; Dr. Marios PONGAS, Membre de la SLP ; Dr. Carine DE BEAUFORT, Médecin spécialiste en pédiatrie, diabétologie et endocrinologie, CHL Kannerklinik ; Dr. Isabel DE LA FUENTE, Médecin spécialiste en maladies infectieuses pédiatriques, CHL Kannerklinik ; Dr. Isabelle KIEFFER, Médecin spécialiste en pédiatrie, CHL Kannerklinik ; Dr. Olivier NIEL, Médecin spécialiste en néphrologie pédiatrique, CHL Kannerklinik.	Société Luxembourgeoise de Pédiatrie 29, rue de Vianden L-2680 Luxembourg Numéro RCSL : F10105	Les représentants de la Société Luxembourgeoise de Pédiatrie ont exposé leurs vues sur l'opportunité de la mise en place d'une formation de spécialisation en médecine dans la discipline de la pédiatrie auprès de l'Université de Luxembourg, telle que prévue dans l'accord de coalition 2023-2028.	- Loi modifiée du 27 juin 2018 ayant pour objet l'organisation de l'Université du Luxembourg - Loi modifiée du 31 juillet 2020 portant organisation d'études spécialisées en médecine à l'Université du Luxembourg
Stéphanie OBERTIN	17.09.2024	MESR - 18 Montée de la Pétrusse - L-2327 Luxembourg	Kimon LENERS, Président ACEL ; Gianni DI PAOLI, Vice-Président représentation ; Mattis NOEL, secrétaire	Association des Cercles d'Etudiants Luxembourgeois asbl. ACEL - de Studentevertrieder 2, avenue de l'Université - L-4365 Esch-sur-Alzette Numéro RCSL : F969	- Augmentation de certains types de bourse - Inclure différents frais dans les frais d'inscription - Adaptation de l'indexation par semestre	Loi modifiée du 24 juillet 2014 concernant l'aide financière de l'Etat pour études supérieures
Stéphanie OBERTIN	23.07.2024	MESR, 18 Montée de la Pétrusse   L-2327 Luxembourg	Fabrice MOUSEL, Président, assistant social ; Jean-Michel CAMPANELLA, Vice-	ANASIG - Association Nationale des Assistant(e)s Sociaux et Infirmier(e)s gradués du Grand-	L'ANASIG a soulevé certains questionnements par rapport au programme d'études menant au	Loi modifiée du 27 juin 2018 ayant pour objet l'organisation de l'



## Registre des entrevues des Ministres avec les Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)

Ministre	Date	Lieu	Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)	Adresse/Raison sociale/Numéro d'immatriculation	Position défendue	Projet(s) concerné(s)
			Président, assistant social; Françoise HOFFMANN, membre, infirmière graduée	Duché de Luxembourg ASBL 4, rue Sébastien Conzémus L-9147 Erpeldange Numéro RCSL : F5990	bachelor en sciences sociales et éducatives – option assistant social offert par l'Université du Luxembourg, plus spécifiquement par rapport aux attributions de l'assistant social telles que fixées à l'annexe 11 de la loi modifiée du 26 mars 1992 sur l'exercice et la revalorisation de certaines professions de santé. De même, l'ANASIG a discuté des modalités de reconnaissance de qualifications professionnelles obtenues à l'étranger. Finalement, la question de l'adéquation de la réglementation de la profession d'infirmier gradué avec les réalités du terrain a été abordée.	Université du Luxembourg Loi modifiée du 26 mars 1992 sur l'exercice et la revalorisation de certaines professions de santé Loi modifiée du 28 octobre 2016 relative à la reconnaissance des qualifications professionnelles
Stéphanie OBERTIN	08.07.2024	MESR, 18 Montée de la Pétrusse   L-2327 Luxembourg	Kimon LENERS, Président ACEL; Gianni DI PAOLI, Vice-Président représentation; Laurent SCHENGEN, membre comité; Mattis NOEL, secrétaire.	Association des Cercles d'Etudiants Luxembourgeois asbl. ACEL - de Studentevertrieder 2, avenue de l'Université · L-4365 Esch-sur-Alzette Numéro RCSL : F969	- Augmentation de certains types de bourse - Inclure différents frais dans les frais d'inscription - Adaptation de l'indexation par semestre	Loi modifiée du 24 juillet 2014 concernant l'aide financière de l'État pour études supérieures
Stéphanie OBERTIN	22.04.2024	Ministère de la Santé et de la Sécurité sociale   1, rue Charles Darwin, L-1433	Yoon Penning; Benjamin Kinn; Sophie Diederich; Pitt Bach; Daniel Grün	Dénomination : Association Luxembourgeoise des Médecins en Voie de Spécialisation (ALMEVS) Raison sociale : asbl	Revendication de l'ALMEVS en collaboration avec l'OGBL tendant à mettre en place un statut de salarié pour les médecins en voie de	Dans le cadre des discussions relatives à la demande d'implémentation d'un statut de salarié pour



## Registre des entrevues des Ministres avec les Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)

Ministre	Date	Lieu	Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)	Adresse/Raison sociale/Numéro d'immatriculation	Position défendue	Projet(s) concerné(s)
		Luxembourg		Siège sociale : 2, avenue de l'Université, L-4365 Esch/Alzette RCS : F13076	spécialisation. Ce nouveau statut est destiné à garantir des conditions de travail et de rémunération uniformes pour tous les médecins en voie de spécialisation effectuant un stage sur le territoire luxembourgeois.	les médecins en voie de spécialisation des modifications au niveau les textes suivants ont été abordés : loi modifiée du 29 avril 1983 concernant l'exercice de la profession de médecin, médecin-dentiste et médecin vétérinaire, Code du travail, loi modifiée du 31 juillet 2020 portant organisation d'études spécialisées en médecine à l'Université du Luxembourg
Stéphanie OBERTIN	05.02.2024	MESR, 18 Montée de la Pétrusse L-2327 Luxembourg	M. Frédéric KRIER, Secrétaire central SEW/OBGL, Membre du Bureau exécutif de l'OGBL ; Mme Manon MEIRESONNE, Secrétaire centrale adjointe SEW/OBGL ; Mme Carole BLOND-HANTEN, Délégation du personnel du LISER ; Mme Michela BIA, Délégation du personnel LISER ; M. Olivier KEUNEN, Délégation du personnel du LIH ; Mme Sylvie DELHALLE, Délégation du personnel du LIH ; M. Alain GOFFLOT, Délégation du personnel de l'Université du	SEW/OBGL (Syndikat Erziehung a Wëssenschaft am OGBL) 60, bd. J.F. Kennedy B.P. 149 L-4002 Esch/Alzette	Évocation, par les représentants d'intérêts, d'un certain nombre de points qui devraient être pris en considération lors d'une future révision de la loi modifiée du 27 juin 2018 ayant pour objet l'organisation de l'Université du Luxembourg.	Loi modifiée du 27 juin 2018 ayant pour objet l'organisation de l'Université du Luxembourg



## Registre des entrevues des Ministres avec les Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)

Ministre	Date	Lieu	Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)	Adresse/Raison sociale/Numéro d'immatriculation	Position défendue	Projet(s) concerné(s)
			Luxembourg Mme Stéphane JACQUEMART, Délégation du personnel du LIST ; M. Jean-Nicolas AUDINOT Délégation du personnel du LIST.			
Stéphanie OBERTIN	25.01.2024	MESR, 18 Montée de la Pétrusse L- 2327 Luxembourg	Kimon LENERS, Président ACEL; Gianni DI PAOLI, Vice-Président représentation; Laura OÉ, Vice-Présidente Information; Laurent SCHENGEN, membre comité; Alexandre LUONG, membre comité	Association des Cercles d'Étudiants Luxembourgeois asbl ACEL - de Studentevertrieder 2, avenue de l'Université L-4365 Esch-sur-Alzette Numéro RCSL : F969	Échange de vues sur la loi modifiée du 24 juillet 2014 concernant l'aide financière de l'État pour études supérieures et exploration de pistes en vue d'adaptations structurelles et formelles à moyen terme de la loi.	Loi modifiée du 24 juillet 2014 concernant l'aide financière de l'État pour études supérieures.



## Registre des entrevues des Ministres avec les Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)

Ministre	Date	Lieu	Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)	Adresse/Raison sociale/Numéro d'immatriculation	Position défendue	Projet(s) concerné(s)
<b>Ministère du Travail</b>						
<b>Travail</b>						
Georges MISCHO	31.01.2024	Ministère du Travail	<ul style="list-style-type: none"><li>• Roberto Mendolia, président;</li><li>• Delphine Nicolay, secrétaire générale;</li><li>• Jean-Jacques Rieff, vice-président;</li><li>• Jean-Philippe Mansard, membre du comité exécutif</li></ul>	Aleba 29, avenue Monterey L-2163 Luxembourg RCS: F3332	Meilleure garantie pour la représentativité des syndicats non nationalement représentatifs.	Dispositions du Code du Travail traitant de la représentation des salariés dans les entreprises.

## Registre des entrevues des Ministres avec les Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)

Ministre	Date	Lieu	Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)	Adresse/Raison sociale/Numéro d'immatriculation	Position défendue	Projet(s) concerné(s)
<b>Ministère de l'Environnement, du Climat et de la Biodiversité</b>						
<b>Environnement, Climat et Biodiversité</b>						
Serge WILMES	16.07.2024	4, place de l'Europe   L-1499 Luxembourg	Annie NICKELS-THEIS, bourgmestre; Raymond JUNKER, échevin; Jim LEWECK, échevin	Commune de Bourscheid 1, Schlasswee L-9140 Bourscheid	Possibilité de créer des îlots dans le cadre de la refonte du PAG en vue de l'enregistrement de personnes physiques sur le registre communal.	- Loi modifiée du 18 juillet 2018 concernant la protection de la nature et des ressources naturelles ; - Loi modifiée du 19 juillet 2004 concernant l'aménagement communal et le développement urbain ; - Règlement grand-ducal modifié du 8 mars 2017 concernant le contenu du plan d'aménagement général d'une commune.
Serge WILMES	25.06.2024	Ministère de l'Environnement, du Climat et de la Biodiversité   4, Place de l'Europe L-1499 Luxembourg	Alain Rix, Président; Steve Martellini, Secrétaire général; Claude Ries, Conseiller en entreprises	Horesca Asbl 7, rue Alcide de Gasperi L-1615 Luxembourg (Numéro RCS : F5804)	Les représentants ont fait part de leur position par rapport à la mise en oeuvre de la loi modifiée du 21 mars 2012 relative aux déchets (disposition sur la restauration, repas à emporter). Ils ont surtout mis en évidence la complexité de mise en oeuvre.	Loi modifiée du 21 mars 2012 relative aux déchets
Serge WILMES	24.06.2024	Ministère de l'Environnement, du Climat et de la	Blanche Weber; Théid Faber; Jacques Pir;	Mouvement Ecologique asbl (Numéro RCS : F1036) 6, rue Vauban	Proposition de créer un groupe de travail autour du projet de loi modifiant la loi du 18 juillet 2018	Projet de loi modifiant la loi du 18 juillet 2018 concernant la



## Registre des entrevues des Ministres avec les Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)

Ministre	Date	Lieu	Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)	Adresse/Raison sociale/Numéro d'immatriculation	Position défendue	Projet(s) concerné(s)
		Biodiversité   4, Place de l'Europe L-1499 Luxembourg	Christophe Murroccu; Claire Wolff	L-2663 Luxembourg	concernant la protection de la nature et des ressources naturelles, notamment dans l'aspect des conclusions du groupe de travail « logement en matière de construction »	protection de la nature et des ressources naturelles – No 8308; Projet de loi relative aux établissements classés – No 8302
Serge WILMES	05.06.2024	Ministère de l'Environnement, du Climat et de la Biodiversité   4, Place de l'Europe L-1499 Luxembourg	LGS: Angélique Krier; Marc Weis (Commissaires généraux); Matthieu Schmit (Chargé de direction)  FNEL: Julie Bové (Commissaire générale; Bob Schimberg (Commissaire général adjoint); Philippe Berscheid (Secrétaire général)	Scouting in Luxembourg (Numéro RCS : F9616) 61a, Rue de Trèves L - 2630 Luxembourg	Les représentants du Scouting in Luxembourg s'expriment en faveur d'une simplification administrative en matière de l'article 15 de la loi modifiée du 18 juillet 2018 concernant la protection de la nature et des ressources naturelles. De plus ils demandent que le caractère d'utilité publique soit attribué à leurs constructions dits « Chalets de scouts » en zone verte.	Loi modifiée du 18 juillet 2018 concernant la protection de la nature et des ressources naturelles
Serge WILMES	07.05.2024	Syndicat intercommunal pour la gestion des déchets ménagers, encombrants, et assimilés en provenance des communes de la région de Grevenmacher, Remich et Echternach	<ul style="list-style-type: none"><li>• Michel Koepp, Président</li><li>• Jérôme Laurent, 1er Vice-Président</li><li>• Marc Lentz, 2ème Vice-Président</li><li>• Lisa Musto, Secrétaire du Syndicat</li><li>• Alain Heynen, Ingénieur du syndicat</li><li>• Serge Less, Directeur du syndicat</li></ul>	SIGRE RCS : J140	Les responsables du SIGRE font part de leur mécontentement par rapport à l'interdiction de la mise en décharge des déchets municipaux ménagers. Les parties font le point sur les études en cours. Les objectifs de ces études sont l'accompagnement, la collaboration intersyndicale et l'identification des possibilités de développement des activités du SIGRE. CSB Wert des	Loi du 21 mars 2012 relative à la gestion des déchets



## Registre des entrevues des Ministres avec les Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)

Ministre	Date	Lieu	Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)	Adresse/Raison sociale/Numéro d'immatriculation	Position défendue	Projet(s) concerné(s)
					Abwasser : Un échange plus approfondi avec l'AGE est requis.	
Serge WILMES	06.05.2024	4, place de l'Europe - L-1499 Luxembourg	Fédération Belge et Luxembourgeoise de l'Automobile et du Cycle, FEBIAC: Thierry Beffort; Andreas Cremer Fédération des distributeurs automobiles et de la Mobilité Asbl, FEDAMO: Yves Binsfeld; Marc Devillet; Benji Kontz; Philippe Mersch Rental and Mobility Business Association, MOBIZ: Dominique Roger; Gerry Wagner House of Automobile, HOA Frank Lentz	Fédération des Artisans 2, Circuit de la Foire Internationale L-1347 Luxembourg RCS : F161	Échange de vues sur la prolongation et la réforme du régime d'aides financières Klimabonus Mobilité.	Règlement grand-ducal modifié du 7 mars 2019 portant introduction d'une aide financière pour la promotion des véhicules routiers à zéro ou à faibles émissions de CO2.
Serge WILMES	05.05.2024	4, Place de l'Europe L-1499 Luxembourg	Gerry Wagner (Arval et porte-parole HOA); Philippe Mersch (Garage Kremer et président Fedamo); Dominique Roger (ALD et président mobiz); Andreas Cremer (CEO Febiac); Thierry Beffort (Losch et admin. Fedamo); Benji Kontz (Garage Kontz, admin. Fedamo); Frank Lentz (secrétaire FDA)	House of Automobile (Numéro RCS : F11852) 2, Circuit de la Foire Internationale L - 1347 Luxembourg	Échange de vues sur les principales mesures pour assurer la promotion de l'électromobilité, et en particulier la prolongation et réforme du régime d'aides financières Klimabonus Mobilité.	Règlement grand-ducal modifié du 7 mars 2019 portant introduction d'une aide financière pour la promotion des véhicules routiers à zéro ou à faibles émissions de CO2
Serge WILMES	30.04.2024	4, place de l'Europe	Georges Elschen (Président FLAD);	FLAD Fédération	Les représentants ont présenté	• Loi modifiée du 21



## Registre des entrevues des Ministres avec les Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)

Ministre	Date	Lieu	Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)	Adresse/Raison sociale/Numéro d'immatriculation	Position défendue	Projet(s) concerné(s)
		L-1499 Luxembourg	Jacques Lorang (Administrateur-Trésorier FLAD); Gilles Feipel (Administrateur FLAD); Janssen Liu (Fédération Manager FLAD)	Luxembourgeoise de l'Alimentation et de la Distribution 7, rue Alcide de Gasperi L -1615 Luxembourg (Numéro RCS : F12162)	leurs points de vue sur certaines dispositions du cadre légal en vigueur et ont présenté des pistes pour faire évoluer ce dernier. Les sujets suivants ont été adressés : <ul style="list-style-type: none"><li>• Structures de collecte dans les supermarchés</li><li>• Réemploi dans le cadre de la vente à emporter ou livraison à domicile</li><li>• Prévention /Recyclage</li><li>• Emballage fruits et légumes</li></ul>	mars 2012 relative à la gestion des déchets <ul style="list-style-type: none"><li>• Loi modifiée du 21 mars 2017 relative aux emballages et aux déchets d'emballages</li><li>• Loi du 9 juin 2022 relative à la réduction de l'incidence de certains produits en plastique sur l'environnement.</li></ul>
Serge WILMES	29.04.2024	4, place de l'Europe L-1499 Luxembourg	Carole Muller, Présidente Luxembourg Confédération; Tom Baumert, CEO Luxembourg Confédération; Théo Biewer, Chief of Staff Luxembourg Confédération; Janssen Liu, Advisor Luxembourg Confédération	Luxembourg Confédération (Numéro RCS : F5163) 7, rue Alcide de Gasperi L -1615 Luxembourg	Les représentants ont présenté leurs points de vue sur certaines dispositions du cadre légal en vigueur et ont présenté des pistes pour faire évoluer ce dernier. Les sujets suivants ont été adressés : <ul style="list-style-type: none"><li>• Structures de collecte dans les supermarchés</li><li>• Réemploi dans le cadre de la vente à emporter ou livraison à domicile</li><li>• Prévention /Recyclage</li></ul> Échange sur les régimes de subvention en cours de révision ( véhicules /vélo)	<ul style="list-style-type: none"><li>• Loi modifiée du 21 mars 2012 relative à la gestion des déchets</li><li>• Loi modifiée du 21 mars 2017 relative aux emballages et aux déchets d'emballages</li><li>• Loi du 9 juin 2022 relative à la réduction de l'incidence de certains produits en plastique sur l'environnement.</li></ul>
Serge WILMES	19.04.2024	4, place de l'Europe L-1499 Luxembourg	Claude Turping, Directeur; Max Weber, Président du conseil d'administration de Valorlux	Valorlux A.S.B.L. (Numéro RCS : F-137) 1, boulevard du Jazz	Les représentants ont présenté leurs points de vue sur les dispositions du cadre légal	<ul style="list-style-type: none"><li>• Loi modifiée du 21 mars 2012 relative à la gestion des déchets</li></ul>



## Registre des entrevues des Ministres avec les Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)

Ministre	Date	Lieu	Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)	Adresse/Raison sociale/Numéro d'immatriculation	Position défendue	Projet(s) concerné(s)
				L-4370 Esch-sur-Alzette	actuel et ont présenté des pistes pour faire évoluer ce dernier. Les sujets suivants ont été adressés : <ul style="list-style-type: none"><li>• Structures de collecte dans les supermarchés</li><li>• Réemploi dans le cadre de la vente à emporter ou livraison à domicile</li><li>• Réduction du littering</li><li>• Consigne</li><li>• Prévention</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Loi modifiée du 21 mars 2017 relative aux emballages et aux déchets d'emballages</li><li>• Loi du 9 juin 2022 relative à la réduction de l'incidence de certains produits en plastique sur l'environnement.</li></ul>
Serge WILMES	17.04.2024	4, place de l'Europe L-1499 Luxembourg	Braun Raymond; Trausch Guy; Hilgert Claude; Koeune Marco; Aubart Sonja	Bauern-Allianz 20, rue de Sélange L-4965 Clemency	Demande de simplifier les procédures administratives tout en tenant compte des contraintes supplémentaires en matière du changement climatique (stockage des effluents d'élevage, dérogations épandage prairies pendant la période hivernale). demande de simplifier la procédure administrative en ce qui concerne les dérogations dans les zones de protection eau potable. demande information quant à l'avancement des projets pilotes « Waasserdësch ».	<ul style="list-style-type: none"><li>• Règlement grand-ducal du 16 avril 2021 délimitant les zones de protection autour du lac de la haute-sure et déterminant les installations, travaux et activités interdites, réglementées ou soumises à autorisation dans ces zones et modifiant le règlement grand-ducal du 11 septembre 2017 instituant un ensemble de régimes d'aides pour la sauvegarde de la diversité biologique en milieu rural.</li><li>• Règlement grand-</li></ul>



## Registre des entrevues des Ministres avec les Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)

Ministre	Date	Lieu	Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)	Adresse/Raison sociale/Numéro d'immatriculation	Position défendue	Projet(s) concerné(s)
						ducal modifié du 9 juillet 2013 a) relatif aux mesures administratives dans l'ensemble des zones de protection pour les masses d'eau souterraine ou parties de masses d'eau souterraine servant de ressource à la production d'eau destinée à la consommation humaine, et b) modifiant le règlement grand-ducal modifié du 24 novembre 2000 concernant l'utilisation de fertilisants azotés dans l'agriculture. • Règlement grand-ducal modifié du 24 novembre 2000 concernant l'utilisation de fertilisants azotés dans l'agriculture
Serge WILMES	16.04.2024	4, place de l'Europe L-1499 Luxembourg	Andy Maxant, Directeur Ecotrel et Ecobatterien Philippe Mersch, Vice-Président Ecobatterien an Ecorauto	Ecotrel (Numéro RCS : F450) 11, Boulevard du Jazz L-4370 Belvaux  Ecobatterien (Numéro RCS : F6030)	Échange sur la mise en oeuvre des lois et règlements suivants : Loi du 9 juin 2022 relative aux déchets d'équipements électriques et électroniques Loi modifiée du 19 décembre	• Loi du 9 juin 2022 relative aux déchets d'équipements électriques et électroniques • Loi modifiée du 19



## Registre des entrevues des Ministres avec les Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)

Ministre	Date	Lieu	Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)	Adresse/Raison sociale/Numéro d'immatriculation	Position défendue	Projet(s) concerné(s)
				136-138, rue Adolphe Fischer L-1521 Luxembourg  Ecoauto (Numéro RCS : F14254) 11, Boulevard du Jazz L-4370 Belvaux	2008 relative aux piles et accumulateurs Règlement grand-ducal modifié du 17 mars 2003 relatif aux véhicules hors d'usage	décembre 2008 relative aux piles et accumulateurs • Règlement grand-ducal modifié du 17 mars 2003 relatif aux véhicules hors d'usage
Serge WILMES	11.03.2024	4, Place de l'Europe L-1499 Luxembourg	Tom Oberweis; Tom Wirion; Gilles Reding; Stefan Dawen	Chambre des métiers (Numéro RCS : J22) 2, Circuit de la Foire Internationale L-1347 Luxembourg-Kirchberg	- Demande de collaboration dans les domaines des contrôles (couverts par la convention Etat/CDM) - Recherche de collaboration dans les domaines suivants : réception pompe à chaleur, bac de rétention des eaux de pluie	Avant-projet de RGD sur le contrôle des pompes à chaleurs
Serge WILMES	07.03.2024	4, place de l'Europe L-1499 Luxembourg	Blanche Weber; Jeannot Muller; Jean Rischette; Christophe Murroccu; Claire Wolff; Joy Mertz; Tanja Duprez; Catherine Jacoby; Emile Espen; Kristina Hondrila;	Mouvement Ecologique asbl (Numéro RCS : F1036) 6, rue Vauban L-2663 Luxembourg	Échange quant au planning prévu pour les adaptations à la loi concernant la protection de la nature et des ressources naturelles et au règlement grand-ducal du 30 juillet 2021 établissant le catalogue des mesures du pacte nature. Échange quant aux démarches relatives aux procédures et autorisations.	- Loi modifiée du 18 juillet 2018 concernant la protection de la nature et des ressources naturelles - Règlement grand-ducal du 30 Juillet 2021 établissant le catalogue des mesures du pacte nature
Serge WILMES	20.02.2024	4, place de l'Europe L-1499 Luxembourg	FERRING Charel; THILL Sara; WELBES Charel; SCHMITGEN Ben; JACOBS Marc; ZIMMER Christian	Lëtzebuerger Landjugend a Jongbaueren a.s.b.l. (Numéro RCS : F602) 5, avenue Marie-Thérèse L-2132 Luxembourg	Le Gouvernement devrait tout faire pour éliminer les dispositions légales ou réglementaires considérées comme étant des obstacles à la production agricole respectivement à la	- Future législation respectivement réglementation en matière de l'utilisation de fertilisants azotés et phosphorés dans l'agriculture



## Registre des entrevues des Ministres avec les Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)

Ministre	Date	Lieu	Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)	Adresse/Raison sociale/Numéro d'immatriculation	Position défendue	Projet(s) concerné(s)
					diversification des entreprises agricoles. Il y a également lieu de diminuer la charge administrative à laquelle sont confrontés les exploitants agricoles.	- Modification de la loi du 18 juillet 2018 concernant la protection de la nature et des ressources naturelles - Projet de règlement grand-ducal « ammoniac » (à remplacer par dénomination exacte)
Serge WILMES	08.02.2024	Ministère d'État	Paul Marceul, Chambre d'Agriculture; Pol Gantenbein, Chambre d'Agriculture; Guy Feyder, Chambre d'Agriculture; Paul Funck, Chambre d'Agriculture; Louis Boonen, Chambre d'Agriculture; Marc Fisch, Chambre d'Agriculture; Nico Kass, Chambre d'Agriculture; Christian Wester, Centrale Paysanne Luxembourgeoise; Marco Koeune, Baueren-Allianz; Aloyse Marx, Fraie Lëtzebuenger Bauerverband (FLB); Sam Mille, Centrale Paysanne Luxembourgeoise, Service Jeunesse - Lëtzebuenger Bauerejugend; Charel Ferring, Lëtzebuenger Landjugend a Jongbaueren a.s.b.l.; Jean-Claude Muller, Fédération Horticole Luxembourgeoise - FHL / Landesuebstbaueräin - LUV; Guy Krier, Privatwënzer Lëtzebuerg a.s.b.l. - O.P.V.I.	Secteur agricole Luxembourg	Les représentants du secteur agricole se sont exprimés en faveur d'un dialogue continu et d'une approche plus pragmatique en matière du droit de travail et de la réglementation environnementale, tant au niveau national qu'eupéen.	Diverses législations et réglementations touchant l'agriculture



## Registre des entrevues des Ministres avec les Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)

Ministre	Date	Lieu	Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)	Adresse/Raison sociale/Numéro d'immatriculation	Position défendue	Projet(s) concerné(s)
Serge WILMES	02.02.2024	4, place de l'Europe L-1499 Luxembourg	Monsieur Jo STUDER, Président; Monsieur Marc REITER, Vice-Président; Monsieur Georges RINNEN, Vice-Président; Monsieur Frank Richard, Secrétaire général; Monsieur Alain HUBERTY, Caissier	FSHCL Fédération St-Hubert des chasseurs du Grand-Duché de Luxembourg (Numéro RCS : F110) 15, rue de l'Ecole L-9167 MERTZIG	Révision éventuelle de la loi relative à la chasse par rapport à différents sujets, dont le dédommagement en cas de dégâts causés par le gibier et/ou des espèce protégées.	Loi du 25 mai 2011 relative à la chasse, et les réglementations y relatives.
Serge WILMES	18.01.2024	Ministère du Logement et de l'Aménagement du territoire	Michelle FRIEDERICI, Présidente; Patrick NOSBUSCH, Vice-Président; Mike DUSSELDORF; Jacques SEYWERT; Corinne STEPHANY; Jean-Claude WELTER; Steve WEYLAND, membres du Conseil de l'Ordre; Pierre HURT, Directeur OAI	L'Ordre des architectes et des ingénieurs conseils est un ordre légal, instauré par la loi du 13 décembre 1989 portant organisation des professions d'architecte et d'ingénieur conseil.	Les discussions ont concerné les mesures et propositions à entreprendre par le gouvernement afin de relancer et redynamiser le secteur immobilier et la construction au Luxembourg.	Divers projets de lois et lois ont été abordés.
Serge WILMES	11.01.2024	Ministère du Logement et de l'Aménagement du territoire	Emile Eicher, Président; Lydie Polfer; Guy Altmeisch; Dan Biancalana; Serge Hoffmann; Guy Wester (Membres du Bureau); Johanne Fallecker, Attachée; Gérard Koob, Directeur; Rita Simoes, Attachée Stagiaire Syvicol	Syvicol, Syndicat des Villes & Communes Luxembourgeoises, 3, rue Guido Oppenheim L-2263 LUXEMBOURG	Les discussions ont concerné les mesures et propositions à entreprendre par le gouvernement afin de relancer et redynamiser le secteur immobilier et la construction au Luxembourg.	Divers projets de lois et lois ont été abordés.
Serge WILMES	09.01.2024	Ministère du Logement et de l'Aménagement du territoire	Tom Wirion, Directeur général, Chambre des métiers; Paul Nathan, Vice-président, Chambre des métiers; Alexandre Kieffer, génie technique du bâtiment, Chambre des métiers; Norry Dondelinger, Directeur Affaires	Chambre des métiers	Les discussions ont concerné les mesures et propositions à entreprendre par le gouvernement afin de relancer et redynamiser le secteur immobilier et la construction au Luxembourg.	Divers projets de lois et lois ont été abordés.



## Registre des entrevues des Ministres avec les Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)

Ministre	Date	Lieu	Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)	Adresse/Raison sociale/Numéro d'immatriculation	Position défendue	Projet(s) concerné(s)
			économiques, Chambre des métiers			

## Registre des entrevues des Ministres avec les Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)

Ministre	Date	Lieu	Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)	Adresse/Raison sociale/Numéro d'immatriculation	Position défendue	Projet(s) concerné(s)
<b>Ministère de la Justice</b>						
<b>Justice</b>						
Elisabeth MARGUE	22.04.2024	Ministère de la Justice	Christian STRASSER, Président ACA; Marc LAUER, Vice-Président ACA et Président Commission Marché Local ACA; Nicolas LIMBOURG, Vice-Président ACA et Président Commission Internationale Vie ACA; Marc HENGEN, Administrateur-Délégué, ACA; Fabrice VOLKAERTS, Directeur des Opérations, ACA	Association des Compagnies d'Assurances et de Réassurances du Grand-Duché de Luxembourg a.s.b.l. 12, rue Erasme L-1468 Luxembourg RCS : F13673	- Loi du 30 mars 2022 relative aux comptes inactifs, aux coffres-forts inactifs et aux contrats d'assurance en déshérence Dans un courrier du 11 décembre 2023, l'ACA et l'ABBL ont requis l'intervention du législateur afin de leur faciliter la recherche des clients ou ayants-cause de clients titulaires de comptes inactifs et de contrats en déshérence. Cette intervention est jugée nécessaire pour permettre aux compagnies d'assurances de se conformer à leurs obligations légales découlant de la loi du 30 mars 2022 relative aux comptes inactifs, aux coffres-forts inactifs et aux contrats d'assurance en déshérence. L'ACA réitère cette demande. - Loi modifiée du 7 décembre 2015 sur le secteur des assurances L'ACA plaide en faveur de plus de souplesse en matière de secret professionnel. La transmission d'informations à des autorités étrangères devrait	- Loi du 30 mars 2022 relative aux comptes inactifs, aux coffres-forts inactifs et aux contrats d'assurance en déshérence - Loi modifiée du 7 décembre 2015 sur le secteur des assurances - Règlement grand-ducal du 24 février 1977 pris en exécution de l'article 1601-5 du Code Civil ; - Projet de loi n°7511 relatif au traitement de données concernant la santé en matière d'assurance et de réassurance et portant modification de la loi modifiée du 7 décembre 2015 sur le secteur des assurances



## Registre des entrevues des Ministres avec les Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)

Ministre	Date	Lieu	Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)	Adresse/Raison sociale/Numéro d'immatriculation	Position défendue	Projet(s) concerné(s)
					<p>être permise dans certaines situations. Les assurances opérant à l'étranger se trouvent en conflit de lois, alors que les lois étrangères prévoient le transfert de certaines informations aux autorités compétentes de ces pays et qu'en même temps, la loi luxembourgeoise interdit tout transfert d'informations à des autorités étrangères.</p> <p>- Règlement grand-ducal du 24 février 1977 pris en exécution de l'article 1601-5 du Code Civil</p> <p>L'ACA plaide pour une modification du règlement grand-ducal du 24 février 1977. Il devrait être tenu compte des dispositions de la Directive 2002/47/CE du Parlement européen et du Conseil du 6 juin 2002 concernant les contrats de garantie financière. L'ACA souligne que l'autorité de la concurrence a constaté dans son avis sur la situation concurrentielle du marché de l'entremise immobilière que le règlement grand-ducal de 1977 constitue une entrave à l'activité des compagnies d'assurance et qu'elle a recommandé au</p>	



## Registre des entrevues des Ministres avec les Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)

Ministre	Date	Lieu	Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)	Adresse/Raison sociale/Numéro d'immatriculation	Position défendue	Projet(s) concerné(s)
					législateur de mettre fin à cette situation monopoliste. - Projet de loi n°7511 relatif au traitement de données concernant la santé en matière d'assurance et de réassurance et portant modification de la loi modifiée du 7 décembre 2015 sur le secteur des assurances L'ACA plaide pour une accélération des travaux parlementaires.	
Elisabeth MARGUE	08.03.2024	Ministère de la Justice	Bianchy Mylene, présidente; Duhr François, vice-président; Watgen Steve, secrétaire général; Dumont Frank, secrétaire général adjoint; Gries Paul, responsable immo	SYPROLUX- TRANSPORTGEWERKSCHAFT STG No RCS: F13262 20 A, rue de Strasbourg L- 2560 Luxembourg	Échange concernant la sécurité dans les transports publics et des cheminots en particulier	Code pénal
Elisabeth MARGUE	20.02.2024	Ministère de la Justice   13, rue Erasme L-1468 Luxembourg	Anne SCHWARTZ, Présidente; Bob BIVER, Vice-Président; Maximilien LEHNEN, Administrateur	Association Luxembourgeoise des Candidats-Notaire Association sans but lucratif 4, rue Charles VI L-1327 Luxembourg F11782	Modernisation de la profession du notaire Augmentation du nombre de notaires Travail en association	- Projet de loi n°7958 relative à l'accès à la formation des professions d'avocat à la Cour, de notaire et d'huissier de Justice et sur le règlement grand-ducal pris en son exécution modifiant : 1) la loi modifiée du 4 décembre 1990 portant organisation du service des huissiers de justice et



## Registre des entrevues des Ministres avec les Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)

Ministre	Date	Lieu	Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)	Adresse/Raison sociale/Numéro d'immatriculation	Position défendue	Projet(s) concerné(s)
						2) la loi 10 août 1991 sur la profession d'avocat - Avant-projet de règlement grand-ducal ayant pour objet de déterminer le nombre et la résidence des notaires - Projet de loi n° 7310 portant réforme du notariat en modifiant la loi modifiée du 9 décembre 1976 relative à l'organisation du notariat
Elisabeth MARGUE	20.02.2024	Ministère de la Justice	Danièle WAGENER, Présidente de l'Oeuvre Nationale de Secours Grande-Duchesse Charlotte; Emile LUTGEN, Directeur; Léon LOSCH, Directeur	Oeuvre Nationale de Secours Grande-Duchesse Charlotte 18, rue Léon Laval L-3372 Leudelange RCS: J32	Adoption de mesures législatives tendant à une réforme de la loi sur les jeux de hasard ayant notamment pour objet de lutter efficacement contre le jeu illégal.	Loi modifiée du 22 mai 2009 relative à l'Oeuvre Nationale de Secours Grande-Duchesse Charlotte et la Loterie Nationale Loi modifiée du 20 avril 1977 relative à l'exploitation des jeux de hasard et des paris relatifs aux épreuves sportives
Elisabeth MARGUE	19.02.2024	Ministère de la Justice	Michelle FRIEDERICI, Présidente OAI; Patrick NGSBUSCH, Vice-Président OAI; Pierre HURT, Directeur OAI; Tom WIRION, Directeur général CdM	Ordre des Architectes et des Ingénieurs-Conseils 6, boulevard Grande-Duchesse Charlotte L-1330 Luxembourg	- Création d'un Code de la construction et diagnostic des incohérences au niveau de la législation et réglementation L'OAI a invité les acteurs	- Projet de loi n°5704 portant réforme des régimes de responsabilité en matière de



## Registre des entrevues des Ministres avec les Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)

Ministre	Date	Lieu	Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)	Adresse/Raison sociale/Numéro d'immatriculation	Position défendue	Projet(s) concerné(s)
				Chambre des Métiers 2, Circuit de la Foire Internationale L-1347 Luxembourg	<p>gouvernementaux à coordonner leurs travaux législatifs en matière de la construction et d'établir une hiérarchie des normes entre les différentes dispositions législatives à respecter. L'OAI et la CdM suggèrent la mise en place d'un comité interministériel pour lancer un processus de codification des dispositions légales en la matière.</p> <p>- Projet de loi n°5704 portant réforme des régimes de responsabilité en matière de construction et modifiant le Code civil</p> <p>La CdM et l'OAI se sont enquis sur l'état d'avancement des travaux. L'OAI plaide pour la continuation des travaux sur base du projet de loi n°5704, tandis que la CdM favorise la rédaction d'un nouvel avant-projet de loi prenant en compte les évolutions jurisprudentielles qui ont eu lieu depuis 2007.</p> <p>- Assurance responsabilité civile professionnelle obligatoire et assurance décennale obligatoire</p> <p>La CdM et l'OAI plaident pour l'introduction d'une assurance professionnelle obligatoire et</p>	<p>construction et modifiant le code civil ;</p> <p>- Projet de loi n°7961</p> <p>Projet de loi modifiant : 1° la loi modifiée du 19 décembre 2002 concernant le registre de commerce et des sociétés ainsi que la comptabilité et les comptes annuels des entreprises ; 2° la loi modifiée du 13 janvier 2019 instituant un Registre des bénéficiaires effectifs.</p>



## Registre des entrevues des Ministres avec les Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)

Ministre	Date	Lieu	Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)	Adresse/Raison sociale/Numéro d'immatriculation	Position défendue	Projet(s) concerné(s)
					<p>d'une assurance décennale obligatoire pour tous les acteurs de la construction. Ils proposent d'interdire la liquidation volontaire des sociétés de construction avant le paiement des dernières primes des assurances décennales souscrites.</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Cadastre volumétrique La CdM et l'OAI se sont informés sur le projet de création d'un cadastre volumétrique et ont été informés que la matière relève principalement du champ de compétence du Ministère des Finances.</li><li>- Demande d'accès de l'OAI au Registre des bénéficiaires effectifs (RBE) L'OAI a été informé qu'à la suite de l'arrêt de la Cour de Justice de l'Union européenne du 22 novembre 2022, l'accès au RBE a été limité aux seuls autorités nationales impliquées dans la lutte contre le blanchiment et professionnels visés à l'article 2 de la loi modifiée du 12 novembre 2004.</li><li>- Loi du 7 août 2023 relative à la préservation des entreprises et portant modernisation du droit</li></ul>	

## Registre des entrevues des Ministres avec les Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)

Ministre	Date	Lieu	Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)	Adresse/Raison sociale/Numéro d'immatriculation	Position défendue	Projet(s) concerné(s)
					de la faillite Suivant la CdM, un nombre accru de professionnels s'enquiert auprès de la CdM sur le fonctionnement de la nouvelle législation relative à la préservation des activités économiques. La CdM propose la mise en place d'un monitoring de la législation pour pouvoir évaluer le fonctionnement de la loi du 7 août 2023. A l'heure actuelle, la CdM n'a pas encore un retour d'une société ayant fait l'objet d'une mesure de préservation des activités économiques.	
Elisabeth MARGUE	18.01.2024	Ministère de la Justice	Monsieur Geoffrey GALLÉ, Président de la Chambre des huissiers de justice; Monsieur Georges WEBER, Secrétaire de la Chambre des huissiers de justice; Madame Véronique REYTER, Trésorier de la Chambre des huissiers de justice; Maître Claude SCHMARTZ, avocat - conseil; Maître Nicolas SCHMARTZ, avocat - conseil;	Chambre des huissiers de justice du Grand-Duché de Luxembourg siège à L-2538 Luxembourg - 1, rue Nicolas Simmer	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Code de Déontologie des huissiers de justice</li> <li>- Augmentation de la durée du stage pour devenir huissier de justice (de 1 an à 18 mois)</li> <li>- Instauration d'un accès informatique direct aux données principales enregistrées dans le répertoire national des véhicules routiers</li> <li>- Répertoire électronique</li> </ul>	Loi modifiée du 4 décembre 1990 portant organisation du service des huissiers de Justice du principe actuellement inscrit à l'article 11 alinéa 3 du règlement grand-ducal modifié du 24 janvier 1991 portant fixation du tarif des huissiers de justice concernant la prise en charge des droits prévus à l'article 11.



## Registre des entrevues des Ministres avec les Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)

Ministre	Date	Lieu	Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)	Adresse/Raison sociale/Numéro d'immatriculation	Position défendue	Projet(s) concerné(s)
<b>Ministère de la Culture</b>						
<b>Culture</b>						
Eric THILL	16.04.2024	Filmland Kehlen	Donato Rotunno, Président; Nicolas Steil, Secrétaire général; Alexandra Hoesdorff, Vice-Présidente; Claude Waringo, Trésorier; Paul Thiltges, membre	Union Luxembourgeoise de la Production Audiovisuelle 25-27 Z.I Kehlen L-8287 Kehlen 94120 Activités des organisations professionnelles	Mise en place des mesures de soutien pour le secteur audiovisuel.	Projet de loi n° 8303 portant modification de la loi du 22 septembre 2014 relative au Fonds national de soutien à la production audiovisuelle et modifiant 1) la loi modifiée du 22 juin 1963 fixant le régime des traitements des fonctionnaires de l'Etat 2) la loi modifiée du 13 décembre 1988 instaurant un régime fiscal temporaire spécial pour les certificats d' investissement audiovisuel.
Eric THILL	07.02.2024	Ministère d'État	Donato Rotunno, Président; Alexandra Hoesdorff, Vice-Présidente; Nicolas Steil, Secrétaire général	Union Luxembourgeoise de la Production Audiovisuelle 25-27 Z.I Kehlen L-8287 Kehlen RCS: F4559	Échange sur le futur de l'industrie audiovisuelle et la mise en place des mesures d' accompagnement jugées urgentes et nécessaires à sa pérennisation.	Projet de loi n° 8303 portant modification de la loi du 22 septembre 2014 relative au Fonds national de soutien à la production audiovisuelle et modifiant 1) la loi modifiée du 22 juin 1963 fixant le régime des traitements des



## Registre des entrevues des Ministres avec les Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)

Ministre	Date	Lieu	Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)	Adresse/Raison sociale/Numéro d'immatriculation	Position défendue	Projet(s) concerné(s)
						fonctionnaires de l'État 2) la loi modifiée du 13 décembre 1988 instaurant un régime fiscal temporaire spécial pour les certificats d' investissement audiovisuel.